LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 39 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 22 JANVIER 1969 — PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

Violente attaque de M. Trudeau contre la presse anglaise

LONDRES — Le premier ministre Trudeau s'est dit particulièrement dégoûté de la façon dont la presse anglaise l'avait traité durant son séjour à Londres.

Au cours d'une rencontre avec les journalistes à l'issue de la conférence des premiers ministres du Commonwealth le 15 janvier, M. Trudeau a dit que la presse anglaise avait été "singulièrement dégueulasse".

Il a par contre absous complètement la presse française qui, dit-il, a été "très correcte".

"Ce n'est pas parce qu'il est dans la vie publique, a dit le premier ministre, qu'il faut moins respecter sa vie privée."

☆ ☆ ☆

Le Vatican ne prendra pas les devants

ROME — Le premier ministre Trudeau a fait savoir le jeudi 16 janvier que Sa Sainteté le Pape Paul VI s'était montré très heureux du fait que le Canada veuille établir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

Faisant part des résultats d'une audience de 45 minutes avec le Pape au cours d'une conférence de nouvelles, M. Trudeau a dit que le Souverain Pontife s'était montré très heureux de cette démarche mais qu'il ne voulait pas lui-même prendre les devants.

Il appartiendra donc au gouvernement canadien de décider maintenant des démarches à entreprendre pour établir ces relations diplomatiques officielles et procéder à un échange de représentants.

Le Vatican a déjà un délégué apostolique à Ottawa mais le Canada n'a pas d'ambassadeur auprès du Saint-Siège.

M. Trudeau a fait savoir que le cabinet avait déjà étudié la question à fond et décidé que le temps était venu d'entreprendre des négociations bilatérales dans le but d'établir des relations diplomatiques officielles avec le Vatican.

Il a ajouté qu'il y avait encore plusieurs aspects du problème à considérer, comme de savoir par exemple si le représentant du Pape à Ottawa sera un nonce ou un pro-nonce.

M. Trudeau a souligné que la question des relations diplomatiques entre Ottawa et le Vatican n'avait occupé qu'une partie mineure de l'entretien qui a surtout porté sur la paix dans le monde, sur la guerre du Vietnam et le conflit nigérian.

Les Indiens réclament $5 milliards du Québec

Le 17 janvier, l'Association des Indiens du Québec a présenté un mémoire au gouvernement du Québec dans lequel elle réclame $5 milliards en droits territoriaux. Le secrétaire-trésorier de l'Association, groupant 27,000 Indiens répartis en 42 bandes et 9 tribus, soutient que plus de 85 pour cent du territoire appartient encore aux Indiens et que les Blancs leur auraient usurpé ces terres.

☆ ☆ ☆

Les Etats-Unis commémorent le 40e anniversaire du pasteur King

Les Etats-Unis ont commémoré le 15 janvier le 40e anniversaire de naissance du pasteur Martin Luther King, assassiné à Memphis au mois d'avril dernier.

A New York, la veuve du disparu, Mme Coretta King, a annoncé la prochaine édification à Atlanta, ville natale du pasteur King, d'un "centre monumental" qui commémorera le souvenir du prix Nobel de la paix 1964. Selon Mme King, le "memorial" se divisera en deux groupes: le premier comprendra la tombe du pasteur King, un "Freedom Exhibition" (Salle d'exposition de la liberté), la maison natale du prix Nobel et une chapelle de l'église baptiste "Ebenezer" qui était son église et dont son père est le pasteur, et le deuxième, érigé dans le voisinage de l'université d'Atlanta, un "Institut de l'évolution sociale non-violente", un "Institut pour les études afro-américaines", une bibliothèque et un musée de la vie et de la culture afro-américaines.

A Atlanta, un service religieux a été célébré à l'église "Ebenezer", sous la présidence du chanteur noir Harry Belafonte, qui fut un des amis les plus intimes du défunt.

☆ ☆ ☆

Catastrophe sur le plus grand porte-avions du monde

PEARL HARBOR, Hawaii — Seize des 17 membres de l'équipage du porte-avions géant à propulsion nucléaire "Enterprise", qui avaient été portés disparus après les explosions et l'incendie survenus à bord, le 15 janvier, ont été retrouvés.

Ils ont répondu "présent" au cours de l'appel fait à bord du navire.

Vingt-quatre heures après la catastrophe, le bilan s'en établissait donc ainsi: 24 morts, un disparu et 85 blessés, d'après un représentant du 14e district naval des Etats-Unis.

Les explosions et incendies se sont produits au moment où le porte-avions effectuait des exercices de bombardement aérien sur une île déserte située à 75 milles de Pearl Harbor.

La Marine précise que la plupart des morts appartenaient aux équipages qui préparaient le lancement d'un deuxième groupe d'avions.

La propulsion du navire assurée par huit réacteurs nucléaires n'a subi aucun dégât.

☆ ☆ ☆

Pagaille à la JEC nationale

Un effectif dirigeant important vient de se détacher de la Jeunesse étudiante catholique, et de l'Eglise hiérarchique, tout en "continuant d'adhérer à Jésus-Christ" afin d'entreprendre une libération étudiante radicale et "rallier les énergies de ceux qui désirent opérer de réelles transformations, indépendamment de leur option de foi". L'exécutif national et ceux de Québec, Montréal et St-Jérôme, une quarantaine de dirigeants en tout, viennent de remettre leur démission et mettent en péril le mouvement catholique étudiant qu'est la J.E.C.

L'édition manitobaine du Canadian Register cesse de paraitre

L'archevêché de Winnipeg a annoncé en fin de semaine que l'édition manitobaine de l'hebdomadaire catholique CANADIAN REGISTER cessera avec le numéro du 26 janvier.

L'édition manitobaine consistait en une section spéciale de quatre pages insérée dans l'édition nationale du CANADIAN REGISTER. Celle-ci continuera d'être publiée sous le format tabloïd adopté le printemps dernier.

Depuis quelque temps, le tirage payant de l'édition manitobaine avait continuellement diminué, entrainant ainsi un lourd déficit. Il ne se vendait actuellement que 4,100 exemplaires.

Parmi les différentes raisons qui ont motivé les autorités diocésaines de Winnipeg à cesser la publication de la section manitobaine le communiqué souligne que, dans son ensemble, le CANADIAN REGISTER n'a pas réussi à répondre à l'attente de la population manitobaine. En outre, sa présentation typographique des illustrations manque de qualité, son format magazine adopté depuis avril dernier ne semble pas plaire à un grand nombre de lecteurs, la date limite de dix jours imposée aux nouvelles locales leur enlève toute actualité, et finalement la cessation prochaine de la livraison postale du samedi ajoutée aux trop fréquents retards empêchera les paroisses urbaines de recevoir le journal à temps pour la vente aux portes des églises le dimanche.

C'est la quatrième fois que la population catholique de langue anglaise du Manitoba voit disparaitre une publication hebdomadaire destinée à ses intérêts. Il y eut tout d'abord la NORTHWEST REVIEW qui fut remplacée durant les années '40 par l'ENSIGN, publication catholique nationale avec nouvelles locales. Avec la disparition de l'ENSIGN le diocèse de Winnipeg eut recours pendant un certain temps à l'édition canadienne de OUR SUNDAY VI-

(Suite à la douzième page)

Louis Riel aura-t-il enfin son monument devant le parlement du Manitoba? S'il n'en tient qu'à M. Hubert Garnier (ci-dessus, sculpteur de Saint-Boniface, ce sera chose faite en 1970 pourvu, bien entendu, que le gouvernement et la population du Manitoba apportent leur appui au projet qu'il leur propose pour le centenaire de la province. En effet, le mercredi 15 janvier dernier, lors du déjeuner du Club Kiwanis de Saint-Boniface, M. Garnier fut invité à dévoiler la maquette de la statue qu'il suggère comme monument à la mémoire de celui que l'on considère de plus en plus comme le "fondateur du Manitoba". La statue elle-même mesurerait douze pieds et serait faite d'un alliage de bronze et de nickel. La base serait de granit du Manitoba et mesurerait neuf pieds de hauteur. Tout le travail serait exécuté au Manitoba. M. Garnier s'est inspiré de l'incident du 11 octobre 1869, lorsque Louis Riel mit le pied sur la chaîne des arpenteurs de John Stoughton Dennis et les empêcha de diviser la terre d'André Nault à Saint-Vital. (Cliché Winnipeg Tribune)

Les Etats généraux se réuniront au début de mars

Les assises se tiendront au Reine Elizabeth, du 5 au 9 mars prochain. "Cette assemblée nationale, déclare un communiqué de la Direction générale, comprendra 1,575 délégués élus par les institutions et les associations de chaque comté, 400 représentants d'associations ou d'institutions rayonnant au niveau du Québec et 425 représentants des Canadiens français domiciliés dans les 9 autres provinces".

La constitution du Québec

Les délégués seront appelés à définir les principes généraux d'une constitution moderne, à préciser les droits de l'homme, à juger le régime actuel des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

"Il apparait fondamental, lit-on dans le communiqué, de préciser les exigences de la société moderne et de définir les relations qui doivent exister entre les gouvernés et les gouvernants. Il est essentiel de savoir par quel mécanisme le choix d'un régime politique doit être fait, pour satisfaire la démocratie de participation et les aspirations de la société québécoise et canadienne-française."

Le développement économique du Québec

Les exposés de base analyseront la situation économique du Québec dans les secteurs des ressources naturelles, de l'industrie, du commerce, des institutions financières et du secteur public.

Une comparaison du développement québécois avec celui de l'Ontario est établie pour les 20 dernières années. Les délégués seront surtout conviés à déterminer les priorités majeures ou le développement économique du Québec. L'expansion industrielle et la prospérité du commerce et des institutions financières doivent répondre aux besoins de la société québécoise. "Nous croyons, affirme le même communiqué, que les délégués auront l'occasion de s'exprimer avec clarté sur les moyens à devoir appliquer pour redresser la situation économique des Québécois.

Les minorités françaises

L'exposé de base analysera la situation des Canadiens français domiciliés à l'extérieur du Québec. Cette étude porte sur la démographie, l'enseignement du français, la réalité scolaire, la situation culturelle, la vie sociale et les difficultés actuelles ressenties en diverses provinces canadiennes. Les délégués seront particulièrement invités à rechercher la collaboration des divers territoires sur la réalisation d'objectifs fondamentaux.

"Ainsi, conclut le communiqué en question, les assises contribueront au progrès du Québec et au plein épanouissement de la nation canadien-

À la conférence constitutionnelle de mi-février

Le Fédéral et les Provinces devront faire le point sur les huit objectifs principaux de la Confédération

OTTAWA — L'égalité culturelle, la dualité linguistique et l'unité canadienne sont parmi les huit objectifs principaux de la Confédération, mentionnés dans des rapports confidentiels préparés en vue de la conférence constitutionnelle qui doit avoir lieu le mois prochain.

Tout indique que les différents points de vue des parties intéressées, surtout d'Ottawa et de Québec, sur la répartition des pouvoirs dans une nouvelle constitution ne manqueront pas de susciter des débats difficiles.

La conférence des premiers ministres des provinces et du premier ministre du Canada devra exprimer ses opinions sur une liste de huit objectifs essentiels préparée par le comité permanent de la conférence. Ce sont:

— Promouvoir le développement social, culturel et économique du Canada, ainsi que le bien-être et l'égalité de possibilités pour tous les Canadiens.

— Promouvoir le plein développement de toutes les régions du Canada.

— Promouvoir l'unité canadienne.

— Assurer l'égalité culturelle pour les deux communautés linguistiques ou deux nations.

— Assurer le plus complet développement de la dualité linguistique du Canada.

— Créer une nation au sein de laquelle tous les Canadiens pourront trouver n'importe où au Canada la pleine satisfaction en tant que citoyens et le maximum d'avantages de leur héritage linguistique et culturel individuel.

— Assurer la pleine réalisation des droits et libertés fondamentaux de tous les Canadiens.

— Porter au maximum la contribution des Canadiens à la paix mondiale et promouvoir le progrès social, culturel et économique de la société mondiale.

Le rapport souligne des "différences marquées" parmi les membres du comité, représentant les 11 gouvernements, concernant les objectifs eux-mêmes et les significations exactes de certaines expansions, comme "égalité culturelle".

Il suggère que les premiers ministres provinciaux et le premier ministre fassent une déclaration générale sur les objectifs essentiels, comme point de départ pour la discussion des buts et objectifs de la société canadienne.

Objets de révision

La conférence devra décider si elle veut une révision totale des problèmes constitutionnels ou seulement une étude limitée de sujets comme celui de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Les rapports confidentiels provenant du comité permanent de représentants des 11 gouvernements demandent au premier ministre et aux premiers ministres des provinces de régler un désaccord sur cette question. Ce comité a été créé il y a plus d'un an, afin de jeter les bases d'études et de passer au crible une variété de propositions constitutionnelles soumises par les divers gouvernements.

Les rapports de ce comité déclarent que certains représentants croient que la conférence "visait à une révision très vaste et fondamentale, embrassant tous les aspects de la vie canadienne pouvant être affectés de quelque façon par la constitution, écrite ou non-écrite".

"D'autres sont d'avis que l'ampleur de la révision projetée était beaucoup plus limitée, impliquant peut-être l'examen de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, dans le but d'étudier les amendements suggérés à ce sujet".

Le comité a décidé de poursuivre temporairement ses travaux, en se basant sur le "concept de révision totale", en attendant que les chefs de gouvernement clarifient la situation.

Articles rejetés

Les représentants provinciaux et fédéraux sont tombés d'accord sur le fait que le droit de travailler, le droit à la sécurité sociale et le droit à l'éducation n'ont pas leur place comme articles écrits de la constitution canadienne.

Le rapport déclare que la charte proposée par le gouvernement fédéral et certaines suggestions des gouvernements provinciaux impliquent l'insertion par écrit, dans la constitution, de droits sociaux et économiques.

"Ces droits pourraient être considérés comme incluant le droit au travail, le droit à des conditions justes d'emploi, le

(Suite à la douzième page)

Manitoba Hydro inondera Southern Indian Lake

Faisant la sourde oreille aux protestations des Indiens et Métis de la petite localité de Southern Indian Lake, le gouvernement manitobain vient de permettre à la Société Manitoba Hydro d'aller de l'avant avec son projet d'élever le niveau des eaux du lac Southern Indian et d'inonder la localité du même nom. Le ministre des Ressources naturelles, M. Harry Enns, a déclaré que la décision avait déjà été prise il y a quelques mois et que les audiences publiques, dont la deuxième doit se tenir le 27 janvier, n'ont trait qu'à des questions connexes et ne changeront rien au projet lui-même.

Les chefs des partis de l'opposition, MM. Gildas Molgat et Russ Paulley, ont violemment critiqué l'attitude du gouvernement qui, selon eux, ne tient aucunement compte des répercussions que le projet aura sur la population indigène de l'endroit.

Lancement d'un 3e satellite canadien

OTTAWA — Le troisième satellite canadien sera lancé en Californie entre le 26 et le 31 janvier, a annoncé le gouvernement fédéral.

Il aura pour mission d'explorer les couches supérieures de l'atmosphère et de l'ionosphère et se joindra à Alouette-I, lancé en 1962, et Alouette-II, mis en orbite en 1965.

Baptisé ISIS, l'engin de 525 livres transmettra aux stations terrestres toute une gamme de renseignements spatiaux. Son nom est une abréviation de l'International Satellites for Ionospheric Studies (satellites internationaux destinés à l'étude de l'ionosphère). Le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Norvège, le Japon et l'Australie participent à ce programme de recherches.

Dans les milieux scolaires de St-Boniface

Que pourrait-on faire pour améliorer les cours de français?

— V —

Ce qui frappe le plus quand on interroge les étudiants d'aujourd'hui (autrefois, nous aurait-on même interrogés?) sur ce qu'ils pensent particulièrement de leurs cours de français, ce n'est pas tant la franchise de leurs opinions que la variété des suggestions qu'ils sont prêts à présenter dans le but d'améliorer la situation. Et il faut l'avouer, certaines de ces suggestions sont très valables.

On peut se demander d'où leur viennent ces bonnes idées. Nous sommes porté à croire que le fait d'avoir des professeurs différents pour chaque matière (ou presque) permet à l'élève d'établir des comparaisons et de porter un jugement sur la valeur pédagogique de chacun de ses maîtres. Il est tout à fait normal que les plus enthousiastes, les plus dynamiques, les plus inventifs d'entre eux gagnent les faveurs des étudiants et servent même de critères pour évaluer les autres.

C'est ce qui permet de supposer que plusieurs de leurs suggestions sont basées sur certaines expériences déjà tentées par quelques-uns de leurs professeurs. Ainsi, par exemple, l'emploi de disques en classe, l'analyse de chansons françaises des plus grands chansonniers de notre temps. — L'on sait que cette méthode a été lancée dans nos milieux par un professeur jésuite du Collège.

D'ailleurs plusieurs élèves, surtout de l'Institut Louis-Riel et de l'école du Précieux-Sang, ont suggéré que leurs classes de français consistent moins à leur apprendre des matières académiques qu'à les ouvrir et à les initier à la vie culturelle française. Un élève de l'école du Précieux-Sang souhaiterait qu'un cours soit consacré à la bibliothèque, un autre au disque, un troisième au film, et ainsi de suite. Plusieurs ont souligné cette disette de films français, entraide entre les écoles à ce sujet.

Des élèves des deux écoles aimeraient que leurs cours de français comportent des exercices de conversation française entre élèves et professeurs sur divers sujets d'intérêt commun. Plusieurs d'entre eux constatent en effet qu'ils ont de la difficulté à s'exprimer correctement sur des sujets ordinaires.

Un peu dans le même sens, ils voudraient voir beaucoup plus d'activités proprement françaises et culturelles telles que théâtre, concours oratoires, concours inter-écoles à la télévision du genre de "Reach For The Top", afin de stimuler un intérêt à la vie française dans chaque école et chez l'ensemble des étudiants.

Nous avons déjà rapporté dans un précédent article l'opinion des étudiants sur les textes qu'ils ont à étudier. Là-dessus, certains suggèrent que les livres choisis soient plus à leur niveau, d'autres demandent des auteurs canadiens mais aussi des écrits d'écrivains d'autres pays francophones afin, disent-ils, "de mieux comprendre les autres".

Enfin, et ceci se rapporte plutôt à l'ambiance scolaire, des élèves de Louis-Riel ont souligné que les activités françaises devraient recevoir beaucoup plus d'encouragement. Ils souhaitent en outre beaucoup plus de collaboration et de fierté française parmi les élèves francophones.

Le point de vue des enseignants

Nous avons aussi voulu interroger les enseignants sur cette question des cours et du programme de français. Nous pouvons dire que les réponses les plus précises nous sont venues de l'école du Précieux-Sang et du Collège. Ailleurs, on sentait beaucoup d'hésitation de la part des enseignants à nous dire franchement ce qu'ils pensent. — Nous reparlerons plus tard de cette hésitation des enseignants.

Pour un professeur du Collège, lui-même originaire de France, la structure française de base chez les élèves qui viennent des écoles publiques est convenable. Il n'y a pas de problème dans le domaine de la compréhension. Mais les déficiences se font surtout sentir au niveau de l'expression: la langue parlée est très faible; le vocabulaire est fort limité.

Le même professeur reconnait d'autre part que la littérature française ne correspond pas à ce qui intéresse les jeunes de nos milieux. Il faudrait puiser davantage dans la littérature canadienne. Il conviendrait aussi de leur faire lire ou étudier (en français) les problèmes canadiens. Cela pourrait motiver les jeunes à apprendre le français.

(à suivre)

ÉDITORIAL

La vie hasardeuse des périodiques

Il est de plus en plus fréquent aujourd'hui que des journaux ou périodiques soient forcés de disparaître à cause de difficultés financières. Ainsi, tout dernièrement, une revue américaine de grande réputation, le SATURDAY EVENING POST, annonçait qu'elle cessait de paraître: elle existait depuis plus de 125 ans et comptait encore quelque trois millions d'abonnés!

A voir tomber ainsi de pareils géants, on en vient à se demander comment de faibles nains comme notre journal puissent réussir à rester encore debout. N'ayant aucun but lucratif, ne jouissant d'aucun appui politique, aussi pauvre qu'indépendant, notre hebdomadaire n'a que l'appui de quelques milliers d'abonnés et de quelques dizaines d'annonceurs réguliers, de même que la collaboration entièrement gratuite d'une poignée de correspondants, pour l'aider à contrebalancer le coût terriblement élevé de l'impression. Et que dire des frais postaux qui viennent d'être haussés à un taux exorbitant?

Il est alors facile de comprendre pourquoi le service de rédaction doit se réduire à la plus simple expression: un rédacteur, deux secrétaires et un correcteur d'épreuves.

Ce n'est certes pas sans raison que les lecteurs du Manitoba et de la Saskatchewan se plaignent parfois que le journal ne suit pas assez de près leurs activités. On le voudrait bien mais qui va assurer ce "nerf de la guerre", l'argent nécessaire pour embaucher des reporters compétents qui sachent écrire un français convenable? Où trouver, en nos milieux, de jeunes écrivains de talent quand nos systèmes actuels d'éducation se préoccupent si peu d'en former en aucune langue? On pourrait en trouver ailleurs, nous dira-t-on. Sans doute mais qui va en assumer les dépenses supplémentaires?

On s'en rendra facilement compte, dans le domaine de la presse et surtout de la presse de langue française, les beaux projets sont plus faciles à échafauder qu'à réaliser. Pour toute fin pratique, il faudra éventuellement faire appel à un appui plus généreux de la part des Franco-Manitobains. Sans une aide accrue de leur part, il sera impossible de faire un pas en avant.

J.-P. A.

Vestige du colonialisme

Dans le Bulletin du Service d'Information du Gouvernement manitobain on lit que parmi les conditions requises pour jouir du droit de vote au Manitoba il faut être citoyen canadien ou "citoyen britannique"!

Nous nous demandons vraiment en vertu de quel principe un citoyen "britannique" non canadianisé (qu'on nous pardonne ce néologisme) peut se permettre de voter au Canada, pays indépendant, autonome. Que vient faire un citoyen des "British Isles" dans nos affaires? Le droit d'élire leur propre gouvernement, n'est-il pas ce qu'il y a de plus exclusif aux citoyens d'un pays?

Il est plus que temps de débarrasser nos règlements électoraux de tous ces vestiges de colonialisme. Evidemment, nous pouvons nous récrier contre cette anomalie, nos gouvernants n'y feront rien, menés qu'ils sont la plupart du temps par des fonctionnaires pour qui la routine et l'instinct de conservation passent avant l'invention et le rajeunissement des cadres! Qu'il en faut du temps pour éliminer de notre système canadien ces greffes qui nous empêchent d'être pleinement maitres chez nous!

J.-P. A.

Autour de la conférence du Commonwealth

N.D.L.R. — Voici quelques commentaires d'un journaliste parmi les 47 journalistes canadiens qui s'étaient rendus à Londres pour "suivre" cet événement historique:

Il faut dire que la Conférence est d'un ennui mortel. Elle est si ennuyeuse que le chef non identifié d'une des délégations africaines s'est laissé aller à de puissants ronflements pendant les savants exposés de la première journée.

...

Au niveau des principes, la Grande-Bretagne est le pays le moins raciste du monde, mais en pratique, elle veut freiner l'invasion de son territoire par les gens de couleur. Plusieurs de ces derniers, notamment ceux de la Jamaïque, sont fort mécontents de leur sort d'immigrés. On ne leur facilite pas l'existence et l'on voudrait même les voir retourner dans leur pays d'origine comme ne se cache pas pour le dire le député conservateur Enoch Powell. Le ministre James Callaghan assure que nombre de citoyens partagent ces vues.

Si la conférence n'a rien donné de positif jusqu'à présent, elle a, au moins, démontré que le soi-disant "fair pley" n'existe que dans la mesure où il ne nuit pas à la tranquillité de l'Etat et du peuple. Chose étrange à l'heure où la Grande-Bretagne tente de fermer ses portes aux gens de couleur elle s'apprête à se doter d'une déclaration des droits de l'homme car, signale le "Times" du 9 janvier, celle de 1689 n'est plus tout à fait à jour.

Devant tous ces faits, on comprend le peu d'enthousiasme de M. Trudeau pour les travaux de la conférence... Avant de quitter Ottawa, il avait d'ailleurs dit qu'il se rendait à Londres beaucoup plus pour écouter que pour parler. Malgré tout, on souhaiterait le voir agir avec plus de discrétion, dans ses sorties mondaines. Notons... que ses sorties n'ont rien de très scandaleux puisqu'il est suivi à la trace par un garde-du-corps et que certains journalistes et photographes ne le laissent pas d'une semelle...

Marcel Gingras
(Le Droit, 10-1-69)

Aux Etats-Unis, l'engorgement des tribunaux fédéraux est tel qu'un délai de trois ans n'est pas rare avant qu'un procès fasse suite à une plainte au civil. Au 30 juin 1963, les affaires civiles en attente devant des tribunaux fédéraux s'élevaient à plus de 69,000. Le chiffre dépassait 9,000 pour les affaires criminelles. Au 30 juin dernier, ces chiffres étaient de 82,000 et 14,000.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL
(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)
Canada: $4.00
Etats-Unis: $6.00
Autres pays: $8.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Écart grandissant entre le foyer et l'école

Plus l'éducation se transforme, moins il existe de contact entre le foyer et l'école.

On s'accorde généralement à dire que le foyer et l'école sont non seulement les deux plus grandes influences dans la vie de tout enfant, mais, et cela est encore plus important, qu'ils doivent se compléter l'un l'autre.

Et pourtant, à mesure que l'éducation se transforme — et qu'elle devient un domaine peuplé presque exclusivement de professionnels — il y a de moins en moins de dialogue entre parents et enseignants. Il s'ensuit qu'il y a également de moins en moins de dialogue et de compréhension entre le contribuable et les commissions scolaires et/ou le ministère de l'Education.

Le mouvement foyer-école a existé pendant de nombreuses années, mais il n'est jamais devenu vraiment efficace.

Les changements importants des récentes années font que l'école semble "étrange" aux parents même les plus instruits, d'où la difficulté pour le mouvement foyer-école de devenir un élément stable et progressif de la communauté. Il serait grandement souhaitable, dans tous les centres, que des "instituteurs et principaux progressifs" fassent grandir ce mouvement. Il serait tout à leur avantage de le faire.

Le Free Press, Nanaimo
(le 23 décembre 1968)

Un nouveau mécanisme parlementaire est entré en vigueur aux Communes

OTTAWA — Un tout nouveau mécanisme parlementaire est entré en vigueur aux Communes le 14 janvier. Pour les Canadiens de l'extérieur de la capitale fédérale ces changements seront plus importants qu'évidents.

Même le profane, qui s'intéresse occasionnellement aux questions parlementaires, pourra relever certaines nouvelles techniques et une nouvelle terminologie.

Le changement le plus ostensible sera la plus grande régularité dans l'année parlementaire. Suivant les nouvelles règles, la session annuelle s'ouvrira en septembre ou en octobre pour prendre fin en juin.

Pour une raison quelconque, la session sera divisée en trois périodes prenant fin le 10 décembre, le 26 mars et le 30 juin.

Dans le passé, certaines sessions ont duré beaucoup plus qu'une année et il a été difficile de reconnaitre un schéma précis.

On a cru que les nouvelles procédures sauveront de 40 à 50 jours par session, mais des experts ont rejeté cette hypothèse.

Du point de vue interne, le changement principal dans le règlement est sans doute celui qui prévoit que beaucoup plus de questions seront traitées par les comités parlementaires permanents. A certain moment, la Chambre pourra même ajourner ses travaux pour permettre aux comités de siéger.

Les trois périodes auront un rapport direct avec les crédits, la principale fonction du parlement étant d'allouer au gouvernement les fonds dont il a besoin.

Dans la précédente réglementation, les Communes avaient 38 jours pour examiner les estimations des dépenses gouvernementales et approuver les crédits nécessaires.

Aux termes du nouveau régime, le gouvernement soumettra en février ses principales estimations des dépenses pour l'année fiscale commençant le 1er avril suivant.

Les estimations de chaque ministère seront renvoyées à un comité qui devra soumettre son rapport au 31 mai et les principales estimations seront approuvées au 30 juin.

Les crédits provisoires qui fournissent au gouvernement les fonds nécessaires pour les mois d'avril, mai et juin en attendant le vote des estimations, seront alloués au 26 mars. Les estimations complémentaires devront avoir été votées à la fin de la période au cours de laquelle le gouvernement les aura présentées.

Dans le passé, le vote des crédits donnait à l'opposition l'occasion de formuler à l'encontre du gouvernement des critiques d'ordre général et de soumettre des motions de défiance.

Dorénavant, à l'instar des Communes de Grande-Bretagne, l'opposition se verra allouer des journées spéciales, 25 au total pour toute l'année, au cours desquelles il lui sera loisible de choisir les sujets des débats, lesquels, au gré de l'opposition, pourraient avoir trait aux crédits courants ou aux rapports des comités sur les estimations budgétaires des ministères.

Six motions

L'opposition n'aura droit qu'à six motions de défiance, au rythme de deux par période. Lors des autres journées de l'opposition, une motion pourra être soumise et débattue, mais non mise aux votes.

Le président décidera en dernier ressort qui des partis de l'opposition pourra présenter une motion et il est à présumer qu'il répartira les journées de l'opposition entre les différents partis, en tenant compte de leur envergure.

En plus des 25 journées, l'opposition pourra avoir trois journées supplémentaires pour les estimations finales soumises au cours de la session de printemps. Chacune des huit journées réservées aux débats sur le discours du trône, ou des six réservées au budget, qui n'auront pas été utilisées, pourront aussi être ajoutées à ce supplément.

Pour ce qui est des projets de loi, ils devront toujours passer les trois lectures et les altérations apportées à ce système portent sur d'autres points. Ainsi l'étape des résolutions concernant un projet qui comporte des dépenses est éliminée.

La première lecture sera une opération de routine, destinée à permettre aux députés de prendre connaissance du contenu du projet de loi. A la seconde lecture, les députés se contenteront de définir les contours du projet qui sera alors transmis au comité pour y être examiné en détail.

Pas de politique

Les membres du comité examineront le projet sous l'angle technique, en spécialistes, et non sous un angle politique. En d'autres termes, les critiques devront davantage porter sur l'importance du projet du point de vue de l'intérêt national que sur les divergences de caractère politique. Puis le comité soumettra son rapport à la Chambre.

Les amendements ne pourront être soumis qu'en comité ou en chambre, lors de l'étude du rapport de ce comité. Dans ce dernier cas, un préavis sera nécessaire et le président aura le droit de combiner ou de faire une sélection parmi les diverses propositions d'amendement.

Les nouveaux règlements limitent également le temps consacré aux discours. Dans certains cas, les orateurs n'auront pas droit à plus de 20 minutes.



Quinze ou vingt degrés (F.) sous zéro; quatre-vingts pour cent d'humidité relative; vent du nord-ouest à vingt milles à l'heure et occasionnellement un parhélie dans le ciel; voilà le menu habituel des Winnipegois au mois de janvier. Et les Montréalais viendront nous dire qu'il fait froid chez eux!
(Cliché Winnipeg Free Press)

Le 26 janvier

XVIe Journée Mondiale des Lépreux

Pendant qu'il parcourait le monde et donnait plus de 1,200 conférences pour bâtir l'Institut de la Lèpre de la Côte d'Ivoire, Follereau recevait des lettres de tous les coins, médecins, missionnaires ou malades, qui lui disaient: "Et nous! nous n'existons pas! Vous ne vous occupez pas de nous; ça ne vous intéresse pas. Il n'y a pas que la Côte d'Ivoire. Venez nous voir, et vous vous rendrez compte!"

Alors, toujours en compagnie de son admirable épouse, Follereau partit, toute sa vie, en avion, en pirogue, à dos de chameau, en voiture, par tous les moyens possibles, dans toutes les parties du monde, au fond des forêts les plus denses.

Follereau alla ainsi pour leur porter secours, sans doute, mais surtout pour leur tendre les mains. Par exemple, dans ce centre affreux, hideux, qu'il a trouvé au Moyen Orient, à dix milles d'une grande ville: 300 malades entourés de fils barbelés, le courant électrique dans les barbelés. Follereau a dû menacer pour entrer dans cette prison bien gardée. Car il sait, à l'occasion, faire de saintes colères et menacer de scandale.

Il est entré. Mais il était à bout; au bout de son voyage, au bout de ses fatigues, et au bout de ses ressources. Il n'avait vraiment rien. Et ces pauvres gens étaient tout étonnés de voir une femme au milieu d'eux, de voir M. et Mme Follereau. Et ceux-ci n'avaient rien. Follereau leur a simplement dit: "Nous ne sommes pas de votre pays; nous ne sommes pas de votre race; il ne faut pas nous en vouloir. On est venu seulement vous dire qu'on vous aimait bien." Alors le seul qui parlait anglais lui a répondu: "Tu n'as rien apporté, mais tu es venu. Merci! Alors, puisque tu es venu, touche seulement nos mains!" Et alors, à sa suite, tous ont défilé, et M. et Mme Follereau ont touché ces mains évanouies, ces moignons de mains mutilées. Et ces pauvres hommes, qui recevaient une poignée de main d'homme à homme, une poignée de main qui leur rendait, pour un instant, leur dignité perdue, avaient, dans leur sourire, quelque chose de merveilleux, d'éblouissant, d'incomparable.

Telle a été, pour Follereau, la Bataille de la Lèpre. Par un geste de fraternité, des milliers et des milliers de fois renouvelé, les traiter avec charité, comme d'autres malades, les considérer, enfin, non plus comme des maudits, mais comme des humains. Et c'était, pour eux, une espèce de résurrection, un retour à la vie; c'était un printemps qui refleurissait dans ces coeurs tant de fois desséchés.

Car la lèpre, c'est du sang, c'est des larmes; ce sont des gens mutilés, mourants et qui agonisent sans espoir. Follereau n'avait pas ce qu'il fallait pour les soigner; il n'est pas médecin. Mais il pouvait seulement les aimer. Il leur donnait donc, et il leur a toujours donné ce qu'il avait: l'amour. Et c'est cet exemple qui a entraîné, dans tous les pays, des milliers d'autres à traiter désormais le lépreux comme un autre malade et comme un être humain; des milliers de personnes à aller, à l'occasion de la Journée Mondiale des Lépreux, visiter ces malades et leur apporter des douceurs; des milliers de gens au coeur d'or à se priver et à verser des offrandes généreuses pour que les dix millions de Lépreux qui, par notre lâcheté, ont été jusqu'à maintenant sans soins, sans secours et sans amour, soient enfin traités, soignés et guéris. Demandez à recevoir le Bulletin (gratuit) que nous publions tous les deux mois, en écrivant: Le Secours aux Lépreux, c.p. 1672, Succursale B, Montréal 110.

Communiqué

Sir John A. MacDonald et le problème du bilinguisme

OTTAWA — Sir John A. Macdonald écrivit en 1857 à un ami montréalais que la difficulté avec les anglophones québécois était qu'ils cherchaient à dominer les Canadiens français.

". . . la vérité est que vous, Canadiens britanniques, ne pouvez oublier que vous avez déjà été supérieurs, que Jean-Baptiste était votre coupeur de bois et votre porteur d'eau," écrivit-il à Brown Chamberlin, avocat montréalais qui fut directeur de The Gazette, de 1853 à 1867. Chamberlin se fit élire aux Communes en 1867 et fut fait Imprimeur de la reine en 1870.

La lettre de Sir John figure dans un volume préparé par les Archives publiques du Canada et publié par l'Imprimeur de la reine. L'ouvrage, intitulé Letters of Sir John A. Macdonald, 1836-1857, se vend $10.

Il s'agit du premier volume d'un projet ambitieux des Archives: la publication d'une série d'ouvrages sur les documents des premiers ministres.

La correspondance jette plus de lumière sur le caractère de cet homme qui a dominé la vie politique canadienne de la dernière moitié du 19e siècle.

Ses commentaires dans la lettre à Chamberlin sur les Canadiens anglais du Québec sont les seuls à traiter du problème du bilinguisme.

Il écrit à Chamberlin:

"Vous luttez comme les Irlandais protestants d'Irlande, comme les envahisseurs normands en Angleterre, non pour l'égalité, mais pour la suprématie: la différence entre vous et ces gens intéressants et plaisants est que vous n'êtes pas assez honnêtes pour l'admettre. Vous ne pouvez accepter, vous n'accepterez pas le principe qui veut que la majorité gouverne."

Les francophones constituaient environ les deux tiers du Bas-Canada, ou Québec. Les Anglais occupaient près du tiers des sièges de la province, au Parlement de l'ancienne province du Canada qui groupait l'Ontario et le Québec actuels.

Deux moyens

". . . le malheur de votre position est que vous êtes en minorité et ne pouvez, par conséquent, commander la majorité des voix. Les seuls remèdes sont l'immigration et la reproduction . . ."

En 1857, la moitié des fonctionnaires et des juges étaient anglophones.

Pour l'avenir, Sir John affirmait: "Aucun homme sensé ne peut présumer que ce pays pourra durant un siècle être gouverné par un gouvernement qui ne soit nullement francisé.

"Le Britannique du Bas-Canada qui veut conquérir doit savoir se courber. Il doit se faire des amis parmi les Français; sans sacrifier le statut de sa race ou de sa lignée, il doit respecter leur nationalité. Qu'on les traite comme une nation et ils agiront comme le font normalement les gens libres: avec générosité. Qu'on les qualifie de faction, ils deviendront factieux."

Une "Banque des mots français"

Le Conseil international de la langue française, qui regroupe des spécialistes de la langue française venus de tous les pays francophones, se propose de créer sous le nom de "Banque des mots" un organisme qui se chargera de signaler à tous les utilisateurs de la langue française, et d'abord aux traducteurs, les bons équivalents trouvés aux termes techniques et scientifiques d'origine étrangère, anglo-saxonne en particulier.

Le Conseil se propose de créer, en première urgence, un fichier central réunissant tous les équivalents déjà proposés qui devront être désormais universellement admis. Un autre fichier réunira des néologismes en instance de traduction.

Des promulgations régulières de mots nouveaux seront faites par l'Académie française, en particulier, et par tous les moyens possibles, notamment la presse et les organismes de radio et télévision.

Le Conseil international de la langue française souhaite que la "Banque des mots" se montre capable de susciter en France et dans tous les pays francophones un effort généralisé de création lexicale.

(BNF, 21-12-68)

Le "joual" était déjà à la mode avant 1900

QUEBEC—Nos cultivateurs du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle, ceux dont on a tant vanté le bon parler français parce qu'ils ne voyaient jamais l'ombre d'un anglais étaient aussi aux prises avec les anglicismes, barbarismes et "truffismes" de tout genre.

Industrialisation sous l'étoile anglo-saxonne: commerce contrôlé par les conquérants; ignorants; ignorance des termes techniques français, toutes circonstances qui, avant l'ère de la radio et de l'avion, contribuaient à farcir d'anglicisme le français des villages québécois éloignés et qui ne comptaient à peu près pas d'éléments anglophones.

C'est le sens de l'allocution que M. Gaston Dulong, professeur de philologie française, à l'Université Laval, donnait le 7 janvier devant le club Rotary de Québec.

Le conférencier a trouvé surprenant que les milieux ruraux aient été à ce point contaminés alors que leurs habitants n'ont été que très rarement en contact avec les anglophones et qu'ils ont vécu dans un milieu francophone, sauf quelques exceptions.

Pendant ce temps, soit vers 1848, dans les villes comme Québec et Montréal, la proportion d'anglophones était beaucoup plus forte que maintenant: il y avait 40 pour cent d'anglophones à Québec et Montréal était en majorité anglaise. Par la suite, le nombre de citoyens de langue française a pris le Jessus.

M. Dulong, qui a effectué de nombreuses enquêtes sur l'état de la langue française partout au Canada, a attribué l'état d'anglicisation de la langue française des cultivateurs aux innovations techniques qui leur parvenaient de l'extérieur et dont l'appellation était anglaise. De même, le commerce était aux mains des anglophones; ce qui faisait, par exemple que l'orge cultivé par les agriculteurs devenait du barley dans la bouche de ces mêmes agriculteurs lorsque vendu en petites quantités par le magasin général. Et l'on mangeait de la soupe au barley, mais l'on cultivait de l'orge.

Le conférencier a illustré son allocution par une foule d'autres exemples. Nous en citons quelques-uns: un animal lousse, une corde slaque (slaque un peu!), la chope de viande (boucherie); la grocerie et le store; prendre une shire; s'matcher; calleur de set; blé-d'inde poffé; payer la traite; prendre une ponce; des cuf de culotte; fuse; tombleur; clabord, etc., etc.

M. Dulong a conclu que le grand danger des anglicismes, ce n'est pas tellement qu'il entre comme terme technique; c'est qu'il prenne ensuite une extension de sens et s'emploie au figuré. Ainsi en ce qui concerne cull (bois de mauvaise qualité), terme qui s'emploie maintenant partout où le parlant joual se fait "coller" avec de la mauvaise marchandise, ou une "blind date pas l'fun pantoute!"

Le remède? Selon M. Dulong, il importe avant tout d'accompagner la chose, dès sa parution, par le terme français approprié. Seulement à ce moment, dit-il, le mot sera accepté et restera. Ainsi, le terme trayeuse a été acceptée au lieu de "tireuse".

(L'Action, 8-1-69)

Le Commonwealth, une association qui doit se transformer

Les conditions nouvelles de notre époque, spécialement l'extraordinaire progrès technologique, l'accroissement constant du mouvement des personnes, la dimension internationale de l'enseignement et de la recherche, mais aussi des problèmes aigus comme l'exode des cerveaux, l'aggravation des disparités entre pays développés et en voie de développement, etc. appellent des formes nouvelles de coopération, sous le signe de l'information et de la concertation. Cela annonce peut-être l'avènement de nouveaux "grands ensembles", de communautés d'un type inédit dans l'histoire, et fondées en priorité sur des valeurs culturelles communes...

"Les 28 gouvernements représentant 800 millions d'hommes" est une belle formule pour les nostalgiques de l'empire, mais il n'y a plus depuis longtemps de communauté politique britannique. Il reste aux pays anglophones à y substituer (comme s'efforcent de le faire les pays francophones) une association nouvelle avec un esprit, des objectifs et des moyens adaptés aux conditions de l'époque.

(Extrait d'un article de Jean-Marc Léger dans Le Devoir du 7 janvier 1969.)

Nos lecteurs nous écrivent

De Belgique aux citoyens francophones de St-Boniface

Monsieur le Rédacteur,

Il y a quelques jours à peine, j'ai reçu par voie du courrier maritime votre journal, que mon oncle m'expédie régulièrement depuis l'hiver 1955, date à laquelle j'ai quitté St-Boniface jeune mariée, pour m'établir en Belgique avec mon époux, citoyen de ce pays.

Vos articles concernant les problèmes linguistiques de ma ville natale et de mon pays d'origine m'ont toujours fortement intéressés. Et, c'est avec stupéfaction que j'ai lu votre article, apparu en première page de votre journal du 27 novembre 1968, qui m'incite à écrire cette lettre ouverte. Quand quiconque, désirant s'exprimer en français, se voit dire qu'il est inutile de le faire puisque tout le monde comprend l'anglais, et ceci venant après une lettre en anglais de la part de M. Prud'homme, en réponse à une lettre en français, au sujet d'une demande de subside pour le concert Gilbert Bécaud si j'ai bon souvenir, et bien là, je dis aux citoyens francophones de St-Boniface — "Réveillez-vous, bon sens, avant qu'il ne soit trop tard".

Aux citoyens francophones de St-Boniface

Depuis treize ans environ, j'habite la Belgique parmi la communauté flamande et j'ai ainsi le loisir d'observer leur conflit linguistique, devenu pour eux une question de survie pour sauvegarder et protéger cette culture. Cinq millions des 9 millions Belges sont flamands, tandis que la minorité se compose de wallons, d'italiens, de marocains, d'espagnols, de turcs, etc. Les Wallons majoritaires de cette minorité ont toujours su avoir la main haute sur la destinée flamande et il en est toujours ainsi de nos jours mais à une échelle moindre qu'il y a quelques années.

Bien avant 1900, mais plus particulièrement depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les néerlandophones (flamands) se sont rendu compte de ce que leur courtoisie innée envers leurs compatriotes du sud leur valait; je m'explique, il y eut et il y a des facilités linguistiques accordées aux francophones habitant une commune flamande, soit à Louvain, à Anvers, à Gand, à Brugge, à Mol, mais plus spécialement aux alentours de Bruxelles, pour ne citer que quelques centres. Les francophones ont à leur disposition des écoles libres ou officielles dans leur langue maternelle, ainsi que des services religieux et des fonctionnaires bilingues sont à leur service dans les maisons communales (hôtel de ville) de leur nouveau domicile en territoire flamand, entre parenthèses ces facilités n'existent pas pour les flamands habitant les régions wallonnes. Et, ainsi, peu à peu, la commune flamande, par le jeu d'élection communale démocratique et la politique qui s'en mêle, devenait et devient francophone et souvent au détriment des néerlandophones qui se voyaient et se voient dans certaines communes de l'agglomération bruxelloise par exemple, dans l'obligation maintenant de s'adresser en français pour un service quelconque émanant de leur maison communale qui jadis fut flamande avant de devenir bilingue et qui est à nouveau unilingue avec facilités linguistiques pour les néerlandophones (flamands). Ironie du sort direz-vous? et pourtant...

Tout ceci et plus encore, pour vous dire combien l'incident survenu au conseil municipal de St-Boniface à propos du Centre culturel français, où son représentant voulant s'exprimer en français eut le malheur de méconnaître le fait que certains conseillers n'étaient point bilingues, m'a touché et m'a semblé comme le début de la fin pour la communauté francophone de St-Boniface.

Je suis natif de St-Boniface, et je suis fière d'être Canadienne et Canadienne française de surcroît, et je ne voudrais pas dire un jour à mes enfants que la ville qui m'a vue naître, grandir et marier dans ma langue, est devenue une chose du passé parce que les Canadiens francophones l'habitant n'avaient pas le cran nécessaire pour contrecarrer les anglophiles, et que sur ce plan les Canadiens francophones de St-Boniface étaient moins courageux pour la défense de leur culture que les Belges néerlandophones qui eux au moins combattent intelligemment pour ce qui est leur par droit et par tradition. A moins, et ou, à moins d'une prise de position très nette de la part des Franco-manitobains avant que l'on parle d'eux dans le passé.

Allons, réveillez-vous, avant qu'il ne soit trop tard et que votre communauté qui débuta en 1818, ne disparaisse complètement à cause de votre inertie.

Bon souvenir à tous,

Irène Deferme (née Viau),
Machelen, Belgique.
(le 14 janvier 1969)

☆ ☆ ☆

Le docteur Louis-Donat Collin

Guérir quelquefois,

soulager souvent,

consoler toujours

Telle était la maxime médicale que le docteur Collin, de regrettée mémoire, se plaisait à répéter à ses nombreux patients désireux de se faire guérir.

Le docteur Collin était devenu une figure remarquable dans le monde médical de Winnipeg et de St-Boniface.

Il fit ses études classiques au Collège de St-Boniface et à l'Université d'Ottawa. Après quatre années de recherches pathologiques, il obtint son doctorat en médecine à l'Université de Montréal.

Durant la Première guerre de 1914-1918, il s'enrôla dans l'armée canadienne comme médecin-major d'un hôpital à Paris. Le gouvernement français lui décerna une médaille d'honneur en souvenir de ses services rendus. C'est pendant son séjour en France qu'il épousa la sympathique infirmière, Rose Dolittle, affectée à son régiment. Elle encouragea fortement son mari à continuer de poursuivre des cours de chirurgie spécialisée à la Sorbonne.

De retour à St-Boniface, il devint chirurgien en chef de l'hôpital de cette ville jusqu'au moment de sa retraite en 1948. Feu le docteur Léon Benoit, diagnosticien émérite, était son ami fidèle.

Si vous voulez savoir le nombre de vies qu'il a sauvées au cours de sa profession, allez le demander à son disciple de confiance, le docteur Robert Jacques, ainsi qu'aux Soeurs Grises. Tous ceux qui l'ont vu manier le scalpel avec dextérité sont en mesure d'affirmer que la plupart de ses opérations étaient bien réussies.

En bon philosophe, sage et pratique dans l'existence, le docteur Collin se retira complètement de la médecine et de la chirurgie vers l'âge de 67 ans.

Doué d'une mémoire phénoménale, il lisait énormément pour enrichir ses connaissances: arts, sciences, littérature anglaise et française, médecine, religion, etc., tout y passa et l'on pouvait causer avec lui sur tous ces sujets. Son livre de chevet était la "Vie de Jésus" par Daniel Rops.

Durant sa vie active, il avait su délier les cordons de sa bourse pour venir en aide à une dizaine de jeunes gens pour compléter leurs études en médecine.

Retiré à l'hôpital Taché durant ces trois dernières années, une arthrite constante aux genoux l'empêcha de marcher. Il eut en plus la douleur de perdre la vue.

Ne méritait-il pas meilleur sort après avoir consacré sa vie à soulager l'humanité souffrante?

On ne l'entendait jamais se plaindre. Pour garder sa lucidité d'esprit qu'il conserva jusqu'à sa mort, il se cramponnait dans sa chambre, seul, à écouter la radio, sa fidèle amie qui lui communiquait toutes les nouvelles sportives, politiques et internationales et même dans l'espace terrestre.

Stoïque et chrétien dans l'âme, il donnait par ce fait même l'exemple de patience et de résignation chrétienne à tous ceux qui l'entouraient.

Puisse Dieu lui ouvrir toutes grandes les portes de son Paradis!

Godias Brunet,
Saint-Boniface.

Mise au point au sujet du 100 Nons

Monsieur le Rédacteur,

Au nom de l'organisation du 100 NONS, je me permets de venir faire une petite mise au point quant à l'article intitulé "Le 100 NONS ou non" paru dans le dernier numéro de L'Aube à l'envers.

On y dit: "A ce qu'on dit, elles (les Fantaisies) voulaient être payées...". Le 100 NONS n'en a jamais entendu parler et les Fantaisies non plus.

On y dit également: "Leur manque d'unité (les 123) pourrait fort bien être dû au fait qu'ils réclament en vain quelques sous nécessaires...". Aucune réclamation n'est parvenue au 100 NONS de la part des 123.

On y dit encore: "Pourquoi ne l'a-t-on jamais revue (Michelle Pelletier) au 100 NONS au cours de la saison 67-68, après l'ouverture, octobre '67". Ceci est encore faux. Michelle a bel et bien donné un spectacle en novembre '67. Elle fut invitée comme d'autres à participer par exemple en janvier '68 au Concours Jeunesse Oblige. Enfin cet automne, elle nous écrivait une lettre regrettant de ne pouvoir accepter notre invitation de continuer à participer au 100 NONS étant donné qu'elle déménageait en Saskatchewan.

On y dit enfin: "Le Comité du 100 NONS refuse de payer les artistes", ce qui laisse entendre deux choses; tout d'abord que les artistes ont demandé d'être payés, ce qui est faux, et que le 100 NONS n'a jamais récompensé les artistes, ce qui est également faux. A certaines occasions, lorsque certains artistes ont rendu un service spécial à notre organisation, selon nos moyens, nous leur avons offert quelque chose. Par ailleurs nous n'avons pas l'intention de "payer" les artistes. Comme annoncé avant Noël cependant, à l'avenir nous tenterons de leur offrir un petit cachet.

Ajoutons que le 100 NONS, d'après les statistiques, a connu cette année une plus grande popularité que l'année dernière et que nous ouvrons nos portes au début de février pour une autre saison, avec quelque chose de nouveau.

Gérard Jean,
président du 100 Nons.
(St-Boniface, le 20 janvier '69)

• • •

Un mot d'appréciation

Monsieur le Rédacteur,

Le Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques qui se rencontrait le 17 janvier 1969 tient à vous féliciter pour l'à-propos des nombreux articles d'information et d'intérêt publiés dans "La Liberté et le Patriote". Nous apprécions l'évolution du journal qui devient vraiment le porte-parole de la communauté francophone et qui prend position face aux problèmes de l'heure.

Nous tenons particulièrement à complimenter Monsieur le Rédacteur pour ses éditoriaux pertinents et de grande actualité. En ce début d'année, souhaitons qu'un véritable dialogue suscite en tous le goût de l'effort et de l'entreprise.

En vous réitérant toutes nos félicitations, veuillez agréer, M. le rédacteur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Armelle Molin,
Conseil diocésain L.F.C.
(Le 20 janvier 1969)

• • •

Au Rédacteur,

Les Missionnaires Oblats ont lu avec intérêt votre éditorial publié le 15 janvier 1969 intitulé: "Un exemple de maladresse".

Nous voulons tous ensemble endosser votre pensée et vous féliciter d'avoir souligné adroitement une maladresse de nos gouvernants en vous faisant le défenseur des pauvres et des moins fortunés.

Bien vôtre,

Les Révérends
Pères Oblats
(Winnipeg, le 16 janvier 1969)

N.D.L.R. — Cette lettre était accompagnée d'une liste de trente signatures de missionnaires du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan.

A la suite d'un essai aux E.-U. Hausse de 20½ du taux de radioactivité au Canada

OTTAWA — Une explosion nucléaire expérimentale effectuée par les Etats-Unis, en décembre dernier, a provoqué un nuage de radioactivité qui a atteint le Canada et a multiplié par 20 le niveau normal de la radioactivité dans l'air, bien que demeurant nettement en deçà de la cote d'alerte pour la santé.

Le ministère des Affaires extérieures, informé à l'avance de la possibilité d'une telle éventualité, a demandé aux Etats-Unis un complément d'information sur l'affaire et des commentaires.

Les Américains se sont contentés de communiquer des informations sur les retombées, qui indiquent que celles-ci n'ont pas atteint la cote d'alerte. Mais ils n'ont encore fait aucun commentaire à ce sujet.

Quatre des 24 stations canadiennes de surveillance de la radioactivité — Hamilton, Toronto, Ottawa et Montréal — signalaient les 12 et 13 décembre une augmentation du taux de la radioactivité.

A Washington, un porte-parole de la commission de l'énergie atomique a déclaré: "Nous ne voyons rien dans la situation qui justifie une enquête".

"Il y a eu de légères retombées radioactives d'ailleurs prévues".

Le nuage a été suivi par avion jusqu'à un point à proximité de Dillion, Mont., à quelque 240 milles au sud de la frontière Alberta-Montana.

Le taux de la radioactivité qui a été le plus élevé dans la région d'Ottawa était de plusieurs centaines de fois inférieur aux retombées occasionnées par les explosions des bombes atomiques qui ont eu lieu vers la fin des années 1950 et le début des années 1960.

M. Louis Perrin (ci-dessus) vient de terminer une semaine de cours en administration de studio photographique sous la direction de M. Bob Latorre (ci-dessous), de Rochester, N.Y. Ce dernier, diplômé en administration, est professeur d'administration en plus de diriger avec succès sa propre entreprise de photographie. M. Perrin passera les deux prochaines semaines à Houston, Texas, où il étudiera les techniques les plus récentes dans la photographie des mariages.

LE CARNET POSTAL

Il est curieux de constater, à l'étude des archives postales canadiennes, que le premier bureau de poste à Montréal, Québec et Trois-Rivières a été établi par le grand homme d'Etat et inventeur américain, Benjamin Franklin.

Emissions de catéchèse pour adultes à CBWFT

Titre: Le temps s'ouvre.

Thème général: Par la venue de Jésus dans notre temps d'homme, notre temps d'homme s'ouvre à des désirs infinis.

Première émission, le 26 janvier

Nos désirs: Vaut-il la peine de vivre? Qu'espérons-nous de mieux dans la vie? Quand sommes-nous heureux? Ces questions, un homme les a vécues.

Jésus a aimé la vie passionnément tant qu'il a ouvert aux hommes le temps d'une meilleure espérance... Est-ce que je me sens concerné?

Ces émissions ont lieu le dimanche à 5 h. de l'après-midi.

Communiqué

Chronique de CBWFT

Jeudi 23 janvier

Tirez au clair, à 9 h. 45: Les problèmes patrons ouvriers dans la construction, à savoir: le problème inter-syndical, la sécurité de l'emploi. La démocratie syndicale est-elle respectée? Pour en discuter: des représentants du gouvernement provincial de la province de Québec, des associations de patrons, de la FTQ, du CSN.

Vendredi 24 janvier

Nos écrivains à l'écran, à 1 h. 30: "Le petit garçon de l'ascenseur". Tiré du roman de Paul Vialar. Jules Ansionas, adolescent de 14 ans, vient de perdre sa mère. M. Anselme, chef du personnel d'un grand qhôtel de Monte-Carlo, l'engage comme liftier. Le gamin a vite fait de s'initier aux secrets de son nouveau métier.

Des agents très spéciaux, à 9 h.: "Au chat et à la souris". Un homme qui a inventé une machine à lire les pensées demande la protection de UNCLE.

Samedi 25 janvier

Littérature canadienne-française, à 2 h. 15: Donné par le professeur Kushner, de l'Université Carlton d'Ottawa. Portrait de Gabrielle Roy à travers ses oeuvres autobiographiques: Rue Deschambault et la Route d'Altamont.

Jinny, à 7 h. 35: "Le roi des îles". Tony regrette de n'avoir pas connu le roi Kamehameha qui défendit les îles contre l'invasion. Jinny intervient et le roi surgit, en grand apparat.

Dimanche 26 janvier

Le temps s'ouvre, à 5 h.: Emission sur la catéchèse.

Zoom, à 7 h. 30: Jacques Boulanger présente: les Cyniques, Jeanne Darbois, Claude Gauthier, Alain Barrière et Catherine Sauvage.

Lundi 27 janvier

A la seconde, à 9 h.: Invités: John Damant, Lise Roy, Jean-Louis Roux et Thérèse Arbic.

Mardi 28 janvier

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Pour obtenir une tournée l'an prochain, Denise convainc Dominique de remplacer le batteur d'un groupe.

Les Martin, à 10 h. 30: Bernadette est transportée! Son nouvel amoureux lui passe la bague au doigt. Quelques petits ennuis surgissent cependant au moment de signer un bail.

Mercredi 29 janvier

Sébastien parmi les hommes, à 7 h. 30: "Le destin de Sébastien". Pierre Maréchal apprend par lettre anonyme l'existence de son fils naturel. Une rapide enquête confirme la chose. Sébastien n'est pas trop enthousiaste à l'idée de quitter ses montagnes.

Emission scolaire à CBWFT

Tel que déjà annoncé, CBWFT présentera une émission spéciale pour les étudiants des 7e et 8e années vendredi prochain, 24 janvier, à 1 h. 30 de l'après-midi. On pourra voir "Le petit garçon de l'ascenseur", tiré du roman délicat de Paul Vialar. Ce film constitue un spectacle de choix. Pour plus de détails on pourra consulter le manuel des émissions scolaires "Nos écrivains à l'écran".

Le but de ces émissions est de familiariser nos étudiants au film français, de les inciter à la lecture de romans et nouvelles français, ainsi que d'enrichir leurs études littéraires et sociales.

Nous apprécierons beaucoup vos commentaires sur ces émissions dès qu'elles seront passées sur les ondes. Veuillez les adresser à Mlle McCance, Département de l'Instruction publique, 1181, avenue Portage, Winnipeg 10.

Soeur Maria Prenovault, S.N.J.M.

Rue des Pignons ne disparaitra pas

Louis Morisset, auteur de la "Rue des Pignons", n'est plus, mais les sympathiques personnages qu'il a créés continuent néanmoins de vivre au petit écran leurs joies, leurs peines, leurs soucis, leurs heures de gaieté, chaque mardi à 9 h.

Les téléspectateurs seront heureux d'apprendre que cette troisième saison de "Rue des Pignons" se poursuivra et que le populaire téléroman reviendra peut-être à l'horaire pour une ou plusieurs autres saisons. C'est là ce que nous confiait M. Gérard Robert, directeur du Service des émissions dramatiques à Radio-Canada. Le regretté auteur avait déjà fourni à l'avance au réalisateur Louis Bédard plusieurs textes qui constitueront les prochains épisodes jusqu'à la mi-février. Louis Morisset a également laissé, semble-t-il, un nombre d'autres scénarios ainsi que la trame des émissions pour l'année prochaine. A compter de la mi-février, c'est Mme Mia Riddez qui assurera la relève jusqu'à la fin de cette saison. Mme Riddez a toujours été, comme on sait, une fidèle collaboratrice de son mari, Louis Morisset. Et on peut être assuré qu'elle peindra avec la même justesse les personnages dont justement l'authenticité psychologique a toujours fait le grand succès de la "Rue des Pignons".

Les artistes disparus aux Etats-Unis en 1968

NEW YORK — Plusieurs vedettes du monde du spectacle sont disparues aux Etats-Unis en 1968.

Au nombre des actrices, on cite Tallulah Bankhead, 65 ans; Fay Bainter, 76 ans; Philippa Bevans, 55 ans; Kay Francis, 63 ans; Dorothy Gish, 70 ans; Juanita Hall, 66 ans; Patricia Jessel, 47 ans; Pert Kelton, 61 ans; Marion Lorne, 82 ans, et Doretta Morrow, 42 ans.

Parmi les acteurs, on mentionne Finlay Curriel, 90 ans; Dan Duryea, 61 ans; Howard Smith, 73 ans; Franchot Tone, 63 ans; Lee Tracy, 70 ans; Bert Wheeler, 72 ans, et Donald Wolfit, 65 ans.

Sur la liste des disparus se trouvent encore les noms de Howard Lindsay, 78 ans, producteur-réalisateur-scripteur et interprète; George White, 78 ans, dont les spectacles "Scandals" avaient connu un grand succès à l'époque; les dramaturges Paul Vincent Carroll, 68 ans, et Harry Kurnitz, 60 ans; Richard Maney, 77 ans, le doyen des publicistes à Broadway; ainsi que deux citoyens bien connus de Los Angeles, le philanthrope Howard F. Ahmanson, 61 ans, et George Boroff, 55 ans, qui s'occupait de découvrir de nouveaux talents.

Cours universitaire à CBWFT

Depuis le samedi 18 janvier, à 2 h. 15 de l'après-midi, le poste CBWFT présente à ses téléspectateurs une série de quinze cours universitaires sur l'oeuvre de Gabrielle Roy.

Ces cours sont présentés par les universités canadiennes de langue française en collaboration avec Radio-Canada. Le professeur est Mme Eva Kushner, p.h.d., "Associate Professor" en études françaises et directrice du programme de littérature comparée de l'Université Carlton d'Ottawa.



Gabrielle Roy

A titre de guide pour ceux qui sont intéressés au programme, nous publions un résumé de chacune des quinze leçons.

18 janvier: Place de Gabrielle Roy dans l'histoire du roman canadien-français; bibliographie critique de ses romans et des ouvrages de référence ayant trait à son oeuvre.

25 janvier: Portrait de Gabrielle Roy à travers ses oeuvres autobiographiques: "Rue Deschambault" et "La Route d'Altamont".

1er février: "Bonheur d'occasion". Sous l'apparence d'un roman social, on découvre une réalité plus fondamentale, celle du désarroi et de la solitude des personnages.

8 février: "Bonheur d'occasion" (suite). Psychologie des principaux personnages: Florentine et Rose-Anna.

15 février: "La Petite Poule d'eau". L'expérience d'institutrice de Gabrielle Roy dans un village du nord du Manitoba.

22 février: "La Petite Poule d'eau" (suite). Comparaison entre Rose-Anna et Luzina. Retentissements de la ville et de la campagne sur l'âme, particulièrement l'âme féminine.

1er mars: "Alexandre Chênevert". Analyse de la personnalité du héros.

8 mars: "Alexandre Chênevert" (suite). Influence de la vie industrielle, urbaine, anonyme sur la misère morale et la solitude du personnage central.

15 mars: "La Montagne secrète". Etude du thème de ce roman.

22 mars: "La Montagne secrète" (suite). Analyse du cheminement de l'artiste en quête de vérité et de beauté.

12 avril: Rôle que joue la diversité ethnique du Canada dans l'oeuvre de Gabrielle Roy.

19 avril: Réalisme et idéalisme dans l'oeuvre de Gabrielle Roy.

26 avril: La destinée humaine et ses symboles dans l'univers romanesque de Gabrielle Roy.

Pour tout autre renseignement concernant les cours universitaires, veuillez entrer en communication avec: Daniel-R. Proteau, Les Services d'information, C.P. 160, CBWFT, Winnipeg 2, Manitoba.

Réunion de la L.F.C.

La dernière réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse-basilique avait lieu au Centre Culturel le mardi soir 14 janvier.

La présidente, Mme Gérard Fillion, offrit ses voeux du Nouvel An et en profita pour nous inviter à se dépenser plus largement pour notre famille, notre paroisse et l'Eglise. Elle nous recommanda d'offrir une heure de notre travail tous les jours pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Mme L. Pelletier a bien voulu accepter de venir en aide au comité de téléphones. Mme Arthur Desaulniers nous fit ensuite lecture des résolutions adoptées au 5e congrès de la L.F.C. tenu à Lorette en mai 1968.

Mme Roland Gautron, présidente du comité d'éducation, présentera comme conférencière Soeur Jeanne-Rita, Fille de la Croix, titulaire d'une classe maternelle française à l'école Marion, à notre prochaine réunion du mardi 11 février. Cette institutrice donnera une causerie qui saura certainement intéresser les mamans avec enfants d'âge pré-scolaire. On prendra connaissance alors de ce que l'on apprend aux enfants, ce qu'on leur fait faire, ce qu'on leur donne comme formation dans une classe de Jardin d'enfants.

Au secours des lépreux

Le dimanche 26 janvier, 16e Journée mondiale des lépreux, la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse-basilique lancera un appel à la charité de tous les paroissiens pour ces pauvres malades.

On peut estimer que plus de cinq millions d'anciens lépreux ont été guéris durant ces dernières années, mais des millions d'autres, on le sait, souffrent encore de ce terrible fléau.

C'est donc pour venir en aide à ces pauvres malheureux, qu'après chaque messe, le dimanche 26 janvier, quelqu'un sollicitera votre don généreux. Nous vous demandons donc d'ouvrir vos coeurs afin que tous ensemble nous apportions un peu plus de soins, de secours, d'amour aux lépreux. En fournissant à ceux qui en ont la charge, les moyens indispensables, nous aurons la satisfaction d'avoir accompli un acte charitable envers nos semblables.

On demande aux dames de la paroisse d'être très généreuses au cas où elles seraient sollicitées pour aider à l'organisation de cette collecte.

Presse et publicité

Catéchèse des adultes à CBWFT

Que seront ces émissions "Le temps s'ouvre"

Dès le 26 janvier, un nouveau programme télévision intitulé "Le temps s'ouvre" commencera, inspiré par une urgence de l'heure: celle de réconcilier tous les hommes de bonne volonté avec la personne vertigineusement vivante et actuelle du Christ.

On ne met plus en doute, aujourd'hui, l'existence historique de Jésus. Cependant on rencontre de plus en plus, parmi les hommes d'aujourd'hui, une indifférence pratique à l'égard de ce même Jésus. Un grand nombre ne se sentent tout simplement pas concernés par ce Galiléen qui a vécu à une autre époque que l'âge technologique. Sans doute plusieurs le reconnaissent comme un grand humaniste qui a fait bouger l'histoire humaine. Ils retiennent même certaines bribes de son enseignement mais ils ne sont pas sûrs que la "Bonne Nouvelle" qu'il annonçait jadis soit encore valable en 1969.

Cette série d'émissions voudrait révéler le vrai visage de Jésus. Il n'a pas été un Dieu qui a fait semblant d'être un homme. Il a été vraiment un homme de la terre qui a connu les expériences de l'homme, heureuses ou malheureuses. Il ne s'est pas contenté de révéler Dieu à l'homme, mais il a voulu connaître, vivre nos sentiments humains. Sa vie s'est terminée sur un échec apparent, mais sa mort, suivie de sa résurrection, a ouvert **à l'homme de tous les temps les horizons sans limites de l'espérance.** Il fut l'un d'entre nous; il demeure pour ceux qui lui font confiance au sens fort du mot, c'est-à-dire qui l'acceptent dans la foi, un compagnon de route.

Il s'agit comme on le voit d'une mise en train absolument inédite pour une pastorale des ondes. On a voulu répondre massivement à cette sorte de désarroi qui caractérise l'homme d'aujourd'hui. Ce dernier se défend mal contre un malaise indéfinissable; **il va sa vie, à la petite journée, d'accord, mais il n'est pas précisément heureux. Il cherche à tâtons... ou encore ne cherche plus du tout, mais cela ne lui rend pas, pour autant, l'existence confortable.** L'homme contemporain pâtit de solitude. **Le Christ a-t-il quelque chose à dire à l'homme?** Une espérance à lui **communiquer?** Le Christ a-t-il vraiment ouvert un autre temps?

Le Père Emile Legault, C.S.C., avec son expérience des ondes, sera l'animateur des programmes; il aura, derrière lui, une équipe solide et prestigieuse: le Père Julien Harvey, S.J., M. l'abbé Martucci et le Père Daragon, S.J., trois spécialistes de la Bible; le Père Richard Bergeron, O.M.I., jeune et dynamique, professeur de théologie; le Père Yves Côté, O.P., et le Père Bernard Côté, C.S.C., deux spécialistes en catéchèse; Mme Demers, du Centre de Catéchèse de Montréal, et Soeur Jeanne Ghislaine, recherchiste.

Il y aurait peut-être lieu de corriger ici par avance certaines réactions. Les titres des membres de l'équipe feront peut-être peur. On redoutera que les émissions prennent le style savant et deviennent difficiles à comprendre. Précisons que ces spécialistes sont tout le contraire... ils sont, fort heureusement, en pleine pâte humaine et ressourcés au dynamisme de la Parole vivante. Ils veulent que les émissions annoncées rejoignent les soucis de l'homme et deviennent parlantes à sa conscience.

Ajoutons que le grand responsable de la réalisation technique des émissions sera Jean-Paul Ladouceur: un type "pourri de talent" comme dit le Père Legault. Enfin, cette initiative est le fruit de préoccupations concertées chez les animateurs des Offices de Catéchèse et de Communications Sociales sous la direction de MM. les abbés René Beaugrand et Jean-Paul Belleville.

Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire d'insister sur l'opportunité du plein succès de cette initiative qui peut vraiment atteindre la masse du peuple de Dieu et lui aider ainsi à redécouvrir le sens de sa vie chrétienne.

Office des Communications, Centre de la Pastorale, 622, rue Taché, St-Boniface, Manitoba.

Au poste CBWFT

JEUDI 23 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "L'homme de nulle part". Western de Delmer Daves avec Glenn Ford, Ernest Borgnine, Rod Steiger et Valérie French. Perdu dans une tempête de neige, un homme est sauvé par le propriétaire d'un ranch voisin. Celui-ci propose une place de cow-boy qu'il accepte avec empressement et reconnaissance. Mais il s'attire du même coup l'inimitié du contremaître, homme fourbe qui projette de s'emparer du ranch. (Américain 1956)
9.45—Tirez au clair
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: A communiquer

VENDREDI 24 JANVIER

1.30—Nos écrivains à l'écran
2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Horace 62". Drame d'André Versini avec Charles Aznavour, Raymond Pellegrin, Giovanna Ralli et Jean-Louis Trintignant. Une vendetta a opposé jadis, en Corse, les Fabiani et les Colonna. Aujourd'hui au cimetière Montmartre, lors d'un enterrement, un Fabiani est assassiné. La vendetta recommence en plein Paris. (Français 1961)

SAMEDI 25 JANVIER

1.30—Le golf
2.15—Cours universitaire (Gabrielle Roy et son oeuvre)
3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "La chanson du souvenir".
10.00—Chronique de France
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Le triporteur". Comédie avec Darry Cowl, Béatrice Altariba et Pierre Mondy. Un garçon-livreur accompagne à Nice l'équipe de football dont il est le supporteur. Il part en triporteur. (Français 1957)

DIMANCHE 26 JANVIER

3.00—Cinq D
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.00—Le temps s'ouvre
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: "Fraternelle Amazonie" (C). Documentaire de Paul Lambert. Il raconte son expédition en Amazonie où durant un an il a vécu en compagnie de tribus primitives vivant au rythme de l'âge de Pierre. (Deux films)

LUNDI 27 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Tennis
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Le sel de la semaine
11.00—Cinéma: "La fille aux hanches étroites". Mélodrame musical avec Klaus Wilcke et Barbara Valentin. Un fils à papa aborde dans une île. Là, on l'accusera d'un meurtre. Il finira par faire éclater la vérité et filera le parfait amour en compagnie d'une créature assez sauvage qui se livre à la sorcellerie. (Allemand 1962)

MARDI 28 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: A communiquer
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "La grande illusion". Drame psychologique de Jean Renoir avec Jean Gavin, Pierre Fresnay et Eric von Strohein. En 1918, au cours d'une mission de reconnaissance, un avion français est abattu dans les lignes ennemies. Le capitaine et le lieutenant allemand doivent vivre au milieu de prisonniers français de différentes conditions. (Français 1937)

MERCREDI 29 JANVIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Sébastien parmi les hommes (C)
8.00—Cinéma: A communiquer
9.00—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Dernier avion pour Baalbek". Aventures de Hugo Fregonese, avec Rosana Podesta, Jacques Sernas, G. Sanders et Yoko Tani. L'Interpol est sur la piste d'une vaste organisation de contrebande d'armes qui a déjà coûté la vie à plusieurs de ses agents. Une indication trouvée dans les affaires de la dernière victime envoie vers le Liban un nouvel agent dont la personnalité est tenue secrète, même auprès de ses collègues. Découverts, les contrebandiers s'enfuient en avion, mais sont obligés d'atterrir près de Baalbek, faute d'essence. (Italo-français 1964)





Chronique sportive

Les Russes font tout en leur possible pour défier la Nationale

par Jacques LEMOYNE

Il est bien évident que l'équipe nationale de Russie tente par tous les moyens de forcer les joueurs professionnels à leur livrer bataille. Mais il est aussi permis, à la lumière de certains faits, de croire que les Russes ne veulent pas engager cette bataille immédiatement. Pour l'instant il s'agit d'une guerre des nerfs. Elle pourrait bien jouer contre les visiteurs car notre équipe nationale est capable de jouer du bon hockey quand il le faut et il ne serait pas trop surprenant de voir nos amateurs leur livrer une lutte qui pourrait bien amener le camarade Tamarasov à regretter certaines de ses paroles. Si les choses vont mal du reste, il affirmera n'avoir jamais rien dit de nature à nuire au prestige de l'équipe du Canada. C'est comme pour la course dans l'espace. Le seul temps où il est question de lutte et de compétition, c'est quand les Russes sont en première place!

J'ai causé avec des joueurs de l'équipe nationale du Canada et ils n'aiment pas les Russes d'un amour tendre. Certains joueurs se sont plaints de ce qu'ils n'étaient pas reçus en Russie comme les visiteurs le sont ici. Les autobus en particulier ne leur paraissent pas très bons et ils sont froids. Les réceptions officielles sont intéressantes mais ne valent pas tout ce que nous faisons au Canada! Et les joueurs de notre équipe nationale ne sont pas convaincus de la supériorité des Russes! Lors du dernier tournoi disputé en Europe, les joueurs du Canada ont été malchanceux sur la défensive: leur gardien de buts, d'habitude si solide, n'a pas toujours été à la hauteur de la tâche. Mais les Canadiens ont eu l'avantage du jeu et c'est ce qui les frustre. On verra bien ce qui va se passer contre les Russes au cours des prochaines semaines.

Dans le rouge

Les Blue Bombers n'ont pas connu plus de succès contre leur banquier qu'ils n'en ont connu contre leurs adversaires. Au sortir de la dernière grande réunion de l'exécutif, on ne parlait que d'un déficit dépassant le quart de million. Il devait être plus gros encore et ce sera l'année la plus désastreuse de toute l'histoire des Blue Bombers. La télévision a certainement un rôle à jouer dans l'attitude du public: pourquoi accepter un produit inférieur chez soi quand la télévision nous offre ce qu'il y a de mieux, sans avoir à se déplacer. Et on paie pour la télévision sans s'en rendre compte, alors que pour la joute il faut absolument payer rubis sur l'ongle! Les Blue Bombers, après avoir été pendant longtemps les meneurs de la ligue, souffrent du même mal que certaines grandes équipes qui ne pouvaient déceler les failles qui se faisaient dans un édifice qui paraissait absolument inébranlable. Ce fut le cas des Yankees au baseball et des Red Wings au hockey. Ce pourra être le cas des Canadiens de Montréal, comme ce fut déjà le cas des Bruins.

Il va donc falloir faire quelque chose et j'espère qu'on ne commencera pas par changer l'instructeur! Améliorons d'abord les méthodes de recrutement. Soyons ensuite patients avec les jeunes joueurs. Soyons honnêtes avec le public. J'imagine l'effet qu'une annonce comme celle-ci aurait sur les amateurs de football. "Chers amis, nous sommes à réorganiser l'équipe des Blue Bombers. Nous allons embaucher de jeunes joueurs manquant un peu d'expérience et nous allons garder ceux de nos vétérans qui jouent le mieux. Nous ne nous attendons pas à gagner beaucoup de joutes cette saison, ni même l'an prochain. En conséquence nous vous annonçons que nous allons retrancher $1.00 sur le prix de chaque billet cette année, nous réservant le privilège d'augmenter nos prix quand notre produit sera meilleur". Vous voyez l'effet que cela aurait!

Claude Ruel

Il y a des gens qui commencent à réclamer la tête de l'instructeur Claude Ruel parce que les Canadiens ne battent pas tout sur leur passage. Il fallait s'y attendre et le Tricolore, après avoir gagné la coupe Stanley avec la même formation pendant quelques saisons, éprouve un peu de difficulté à retrouver ses jeunes jambes. Les blessures n'ont pas aidé Ruel qui est cependant dans une moins mauvaise position que Bernard Geoffrion! Ce dernier serait à la veille de recevoir son congé des Rangers, car les choses vont de mal en pis pour son équipe. Ruel, dit-on, manque d'expérience... et pourtant, sous Toe Blake, les Canadiens avaient atteint le dernier rang au cours de la dernière saison. Sous Ruel ils occupent les premières places et ils menacent toujours les meneurs. Mais les gens de Montréal exigent des victoires sur les Bruins et les Leafs et ils ne veulent même pas que les Canadiens se fassent battre par des clubs de la division Ouest. Malheureusement pour eux, et heureusement pour le sport du hockey, la situation n'est pas aussi simple que cela!

Je pense que les Canadiens dominent le hockey professionnel depuis longtemps. Ils ont contribué à revaloriser ce sport par leur jeu d'attaque spectaculaire qui nous repose de celui si moche des Leafs. Mais il n'est pas nécessaire que les mêmes équipes remportent toujours les mêmes succès. Prenons le cas des Bruins qui, après avoir connu la gloire, sont tombés en dernière position mais ont effectué un retour aux premiers rangs depuis quelques saisons. C'est magnifique de voir un club remonter ainsi la pente et c'est en même temps une leçon de persévérance et d'humilité. Les Canadiens s'engagent peut-être sur un chemin qui sera pénible mais je suis certain que l'équipe en sortira un jour encore plus forte qu'elle ne l'a jamais été.

PARTIES DE HOCKEY

à l'Aréna de Winnipeg

JANVIER 1969

Vendredi 24 — Jets c. Calgary à 8 h.
Samedi 25 — **Schmockey Night à 8 h.**
Dimanche 26 — Jets c. Calgary à 2 h. 30
Dimanche 26 — Canada c. Russie à 7 h.
Mardi 28 — Canada c. Russie à 8 h.

Un surplus de $250.00 pour deux cerbères frisant la quarantaine

MONTREAL — On s'est moqué un peu des Blues de St-Louis lorsqu'ils ont réclamé le vétéran gardien Glenn Hall, des Black Hawks de Chicago, lors du repêchage de l'expansion en juin 1967 après que Hall eut annoncé sa retraite.

On a atteint le comble de la surprise en juin dernier lorsque les Blues ont réclamé Jacques Plante, des Rangers de New York, même si celui-ci avait abandonné le hockey à la fin de la saison de 1965.

Toutefois, Hall, à 37 ans, et Plante, à 39 ans, ont donné raison au pilote Scotty Bowman, car ils possèdent une telle avance dans la course au trophée Vézina que leurs adversaires ne pourront les priver de leur boni de $250 comme meneurs à la mi-saison du calendrier de la ligue Nationale de hockey.

Au début de janvier, Plante affichait une moyenne phénoménale de 1.76 but alloué par partie, laquelle ajoutée à celle de Hall, 2.46 procurait aux deux vétérans une fiche combinée de 2.11 contre 2.53 par les gardiens du Boston et du New York.

Pour la deuxième année consécutive, le match de baseball toutes étoiles sera disputé cette année en soirée. C'est ce qu'a décidé le conseil exécutif, lors d'une réunion convoquée par le commissaire William D. Eckert.

Le match aura lieu le 22 juillet à Washington, D.C. L'an dernier, la joute a été disputée sous les lumières de l'Astrodome de Houston.

Le prix Hachette et Larousse à un jeune étudiant mexicain

Un étudiant mexicain de 22 ans, M. Raymundo Rios-Rios, a reçu des mains de M. Silvio Zavala, ambassadeur du Mexique à Paris, un chèque de 8,000 F, montant du "prix Hachette et Larousse" que venait de lui décerner un jury dans lequel figuraient notamment quatre Académiciens français: MM. André Chamson, Maurice Druon, Maurice Genevoix et Pierre-Henri Simon; deux membres de l'Académie Goncourt: MM. Hervé Bazin et Roland Dorgelès, ainsi que le président de l'Alliance française, M. Wilfrid Baumgartner.

Décerné pour la 10e fois, le prix Hachette et Larousse permet chaque année à un jeune étranger de venir en France pour mieux étudier notre langue et notre culture. Le lauréat de 1968, M. Rios-Rios, est issu d'une famille de dix enfants; il a l'intention de devenir professeur de français.

(BNF 14-12-68)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Divers

Le 11 février, les Chevaliers et leurs dames sont invités à une conférence-film. Le thème sera l'organisation catholique pour le développement de la paix. Pour plus de détails, lisez la lettre du Grand Chevalier.

D'ici au mois de mars, il faut faire un effort pour vendre ce qui reste des billets de la grande loterie.

La dernière réunion d'affaires du 14 janvier fut un succès. Le concours de cribbage qui suivit fut gagné par le frère Bouchard. Ne manquez pas la prochaine réunion qui vous réserve une surprise!

Il y a tant de malheureux dans le monde, tant d'orphelins et tant de prêtres en pays de mission qui ont besoin d'aide; ensemble nous pouvons les aider de façon substantielle, si ce n'est que par nos prières.

En guise de conclusion, nous citons les réflexions d'un savant athée, qui devraient être un stimulant pour tous ceux qui se disent des chrétiens: "Nous savons que l'homme égoïste, avide, replié sur lui-même, loin de présenter un type supérieur d'humanité, n'est qu'un homme arrêté dans son développement, un homme qui n'a pu atteindre à sa maturité d'âme, un arriéré de sensibilité, un infantile de l'instinct, une sorte de sous-homme".

L'inaptitude à aimer le prochain, ou du moins à aimer autre chose que soi, est insuffisance, débilité, sinon maladie. "Il n'y a qu'une façon pour l'être humain de se hausser, de s'agrandir, de se rendre plus homme, selon le mot de Vercors, et c'est par la générosité, le dévouement, le don de soi".

N'oubliez pas qu'il est plus facile de descendre une pente que de la remonter.

Car Après-Tout.

Remerciements

Les soeurs de M. Raoul Thibault, décédé, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès récent de leur frère.

Le Comité des Parcs de la Ville de St-Boniface acceptera des demandes par écrit pour la position de directeurs de terrain de jeux, pour une période de six semaines aux mois de juillet et août 1969.

Les candidats devront être âgés de 17 ans ou plus et possédər connaissance ou expérience des activités récréatives.

Les demandes, accompagnées de deux recommandations, doivent être adressées à l'attention de: **M. J. Strutt, Superviseur des loisirs, 219, boul. Provencher, le ou avant le 31 janvier, 1969.**

Les pianistes-duettistes Beckett et McDonald aux Jeunesses Musicales de Saint-Boniface

Depuis plusieurs années, la faveur des pianistes-duettistes, ou duo-piano comme certains préfèrent qu'on les nomme, va toujours croissante auprès du public. On s'est rendu compte des grandes possibilités de cette forme d'expression musicale et plusieurs compositeurs contemporains ont encore ajouté au répertoire déjà considérable d'oeuvres écrites pour deux pianos.

Les amateurs de musique apprendront avec plaisir que le prochain concert des Jeunesses Musicales de Saint-Boniface sera donné par les pianistes-duettistes bien connus, Garth Beckett et Boyd McDonald, tous deux professeurs à l'Ecole de musique de l'Université de Manitoba. Ce concert aura lieu le lundi 3 février, à huit heures, au Collège de Saint-Boniface.

Bien que le but principal de l'organisation internationale des Jeunesses Musicales soit de développer chez les jeunes le goût de la musique en leur présentant, des interprètes de qualité, les Jeunesses Musicales se consacrent aussi à d'autres réalisations, l'une des plus importantes étant les camps musicaux qui donnent aux jeunes musiciens l'occasion de recevoir l'enseignement des grands maîtres et de pratiquer la musique d'ensemble sous toutes ses formes tout en restant en contact avec la nature.

On peut être fier du fait que c'est aux Jeunesses Musicales du Canada que revient l'initiative des camps musicaux et celui des JMC au Mont Orford dans le Québec est un modèle du genre. Il accueille depuis plusieurs années dans un site enchanteur des professeurs de renom international et des élèves qui y accourent de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Auditions JMC

C'est précisément pour donner à l'un de nos jeunes musiciens l'occasion de faire un séjour à ce camp que les JMC de Saint-Boniface organisent cette année pour la troisième fois des auditions dont l'heureux gagnant se verra offrir un séjour de trois semaines, tous frais payés, au camp musical des JMC. Les gagnantes des deux précédentes auditions sont revenues enchantées et enthousiasmées de ce qui fut pour elles des vacances inoubliables, aussi agréables qu'enrichissantes.

Un changement important a été apporté cette année aux règlements des auditions; elles seront ouvertes non seulement aux pianistes comme les deux autres fois mais aussi aux violonistes et aux violoncellistes. La date limite d'inscription étant le 10 mars, ceux qui désirent participer aux auditions ne devraient pas tarder à se procurer des formules d'inscription, la liste des morceaux imposés, les règlements et tous les renseignements désirés en écrivant à "Auditions JMC, 234, rue La Vérendrye, Saint-Boniface 6", ou en téléphonant à 247-2547.





Plan de Sécurité familiale

20 janvier: M. Aurèle Labossière, La Broquerie.

20 janvier: Dr André Lachance, 41, Erie Bay, St-Boniface.

20 janvier: M. Hubert Philippot, 179, chemin Howden, St-Boniface.

22 janvier: M. René Huberdeau, St-Lazare.

24 janvier: M. Ernest Buissé, 417, rue Des Meurons, St-Boniface.

25 janvier: M. Lucien Bérubé, 503, rue De la Morénie, St-Boniface.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

	G	P	Pts
Western Paint	17	7	24
Chez Huot	15	9	21
Club Belge no 1	14	10	19
CKSB	13	11	19
Twin Cities Painting	14	10	18
Seals	13	11	16
Canadiens de Naissance	13	11	16
Marion	11	13	15
Cercle Ouvrier	10½	13½	14½
The Blues	8½	15½	12½
Club Belge no 2	8	16	9
Medo-Land	7	17	8

Haute partie: G. Léveillé, 235.

Hautes 3 parties: G. Léveillé, 609.

Haute partie: Canadiens de Naissance, 915.

Hautes 3 parties: Western Paint, 2589.

Michelle Dufresne

Janvier

Donald Fast



Février

Lisa Hyska

Mars

Scott Mondor


Avril

Paul Johnston — Mai

Lyse Laurin — Juin

Patrick Phillippot — Juillet

Lyne Mulaire

Août

Robert Parent — Septembre

Greg et Leslie Ste-Marie — Octobre

Jennifer Ffolliott — Novembre

Jacqueline Shimnowski — Décembre

La Familiale a terminé une autre année de succès

Les sociétaires et amis de cette Caisse Populaire seront heureux de constater les progrès accomplis au cours de l'année 1968. L'actif passa de $129,500 à $155,000 et le roulement de fonds dépassa $1,100,000. Parmi les nombreux services que rend cette Caisse, les plus appréciés sont l'intérêt payé sur les épargnes et le fait que ces épargnes sont assurés aux mêmes conditions que les parts, par le contrat de l'Assurance-Vie Desjardins. Un autre service apprécié par les membres, dont la grande majorité travaillent durant le jour, est l'ouverture du bureau le mardi et le vendredi soir de 7 h. à 8 h., et le samedi de 11 h. du matin à 1 h. de l'après-midi, en plus des heures d'ouverture régulières les après-midi. Les membres font donc leurs affaires à des heures qui leur conviennent.

Pour la première fois cette année, cette Caisse suggérera de payer une ristourne sur l'intérêt qu'auront payé les sociétaires-emprunteurs en 1968.

Le comité de publicité a eu l'heureuse idée de faire faire des calendriers avec photo-souvenir de l'incendie de la basilique-cathédrale.

La réunion annuelle de La Familiale aura lieu le 20 février 1969 au Centre Culturel de St-Boniface. On nous apprend qu'en plus des membres qui seront convoqués sous peu pour cette assemblée importante, les amis de la Caisse seront aussi bienvenus à cette réunion qui commencera à 8 h. du soir.

Tous prendront part au tirage du prix d'entrée et deux autres prix seront aussi tirés pour les nouveaux membres admis en 1969 avant la réunion du 20 février. On nous apprend aussi que tout paroissien de la paroisse de la Cathédrale, ou des deux dessertes Saint-Maurice et Saint-Louis-de-France, qui désirerait avoir plus de renseignement au sujet de La Familiale, n'aura qu'à s'adresser au gérant en signalant le bureau, 233-6128, ou la résidence, 233-6941.

Communiqué

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée

Les nouveaux membres étaient nombreux à notre assemblée d'affaires du 13 janvier. Au point de vue assistance, ce fut probablement la réunion la plus imposante depuis plusieurs années.

Soirée sociale

L'organisation responsable de nos assemblées sociales semble avoir apporté un regain de vie au sein de notre Conseil. Plus de cinquante personnes assistaient à notre soirée sociale de lundi dernier! Pete Léger sut réveiller l'assistance avec des airs entraînants et des danses carrées. Un goûter clôtura la soirée.

Le comité des six points fait un excellent travail et mérite l'appui de tous les frères.

Ici et là

A notre dernière assemblée il nous a fait plaisir de saluer le frère J. Alary et son épouse. Maintenant qu'ils sont redevenus citadins, nous espérons les revoir plus régulièrement.

Est-ce le meilleur ou le plus chanceux joueur qui devient le champion? Quoi qu'il en soit, aurons-nous un champion de cribbage cette année? Ce ne sont pas les joueurs qui font défaut...

Rigoletto

Une session d'audio-visuels à Saint-Boniface

Une session d'audio-visuels, en fonction de l'éducation de la foi, sera tenue à l'Institut Louis-Riel du 31 janvier au 2 février prochain. L'animateur de cette session sera M. Normand Pinet, du ministère de l'Education du Québec.

Pour tous renseignements s'adresser au Centre de Pastorale, Office de Catéchétique, 622, rue Taché (tél.: 247-9851), à Saint-Boniface.

St-Pierre

France-Canada, St-Pierre

Le comité exécutif de France-Canada, association manitobaine, s'est réuni le 13 janvier. Un certain nombre de résolutions ont été adoptées concernant le recrutement de nouveaux membres, la création de sous-comités, le taux de la cotisation annuelle et les divers moyens de publicité à employer.

En outre, plusieurs projets ont été discutés et beaucoup d'emphase a été portée sur l'élaboration du projet no 1 de l'Association en 1969, soit un voyage en France pour 12 étudiants manitobains. Les moyens de financement ont été discutés ainsi que les critères de sélection des candidats intéressés au voyage.

L'Association France-Canada du Manitoba discute également de la possibilité d'un voyage à la Martinique pour adultes, ainsi qu'un autre voyage pour étudiants, cette fois, aux Iles St-Pierre-et-Miquelon, possession française située près de Terre-Neuve.

Il a été décidé de lancer une campagne de recrutement, d'abord au niveau de l'individu par le contact personnel par les membres actuels, ensuite à l'aide de la presse, journaux et radio principalement. On exhorte chaque membre actif (40 environ) à recruter au moins un autre membre pour France-Canada.

Le taux de la cotisation annuelle a été fixé à $3.50 par personne et $7.00 le couple. Chaque membre actif doit payer son droit d'entrée en même temps que sa première contribution annuelle. Le droit d'entrée est fixé à $5.00 par personne, et confère le droit de vote aux assemblées. France-Canada, association manitobaine, est une organisation culturelle dont le but est de promouvoir les échanges entre la France et le Manitoba français. Tout Manitobain parlant français ou intéressé au fait français peut adhérer à l'Association. Le siège social est à St-Pierre, Man., C.P. 309.

Election à la Commission Scolaire Rivière-Seine

Lors de la réunion de la Commission Scolaire Rivière-Seine, tenue le vendredi 3 janvier, le Dr P. Doyle et M. Fernand Paquin furent réélus président et vice-président respectivement. Les nouveaux membres de la commission sont: M. Léo Dubois, de Lorette, et M. Athanase d'Auteuil, d'Ile-des-Chênes.

N.-D.-de-Lourdes

Club 4-H

A la dernière réunion du Club 4-H des filles, le 14 janvier, 39 des 43 membres étaient présents. Le club fit un don de $40.00 au Conseil 4-H. Il fut décidé que le concours oratoire aurait lieu à la fin du mois de février ou au commencement du mois de mars.

Chambre de Commerce

Le jeudi 23 janvier, à 8 h. 30 du soir, à la salle municipale, se tiendra la réunion de la Chambre de Commerce. Il est un devoir pour tous les membres de collaborer par tous les moyens possibles à cette oeuvre paroissiale. Il faut se rappeler et se rendre compte de l'aide locale que peut apporter une telle organisation bien active.

Bingo

Les gagnants au bingo furent: lot de $50.00, Mme Albert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes; $15.00, Mme Ernest Jarnouin, MM. Joseph Lesage et Alfred Rubiege, de Miami; $10.00, Mmes Jean Brisson (2), Albert Delaquis, Roland Brouzes, Myrtle Earle, de Treherne, et Harry Knibbs, de Holland, et M. Laurent Dubois (2), de St-Claude; $5.00, Mmes Albert Augert, Louis Brouzes, M. Lawrence, de Treherne, et N. Grifts, de Holland, Mlle Liliane Pantel, MM. Albert Delaquis et Pierre Produwick, de St-Claude. Les prix d'entrée allèrent à Mme Roland Brouzes, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Mme A. Campbell, de Miami.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 2 février, à 8 h. du soir, avec un gros lot de $500.00 en 54 numéros.

La Broquerie

Hommage à Mlle Marche des dix sous 1969

Tel qu'on le voit annoncé depuis quelque temps, la soirée annuelle "Schmockey Night", au profit des personnes handicapées, aura lieu le samedi 25 janvier à l'aréna de Winnipeg.

Pour les paroissiens, anciens et actuels, cet événement offre cette année un intérêt particulier. Mlle Yvonne Beaupré, choisie comme "Mlle Marche des dix sous" pour 1969, est originaire de La Broquerie et fille de M. et Mme J. Beaupré.

Yvonne, qui en est à sa dernière année d'étude à la Faculté de Droit à Winnipeg, mérite des félicitations pour la fermeté de caractère dont elle a fait preuve pour en arriver aux résultats qu'elle obtient aujourd'hui.

On se souvient de l'épidémie de poliomyélite qui sévit dans la région en 1953. Yvonne, alors âgée de 9 ans, fut comptée au nombre des victimes. Sa paralysie paraissait des plus critiques et ses parents et amis en furent consternés.

Cependant, soutenue par l'inlassable dévouement des siens, elle combattit ce malaise avec une énergie digne d'admiration.

Après quelques mois d'hospitalisation, Yvonne revint à la maison, mais son état réclamait quotidiennement de longs et pénibles exercices. Avec l'aide de sa courageuse maman, elle put accomplir cette ordonnance avec ponctualité. Cliente de l'hôpital pour "Crippled Children and Adults", la patiente dut à maintes reprises dans la suite faire la navette entre l'hôpital et son foyer, selon que l'exigeait sa condition.

Il serait trop long d'énumérer toutes les épreuves auxquelles la jeune fille fut soumise. Signalons seulement une période difficile où, le buste emprisonné dans un moule de plâtre, elle ne put reposer que sur l'abdomen durant six longs mois. En dépit de tout, Yvonne conservait un visage serein. Le sourire aux lèvres; jamais elle n'exprima le moindre signe de découragement.

Durant la première année de sa maladie elle se vit dans l'obligation de discontinuer ses études. Les deux années qui suivirent, la dévouée Soeur E. Vachon, S.G.M., alors supérieure du couvent, voulut bien donner régulièrement à la petite malade, des cours à domicile. Yvonne put ensuite retourner à l'école des Soeurs Grises. Son brave papa, ainsi que ses soeurs jumelles, Jeanne et Jeannette, conduisaient leur petite malade à sa classe, l'été en chaise roulante, l'hiver en traîneau. Ses compagnes d'étude se montraient également toujours disposées à lui rendre service.

Enfin, ses cours élémentaire et secondaire terminés, Yvonne fut admise au Collège de Saint-Boniface où elle obtint son baccalauréat ès arts en 1966. C'est alors qu'elle se dirigea vers la Faculté de Droit.

Serait-il indiscret d'ajouter que Mlle Beaupré possède en plus un beau talent musical. Toute jeune encore elle pouvait apprendre et même transposer les morceaux qu'elle entendait à la radio. Malheureusement, après son attaque de poliomyélite, elle crut devoir sacrifier sa musique afin de consacrer plus de temps à ses études scolaires.

Pour terminer qu'il soit permis d'offrir à cette jeune amie, au nom des paroissiens, félicitations et meilleurs voeux de succès dans la carrière à laquelle elle se destine. Et, que la marche des dix sous à laquelle elle se dévoue cette année obtienne de très heureux résultats.

Activités guides

Le 29 novembre, Soeur Hélène Desrosiers fit sa promesse guide au drapeau en présence de l'aumônier et de toute la compagnie.

A cette occasion, les guides reçurent la visite de Mme Drouin, commissaire diocésaine, et de Mme Sarrazin, commissaire de district.

On profita aussi de la même circonstance pour procéder à la cérémonie de titularisation de la cheftaine, Mme J. Granger, et de l'assistante-cheftaine, Mme Roméo Gauthier. M. l'abbé F. Juneau, aumônier de la onzième compagnie Youville et aumônier diocésain, bénit les insignes, et la commissaire diocésaine en fit la présentation aux dames.

Le 13 décembre, les guides tinrent une réception avec échange de cadeaux variés, fabriqués par eux-mêmes, prouvant une fois de plus l'esprit d'initiative chez les jeunes. L'aumônier ne fut pas oublié, car lui aussi reçut un cadeau-surprise. Tous s'amusèrent beaucoup.

Il y eut aussi mime de la Nativité et distribution de friandises.

Le 20 décembre fut le grand Concours de Coins, qui consiste en panneaux décorés par les différentes équipes et représentant soit la nature, le camp ou encore quelques activités du mouvement.

Les Gazelles se méritèrent le 1er prix; les Ecureuils et les Castors étaient ex aequo en 2e place. Ils gagnèrent un équipement de camping. Un merci spécial aux juges pour leur beau travail. Félicitations aux guides!

Malgré que les assemblées régulières ont été interrompues par le froid, plusieurs guides s'organisent pour des excursions d'hiver quand la température sera plus favorable; d'autres, les aspirantes surtout, se préparent à faire leur promesse en février. Les réunions recommenceront sous peu.

Malades

Prompt rétablissement à M. Alfred Choiselat, patient à l'hôpital de Ste-Anne.

Heureuse convalescence à M. Albert Vielfaure, de retour à la maison après une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface, et à Mme Marcien Boily, qui a fait un court séjour à l'hôpital de Steinbach.

Hockey

Voici les résultats des parties de cette semaine: **Seniors**, le 18 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 8, Dominion City 5; le 19 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 5, Dominion City 3 (La Broquerie est en 1ère place avec 19 points, Dominion City en 2e place avec 15, viennent ensuite Morris avec 8 et Letellier avec 2); **Juvéniles**, le 18 janvier, à La Broquerie, La Broquerie 13, Ste-Anne 1 (La Broquerie est en 1ère place); **Bantams**, le 18 janvier, à Lorette, La Broquerie 4, Lorette 2 (La Broquerie est en 2e place); **Pee Wees**, le 18 janvier, à Lorette, Lorette 3, La Broquerie 2 (La Broquerie est en 1ère place).

Dunrea

Nouveau syndic

Félicitations à M. Félicien Boulet qui fut élu syndic pour remplacer M. Joseph Boulet, sortant de charge.

Va-et-vient

Pendant le temps des fêtes, M. et Mme Arthur Paradis, en compagnie de leur fils, François, étudiant chez les Pères Oblats à Ottawa, se sont rendus à la mission de Griswold pour la messe de minuit célébrée dans la nouvelle petite église par leur autre fils, le R. P. Edmond Paradis, O.M.I. Ils continuaient ensuite leur route vers St-Lazare, Regina et Yorkton. De là, le Père E. Paradis, son frère, François, et quelques compagnons se sont rendus à Duck Lake pour assister à l'ordination sacerdotale d'un confrère.

M. et Mme Joseph Boulet sont de retour d'un voyage à Thompson où ils ont visité leurs gendre et fille, M. et Mme Roger d'Hoore.

Mme Félix Fitzpatrick est de retour au foyer après quelques semaines passées à Flin Flon, chez ses gendre et fille, M. et Mme Willis, puis à Brandon, chez M. et Mme Jack Fitzpatrick.

Sports

A Dunrea comme partout ailleurs au froid et enneigé Manitoba, les jeunes et leurs aînés profitent et jouissent à plein temps des sports d'hiver: courses en ski, en ski-doo, patinage, etc. Pendant la semaine écoulée, il y eut compétition de curling à la patinoire locale entre plusieurs équipes venant des endroits environnants, ce qui causa assez de va-et-vient dans le voisinage et procura de l'émulation et du plaisir sain à plusieurs compétiteurs et à leurs témoins amusés.

Pour tenir souples les jambes des jeunes, une danse eut lieu dernièrement à la salle paroissiale où tous s'amusèrent ferme pendant cette veillée écoulée entre la danse et le chant par des artistes locaux. Un léger goûter mit un terme à ces joyeux ébats.

Histoire de la paroisse

Liste des confirmands de 1905 (14 garçons et 11 filles); Alexandre, Joseph et Honoré Boulet, Albert et Louis Demasson, Félix et John Fitzpatrick, Alfred, Georges et Henri Fortier, Joseph Harris, Jean Paradis, Etienne Sarazin, Frank Spurrill, Marie-Virginie et Virginie Boulet, Marjorie-Elizabeth Fitzpatrick, Amanda et Rosanna Fortier, Jennie, Mary Helen et Margaret McGuire, Clara et Virginie Paradis et Mary Irene Fitzpatrick.

Voici la liste des pasteurs qui se sont succédés, servant la paroisse depuis sa fondation: MM. les abbés Félix Turcotte, en 1897; W.-L. Jubinville, en 1899; N. Bellavance, le 21 février 1911, mort le 1er avril 1917; Jacques Bertrand, du 1er avril jusqu'au 24 juin 1917; Amédée Roy, le 24 juin 1917; Martin Kessler, le 6 juillet 1921; D.-M. Beauregard, le 5 février 1928; P.-E. Halde, le 20 septembre 1936; C. E. Lynch, le 11 septembre 1938; Harold Roy, le 11 janvier 1941; Jacques Bertrand, le 23 novembre 1945, mort en 1967; Gérard Gervais, le 3 octobre 1960; Charles Vachon, le 25 septembre 1962; Patrice Morand, le 12 novembre 1966.

Remerciements

La famille Camille Picton désire exprimer ses sincères remerciements aux parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles, à l'occasion du décès de ce cher époux et papa. Un merci très spécial au personnel de l'hôpital Taché, aux porteurs, à la Ligue des Femmes Catholiques et au salon mortuaire Desjardins.

CKSB — SAINT-BONIFACE

1050 au cadran

Lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Radio-Journal
6.33—Réveille-matin
6.45—Nouvelles
6.54—Sports
7.00—Radio-Journal
7.09—Réveille-matin
7.15—Petit train
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Sports
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.08—De tout et rien
9.30—Nouvelles
9.32—De tout et rien
10.00—Radio-Journal
10.04—Le p. Legault...
10.30—Nouvelles
10.33—Divertissement
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Détente
12.00—Le monde...
12.15—Rendez-vous
12.45—Sports
12.48—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles et marché
1.30—Troubadours
2.00—Nouvelles
2.03—Place aux femmes
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson (3 h. 05 à 5 h.)
3.30—Annonces-éclairs
3.45—Sports
4.00—Nouvelles
4.30—Nouvelles
5.00—Radio-Journal
5.25—Tous les garçons, les filles (5 h. 25 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Témoignage
7.30—Radio-Journal
9.30—Information
11.00—Radio-Journal
11.03—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Lundi soir

7.33—Sur toutes les scènes
9.00—Orchestre
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mardi soir

7.33—Variétés
8.00—Concert
9.00—Amérique latine
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mercredi soir

7.33—Mercredis de la musique
9.00—Studio d'essai
10.00—Chefs-d'oeuvre

Jeudi soir

7.33—Huit et demi
8.00—Récital
8.30—Le talon d'Eve
9.00—Horizons
10.00—Programme allemand
10.45—Variétés

Vendredi soir

7.33—Chronique de France
*.38—Interviews ou variétés
8.00—La boîte à bois
9.00—Programme portugais
10.00—Jazz en liberté

Samedi soir

6.45—Carnet mondain
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi-Jeunesse
9.30—Radio-Journal
9.40—J'ai tant dansé
10.40—Chansonniers
11.10—Danses et cadences
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Dimanche

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio-Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Nouvelles
11.03—Pères Blancs
11.08—Concert
12.00—Radio-Journal
12.15—Variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Bel canto (ou hockey)
7.30—Cabaret du soir
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir
11.00—Religion et sciences
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Samedi
Radio-samedi: 6.25 à 7.00 p.m.
Nouvelles: 6.30, 6.45, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00 a.m. midi, 1.00, 1.25, 2.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.30, 5.00, 6.00, 6.55 p.m.
Sports: 6.54, 7.45 a.m., 12.45, 5.10, 6.30 p.m.

Saint-Pierre, un village construit sur des puits artésiens

L'automne dernier, une poignée de citoyens de Saint-Pierre se formaient en coopérative et faisaient creuser un puits artésien qui alimente aujourd'hui leurs domiciles sous le nom d'"Aqueduc La Fourche".

L'entreprise n'était pas la première du genre mais elle mettait de nouveau en évidence qu'à Saint-Pierre l'eau ne manque pas: presque chaque famille y a son puits artésien. Et qui plus est, cette eau est excellente. Nul doute que les gens de Saint-Pierre en sont fiers. On le serait à moins dans ce pays de "gumbo", au sous-sol glaiseux qu'est la vallée de la rivière Rouge!

Les puits artésiens de Saint-Pierre sont presque tous aussi anciens que la paroisse. Certains coulent depuis l'arrivée des premiers colons. Ainsi, le long de La Fourche (d'aucuns l'appellent "Joubert Creek"), il y a les puits des Cadotte, Desjardins, Robidoux, Gagné, Sicotte, Perreault, L'Heureux, Côté, Préfontaine, Neveu, Lambert, Hébert. Et ils sont tous artésiens à l'exception de deux ou trois.

A l'ouest du village, là où se trouvait autrefois la fromagerie, c'est le puits qui alimente les familles Lemire, Deschênes et Lambert. Et en arrivant au village, c'est le puits Bohémier qui fournit l'eau à neuf domiciles.

Dans le village même, les puits ne se comptent plus. Il y a l'ancien puits des Renuart et Couture qui fut le premier à l'usage public. Un peu plus loin, c'est le puits de l'Entrepôt Frigorifique, qui dessert les familles Marcel Tessier et Roméo Berthelette. Au nord, là où se trouvait le collège, le puits fut pendant longtemps une source de revenus, à l'époque où l'on charroyait l'eau avec les chevaux. Mais comme il coulait en pleine rue, il était devenu encombrant devant les exigences de la circulation moderne.

Au coeur du village, à moins de 500 pieds l'un de l'autre les puits des Leduc, des Joubert et de l'hôtel. Si l'on traverse la route 59, on passe près du puits de M. Eugène Turenne, et en continuant à l'ouest on arrive au premier puits creusé en coopérative en 1959. Sur l'initiative de M. Marcel Préfontaine, rapporte-t-on, quelques familles se sont mises ensemble pour faire creuser un puits artésien qui, aujourd'hui, alimente vingt-deux familles.

Plus loin, près du pont, trois autres puits: d'un côté, celui de Victor Joubert; de l'autre, celui de David Côté, et, sur l'ancien site de la Laiterie Co-op, le puits d'Urbain Cinq-Mars. Enfin, à la limite ouest du village, le puits de Philippe Tessier.

Si l'on revient à la route 59, au nord du village, on compte encore une quinzaine de puits dont ceux de: la Caisse Populaire, Eméry Mulaire, Garage Fontaine, les deux écoles, Hubert Labelle, Louis Joubert, l'hôpital, Auguste Proulx, le couvent, le Manoir et M. Lavergne. Soulignons enfin le puits de M. Lévis Dandenault qui sert en quelque sorte de puits communal: les gens d'Aubigny, de Ste-Elisabeth, d'Arnaud, de Dufrost et même de Lowe Farm viennent s'y approvisionner en eau potable.

On ne peut en douter: à Saint-Pierre, de la bonne eau, il y en a!

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

Mme Alphonsine Bédard

Le mardi 14 janvier, à l'âge de 77 ans, est décédée à l'hôpital Taché, Mme Alphonsine Bédard, du no 410, rue Desautels, St-Boniface.

Des prières furent récitées à la chapelle funéraire Philip Coutu le mercredi soir, et le service fut chanté en l'église du Sacré-Coeur des Belges le jeudi à 10 h. du matin. L'enterrement eut lieu dans le lot familial du cimetière de St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Gérard, de Kenora, Ont., Paul, de Thief River Falls, Minnesota, et Pierre, de St-Boniface; deux filles, Mme R. Saunders (Lucille), d'Altona, et Yvonne, de St-Boniface; 11 petits-enfants; cinq soeurs, Mme N. Couture, de Clandeboye, Mme R. Roche, de Winnipeg, Mlle G. Poirier, Mme G. Adie et Mlle J. Poirier, toutes de St-Boniface. Son époux, M. Alphonse Bédard, la précéda dans la tombe le 18 juin 1958.

Mme Bernadette Beaulieu

Le mercredi 15 janvier est décédée à l'hôpital Taché, à l'âge de 87 ans, Mme Bernadette Beaulieu, du no 24, rue Marion, St-Boniface.

Des prières furent récitées à la chapelle funéraire Philip Coutu, le jeudi soir. La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Ste-Rose-du-Lac à 10 h. du matin le samedi, jusqu'à l'heure du service qui eut lieu à 11 h. L'enterrement se fit dans le lot familial du cimetière catholique de Cayer.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Charlemagne, de Cayer, et Babe, de St-Boniface; trois filles, Mme J. Poulin (Laura), de Norwood, Mme J. Vinnell (Corinne), de Birch Hills, Sask., et Mme D. Simpson (Thérèse), de Petersfields, Man.; 13 petits-enfants; 17 arrière-petits-enfants; deux frères, A. Vermette, de St-Boniface, et P. Vermette, de Winnipeg; une soeur, Mme A. Lagassé (Roseanne), de St-Adolphe. Son époux, M. David Beaulieu, la précéda dans la tombe en 1937.

Mme Lucette Huot

Le jeudi 2 janvier est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Lucette Huot, épouse de M. Charles-Etienne Huot, de l'appartement 1 - 200, boulevard Provencher, St-Boniface. Née à St-Boniface, elle y passa toute sa vie et fit ses études à l'Académie St-Joseph. Elle était membre des Dames de Ste-Anne de St-Boniface et avait été un des membres fondateurs de l'Association des Dames Auxiliaires du Collège de St-Boniface où elle occupa plusieurs postes au sein de l'exécutif.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, René, de Sorel, Qué.; une fille, Mme Michaele Malabre (Germaine), d'Ottawa, Ont.; quatre soeurs, Mme Alice Bétournay, Mme Aline Young et la Rév. Sr Gabrielle Bougard, supérieure de la Maison-Chapelle, toutes de St-Boniface, et Mme G. Dunn (Germaine), de Detroit, Mich.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins le vendredi soir 3 janvier, à 7 h. 30. La messe des funérailles fut concélébrée par M. l'abbé Adélard Couture, cousin de la défunte, les RR. PP. Martial Caron et Marc Pelletier, S.J., à la chapelle des Soeurs Oblates, à 11 h. 30 du matin le samedi.

Les porteurs honoraires étaient l'honorable juge Alfred Monnin, l'honorable juge Louis Deniset, MM. Charland Prud'homme, Gabriel Forest, Roland Couture et Guy Carrière; les porteurs actifs, MM. Claude, Gérard, Paul et Denis Huot, Marcel Prévost et Robert Bétournay. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

* * *

HAYWOOD —

M. Camille Picton

Le mardi 14 janvier, à l'hôpital Taché de St-Boniface, est décédé, après un long séjour à l'hôpital, M. Camille Picton, âgé de 81 ans.

M. Picton naquit à Jarier, Savoie, en France, le 14 juillet 1887. Il vint au Canada en 1905, à l'âge de 17 ans, et établit résidence à Haywood. En 1928 il épousa Mlle Germaine Arnaud, de St-Claude, qui le précéda dans la tombe, après lui avoir donné sept enfants: Joseph, Marie, Gaston, Monique, Jean, Reine et Laurent. Le 22 mai 1940, il convola en secondes noces avec Mlle Edythe Aleci Poole, de Portage-la-Prairie. Il demeura sur la ferme à Haywood jusqu'à son entrée à l'hôpital en 1967.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil onze fils, Joseph, de St-Malo, Gaston, Jean et Laurent, de Vancouver, Owen, de St-Vital, Georges, de Carman, René et Maurice, de St-Vital, Pierre, Raymond et Ronald, à la maison; douze filles, Marie, de Winnipeg, Monique et Mme Ray Durksen (Reine), de Vancouver, Mme Jake Enns (Georgette), de l'Ontario, Mme Philippe Normandeau (Francine), de St-Boniface, Mme Garry Clark (Rose-Marie), de Carman, Florence et Michelle, de St-Boniface, Annette, Rita, Colette et Dolorès, à la maison; une soeur, Mme Sylvain Tognet (Brigitte), de St-Boniface; 29 petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

Les prières furent récitées le jeudi 16 janvier, à 8 h. du soir, dans l'église de Haywood. Le service funèbre fut chanté le vendredi 17 janvier, à 10 h. du matin, dans l'église paroissiale par M. l'abbé F. Labonté. Les porteurs furent MM. Louis de Rocquigny, Jean Dheilly, Léo Bazin, Marcel Lambert, Robert et Louis Picton. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

* * *

En Saskatchewan

STORTHOAKS —

Mme Lucien Gofflot

La paroisse vient de perdre une bonne paroissienne, Mme Hermeline Gofflot, née Balez, décédée le 5 janvier à l'hôpital de Redvers, à l'âge de 64 ans et 11 mois, munie des Sacrements de la Ste-Eglise.

Mme Gofflot naquit à N.-D.-de-Lourdes, Man., et vécut à St-Eustache, Man., N.-D.-de-Lourdes, Man., et ensuite à Haywood, Man., où elle épousa M. Lucien Gofflot, de Storthoaks, Sask.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Angèle, à la maison, et Mme Wayne Thomas (Lucienne), de Redvers; un fils, Albert, de Winnipeg, et quatre petits-enfants. Elle laisse aussi cinq soeurs, Mme Eugénie Robidoux, de St-Boniface, Mme Joséphine Labossière, de Haywood, Mme Abel Bonneteau, de St-Vital, Rose et Baptistine, de la Colombie-Britannique, et un frère, Emilien, de St-Boniface.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. Finnin le 8 janvier, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs furent MM. Lucien Sylvestre, Lucien George, Antonio Labossière, Jules Pierret, Gustave Philippe et Jacques Furet. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

On remarquait parmi les personnes présentes aux funérailles, M. Lucien George, de Ste-Anne, Man., MM. et Mmes Gustave Philippe et Jacques Furet, de St-Claude, Mme W. Robidoux, M. et Mme J.-B. Labossière et MM. Antonio et Guy Labossière, de Haywood.

* * *

WILLOW-BUNCH —

Mme Eugène Boucher

Mme Eugène Boucher (Marie-Louise Roy) est décédée à l'hôpital d'Assiniboia le 5 janvier, à l'âge de 77 ans.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé A. Chabot le 9 janvier à 10 h. a.m. La dépouille mortelle fut exposée quelques heures avant le service à l'église. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles. Conduisait le deuil, M. Jos. Gareau, de Regina, neveu de la défunte. Comme Mme Boucher était Dame de Ste-Anne, les membres de cette congrégation suivaient le cortège funèbre.

Les porteurs étaient MM. Léopold Duperreault, Charles Mathieu et Viateur Forest, tous cousins de la défunte. M. Boucher précéda son épouse dans la tombe en juin 1963, et une fille, Béatrice, en avril 1956.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Juliette; six soeurs de la province de Québec; deux fils, Gérard et André (ce dernier restait avec sa mère), de Willow-Bunch.

Mme Boucher se servait d'une chaise roulante depuis le mois d'août 1968, à la suite d'une fracture à une hanche, et demeurait à l'hospice d'Assiniboia.

Après les funérailles, un goûter fut servi chez M. et Mme Albert Marcil, pour les parents, par quelques dames de la paroisse.

Mme Gédéon Boisvert

Mme Gédéon Boisvert (née Olivica Rondeau à New Hampshire, E.-U., en 1883, est décédée le 9 janvier à l'hôpital d'Assiniboia.

Des prières furent récitées à la salle de la Légion la veille du service, qui fut chanté par M. l'abbé A. Chabot à 2 h. p.m., le 13 janvier. Le salon funéraire Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements. Les dames de la Fédération, dont Mme Boisvert était membre, conduisaient le deuil. Les porteurs étaient MM. Georges-Emile, Julius, Victorien et André Rondeau, neveux de la défunte, Léon et Armand Boisvert, petits-fils.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Imelda (Mme Louis Fortier), de Regina; quatre fils, Alcide, d'Assiniboia, Joseph, de Maple Creek, Siméon et Georges, de Willow-Bunch (ce dernier demeurait avec ses parents); 19 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Après les funérailles, un goûter fut servi aux parents à la salle de la Légion par des dames de la paroisse.

M. Russel Skinner

M. Russel Skinner est décédé le 9 janvier à l'hôpital de Regina, à l'âge de 75 ans. L'enterrement eut lieu le 14 janvier.

* * *

RADVILLE —

Mme M.-A. Tétreault

Mme Marie-Antoinette Tétreault est décédée le 30 décembre, à l'âge de 66 ans, après une longue maladie. Le service funèbre fut chanté le 2 janvier en l'église paroissiale par M. l'abbé N. Marcotte. Les porteurs étaient MM. Pierre Fradette, Oliver Derouse, Wilfrid Bouchard, Raymond Dionne, Armand Prost et Marcel Ven de Sype. L'enterrement eut lieu au cimetière local.

Mme Tétreault est née en 1902 à Red Lake Falls, E.-U. Elle épousa M. Jean-Louis Tétreault en 1927 et ils s'installèrent à Radville où il ouvrit une boulangerie.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Marcel et Léo, de Saskatoon; trois filles, Soeur Thérèse, de Moose Jaw, Mme Yolande Bott, de Calgary, et Mme Lorraine Cunnington, de Toronto; six frères; six soeurs et plusieurs petits-enfants.

* * *

WOLSELEY —

Roger Dureault

Le 3 janvier, Dieu rappela à lui le jeune Roger Dureault, âgé de 4 ans, fils de M. et Mme Armand Dureault. Roger était hospitalisé à Regina depuis le 22 août après avoir été grièvement brûlé.

Les funérailles eurent lieu en l'église Ste-Anne au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, deux frères, Richard, dans l'Armée canadienne en Nouvelle-Ecosse, et Denis; trois soeurs, Dolorès de Regina, Marilyn et Laureen, à la maison; son grand-père, M. Albey Dureault, et sa grand-mère maternelle, Mme H. Lachambre.

M. Aimé Duquette

Le 9 janvier s'éteignit, à l'hôpital de Regina, M. Aimé Duquette après avoir été hospitalisé plus d'un an. Il était âgé de 67 ans.

Né à Montréal, M. Duquette vint dans l'Ouest alors que très jeune homme et ne retourna jamais dans sa place natale. Aucune parenté lui est connue. Pendant de nombreuses années, il fut l'employé de M. Emile Dureault et c'est là qu'il demeura jusqu'à ce qu'il soit hospitalisé.

Les funérailles eurent lieu en l'église Ste-Anne le 13 janvier.

* * *

GRAVELBOURG —

M. Peter Ross

Le dimanche 5 janvier, à un hôpital de Moose Jaw, est décédé M. Peter Ross, âgé de 78 ans. Né à Rimouski, Qué., M. Ross vint à Gravelbourg en 1906.

Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé F. Ducharme le 8 janvier en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption. Les porteurs étaient MM. Lionel Bourgeois, Guy Dauphinais, Raymond Mailhot, Nap. Brisebois, Rolland Deschênes et Raymond Boutin. L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial. Le salon funéraire Neitling était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, George W., de Havre, Montana, et Roy Elmer, de Chinook, Montana, et 12 arrière-petits-enfants.

Laurier

Anniversaire

Un nombre imposant de parents et d'amis se réunissaient le samedi 11 janvier chez M. et Mme Arthur Desjardins à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Aux heureux jubilaires, leurs enfants présentèrent un canapé, et de la part des parents et amis ils reçurent un service de vaisselle. La veillée se passa en chants et jeux, et plusieurs autres cadeaux leur furent présentés.

Voeux sincères de bonheur, santé et longue vie à ces vaillants citoyens.

Ile-des-Chênes

Hockey

Le club de hockey I.D.C. a rencontré celui de Ste-Anne B, à Niverville, le dimanche 12 janvier, pour une joute de ligue. I.D.C. remporta la victoire en comptant 4 buts contre 2 pour Ste-Anne B. Les joueurs qui ont fait ces points sont, Gilbert Dumontier 2, Joseph Kaptein et Gilbert St-Laurent chacun un.

Le mardi 14 janvier, le club I.D.C. a défait les joueurs de St-Adolphe en comptant 7 buts contre 5 pour St-Adolphe. Ont fait des points: Gilbert St-Laurent et Joseph Kaptein chacun 2, tandis que Gilbert Dumontier, Julien Lacroix et Roger Roy en ont compté chacun un.

TARIF DE PUBLICATION

Avis de décès (20 lignes)	Minimum $3.00
Avec photo	$7.00
Lignes additionnelles	0.10 la ligne
Remerciements pour sympathies (10 lignes)	Minimum $1.50
Mots additionnels	0.03 le mot

Service de la Publicité,
La Liberté et Le Patriote,
619, ave McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba

Mariages

Au Manitoba

LA BROQUERIE —

Legal-Fournier

Le samedi 28 décembre, à 4 h. de l'après-midi, en l'église de La Broquerie, M. l'abbé F. Juneau, curé, bénissait le mariage de Mlle Irène Fournier, fille de M. et Mme Adélard Fournier, de cette paroisse, à M. Camille Legal, fils de M. et Mme François Legal, de St-Adolphe.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche à traine recouverte de dentelle et son voile court retenu par une couronne garnie de perles. M. Legal accompagnait son fils à l'autel.

Les servants à l'autel étaient Laurent et Luc Tétrault, Jean-Pierre et Gilbert Dubé, tous cousins de la mariée. MM. Raymond Fournier et Yves Legal agissaient comme huissiers. M. David Millette, ami du marié, interpréta quelques cantiques durant la cérémonie, accompagnée à l'orgue par Mme Paul Fournier, belle-soeur de la mariée.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut banquet au Blé d'or à Ste-Anne, suivi d'une soirée dansante avec l'orchestre des Caribeans. M. Georges Legal, frère du marié, agissait comme maître de cérémonies. Le toast aux nouveaux époux fut proposé par M. Guy Fournier, frère de la mariée. MM. François Legal et Adélard Fournier, pères des mariés, adressèrent quelques mots. M. Camille Legal ajouta ses remerciements en son nom et celui de son épouse.

Parmi les nombreux parents et amis venus de St-Boniface, St-Adolphe, St-Norbert, St-Georges, St-Claude et Brandon, on remarquait la Rév. Sr Simone, Fille de la Croix, de Willow-Bunch, Sask., Mlle Germaine Legal, de Kamsack, Sask., Mlle Jeanne Legal, de Hull, Qué., et M. et Mme Raymond Fournier, de Maryfield, Sask.

Les nouveaux mariés firent un court voyage à Thompson, Man., pour ensuite établir domicile à St-Boniface.

* * *

En Saskatchewan

ST-DENIS —

Bénard-Irving

Le 30 décembre, en l'église de St-Denis, M. l'abbé Bernard de Margerie bénissait le mariage de Mlle Murielle Bénard, fille de M. et Mme Albert Bénard, à M. William Irving, de Saskatoon. Plusieurs cantiques appropriés furent exécutés par MM. André et Raymond Lepage, tandis que Mme Monique Bénard touchait l'orgue. Eugène Denis et Denis Bénard servaient la messe, et ce dernier lut l'épître.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe en velours de chiffon blanc avec traine, voile court, et des roses naturelles couvraient son missel blanc.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Doris Bénard et Céline Gauthier, soeur et nièce de la mariée, étaient vêtues de robes identiques en velours de chiffon bleu saphir. Elles tenaient des bouquets de chrysanthèmes blancs entremêlés de bleu, semblable aux parures dans leurs cheveux. La bouquetière, Carol Irving, portait une robe bleue identique à celles des demoiselles d'honneur. Elle était accompagnée du petit page, Robert Irving. Les garçons d'honneur étaient MM. John Garman et Vince Kingsbury, amis du marié, tandis que MM. Armand Labrecque et Patrick Unruh, beaux-frères de la mariée, agissaient comme huissiers.

Une réception eut lieu au restaurant Marigold à Saskatoon pour les parents et quelques amis. Mlles Micheline et Marilyn Bénard et Michelle Gauthier s'occupaient du livre des invités. Un ami de la famille, M. André Lepage, agissait comme maître de cérémonies, et M. René Bénard présenta le toast à la mariée. Au même instant on lui présenta un gigantesque gâteau de fête de la part de son frère et parrain, M. René Bénard, car en effet ce jour était aussi l'anniversaire de naissance de la mariée. Celle-ci remercia en termes émus pour cette belle surprise.

Le tout se termina par une soirée dansante à la salle Manhattan.

Les nouveaux époux établiront résidence à Saskatoon.

* * *

ZENON-PARK —

Chabot - Chabot

En l'église paroissiale, le 30 décembre 1968, le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, bénissait le mariage de Mlle Cécile Chabot, fille de M. et Mme Iberville Chabot (Florence St-Amand) à M. Maurice Chabot, fils de M. et Mme Léopold Chabot (Violette Perrault), tous de la localité.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs, ainsi que de M. et Mme Laurent Chabot, M. Roger Leblanc et Mlle Annette Chabot comme assistants d'honneur.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réunion de parents et amis à la salle paroissiale, suivie d'un souper pour environ 150 personnes et d'une soirée dansante.

Parmi les personnes qui assistaient à ce mariage, on remarquait les beaux-frères et soeurs du marié, MM. et Mmes Elmer et John Gates (Jeannine et Victoria), ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Laurent et Urbain Chabot, de Saskatoon, M. et Mme Maurice Bussière, d'Edmonton, Alta., et M. et Mme Russell Yates, de Storthoaks, Sask.

Les nouveaux mariés résideront au village où ils sont employés.

* * *

GRAVELBOURG —

Marchand-Riberdy

Le jeudi 27 décembre, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, M. l'abbé F. Ducharme bénissait le mariage de Mlle Monique Riberdy, de Laflèche, Qué., à M. Roger Marchand, de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en peau de charme avec cape et traine en dentelle, un pendentif de couleur or et un bouquet de roses jaunes.

La demoiselle d'honneur, Mlle Suzanne Girard, portait une longue robe en crêpe de couleur or et un bouquet de roses jaunes. Les bouquetières, Danielle Blanchard et Rosalie Hoffart, revêtaient des robes de velours vert avec accessoires blancs. Elles portaient des bouquets de roses.

Le garçon d'honneur était M. Léo Marchand. MM. Claude Desmarais, de Shaunavon, et Daniel Couture, d'Ottawa, agissaient comme huissiers.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à la salle de la Légion où Mlle Gilberte Marchand s'occupait du livre des invités. M. Henri Lepage, fils, agissait comme maître de cérémonies, tandis que M. André Moquin proposa le toast à la mariée. Le gâteau de noces avait été confectionné par Mme André Moquin.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un manteau en cuir de couleur aqua, garni de vison, chapeau de même tissu et accessoires noirs. Une robe beige pâle complétait l'ensemble.

Naissances

Au Manitoba

LA BROQUERIE —

Le 7 janvier: Rachaël-Yvette-Elise, fille de Roger Guéret et d'Aline Mulaire, baptisée le 19 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Edwin A. Huziyk, oncle et tante de l'enfant.

* * *

ST-BONIFACE —

Le 21 décembre: Daniel-Roger-Joseph, fils de Roger St-Vincent et d'Ida Roy, baptisé le 5 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph St-Vincent, grands-parents de l'enfant.

* * *

En Saskatchewan

RADVILLE —

Le 5 janvier: un fils à M. et Mme St-Laurent, qui reçurent un grand nombre de cadeaux des marchands de Radville, vu que cet enfant était le premier bébé de l'année de la localité.

* * *

FERLAND —

Le 9 janvier: un fils à M. et Mme Marcel Chabot.

Renald-David, fils de M. et Mme Marcel Chabot, baptisé le 12 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme David Hannah (Camille Chabot), de Swift Current.

* * *

DEBDEN —

Le 1er janvier: Suzanne-Louise, fille de M. et Mme Louis Cyr, baptisée le 11 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Tétreault, oncle et tante de l'enfant.

* * *

ST-DENIS —

Le 12 décembre: Donald-Adrien, fils de M. et Mme Zénon Pelletier. Parrain et marraine, M. Roger Pelletier et Mlle Lucille Kenler, frère et tante de l'enfant.

Le 11 janvier: Rose-Anne-Marie, fille de M. et Mme Adjutor Lepage. Parrain et marraine, M. et Mme Lawrence Tegamkamp, oncle et tante de l'enfant.

LE CARNET POSTAL

Le premier service postal du monde fut institué du temps du roi Sargon de Chaldée, quelque 3,000 ans avant Jésus-Christ. Ses courriers à pied se mirent à transporter des messages importants, gravés sur des tablettes d'argile.

Wauchope

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 15 janvier avec trois quarts des membres présents.

La directrice du comité spirituel rappela aux membres la résolution de se donner la main en cette nouvelle année pour aider le prochain. Elle rapporta que chaque famille catholique de la paroisse avait reçu un calendrier religieux et qu'un crucifix fut donné à deux nouveaux couples.

La directrice du comité d'éducation incita les membres à travailler ensemble pour résoudre les problèmes de chacun et les aider dans leurs responsabilités. Elle fit aussi quelques commentaires au sujet d'un film sur le cancer présenté récemment.

La directrice de l'action sociale parla des décors de l'église à Noël et fit savoir que des paniers d'épiceries avaient été donnés aux personnes dans le besoin, des articles de toutes sortes à l'école pour attardés. Elle dit aussi quelques mots concernant le succès de la réception de Noël.

La présidente du comité d'approvisionnement donna un compte rendu des articles reçus pour la cuisine de la salle paroissiale.

La directrice du recrutement fit savoir que la Ligue s'était enrichie d'un nouveau membre et incita toutes les dames à devenir membres. Elle finit par ces mots: "La femme doit prier comme une sainte, agir comme une dame, penser comme un homme, paraître comme une demoiselle et travailler comme un cheval.

Il fut décidé qu'on entraine les garçons de 10 ans et plus comme enfants de choeur; qu'on fasse venir le livre nouveau sur "La constitution et les règlements de la Ligue" et qu'on organise une soirée d'amateurs pour le 16 février.

Mmes G. Truman et P. Lenouail s'offrirent pour s'occuper des enfants de choeur pendant le mois de février.

Saint-Front

Va-et-vient

Les personnes suivantes passèrent les vacances de Noël chez leurs parents: M. Clément Bertoncini et ses soeurs, Françoise, de Saskatoon, Louise, de Humboldt, Anita et Marie, de St-Brieux; M. Félix Auriat, de Regina; Mlles Lucie Montes, Monique Beaudry et Marguerite Plamondon, de Prince-Albert; MM. et Mmes Florian Montes et B. Beaudry, à St-Front; M. et Mme Aurèle Plamondon, à Bellsite, Man.; Mlle Jeanne Moisan, de St-Brieux; M. Luc Montes, de Saskatoon, et sa soeur, Franceline, de St-Louis; M. et Mme Clarence Ginter, de Cupar; M. Eugène Oleksin et M. et Mme Bruce Donavon, de Saskatoon; M. Robert Welte, d'Elrose; M. et Mme Wayne Welte, de Marcelin; Mlles Florette et Bernadette Plamondon, de Saskatoon; M. André Quessy, de Hudson Hope, C.-B.; Mlles Paulette et Darryle Dubreuil, de Regina; MM. Henri Bouchard, Michel et Rosaire Gobeil et Charles Lavergne, de South Junction, Man.; M. et Mme E. White, de Kinderley; M. et Mme Roland Gatin, d'Edmonton; M. Alphonse Bussière, de Maillardville, C.-B.; M. Joe Happ, de Prince-Albert; M. et Mme Julien Le Strat et leur fils, Michel, de Ceylan, Sask.; M. et Mme M. Danielson, de Yorkton; M. et Mme V. Tarasoff et leurs deux fils, de Quill Lake; Mlle Georgette Moyen, de Melfort; M. et Mme Peter Spizawka, de Watson; M. et Mme Roger Moyen, de Regina; Mlle Céline Plamondon, de Prince-Albert; M. et Mme K. Sunderland, de Scrip; M. et Mme Gérald Rawlett, de Saskatoon; M. et Mme Marcel Roy et leurs quatre enfants, de Nipawin; M. Jos.-E. Vaillancourt, de Pleasantdale; M. et Mme Norman Thévenot, de Zenon Park; M. Alphonse Syrenne et sa fiancée et M. et Mme Maurice Moisan, de Saskatoon; M. et Mme Arthur-C. Lamoureux et leurs trois enfants, à Carrot River; MM. et Mmes Noël, Albert et Aurèle Nivon, à Humboldt; M. et Mme Georges Plamondon, à Edmonton, Alta, Prince George, New Westminster, Vancouver et Port Alberni, C.-B.; M. Victor-A. Lavallée, à Saskatoon, Léoville et Foremost, Alta.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Fernand Roufosse, de Rose Valley, Mme Eliane Gauthier, de Sudbury, Ont., et M. Léo Senez, de Winnipegosis, Man., à l'occason des décès subits de leur mère, Mme Malvina Senez, et de leur soeur, Marie.

Sont venus pour les funérailles: MM. et Mmes Robert Plamondon et Roy, de Ste-Rose-du-Lac, Man., Mme Eva Billo et son fils, Gérald, de Saskatoon, ainsi que des membres du clergé de Périgord, Tisdale et Melfort.

Ferland

Çà et là

MM. Alfred Chabot et Aimé Brisebois et M. et Mme Sylvio Clermont sont allés à St-Claude pour les funérailles de Mme Napoléon Dion, décédée le 14 janvier.

M. et Mme Valmore Couture et leur famille sont allés visiter leur fille, Emilie, hospitalisée à Gravelbourg.

M. Georges Lacasse, qui a subi une opération, est en bonne voie de guérison.

Mme Paul-Emile Lacasse est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Kincaid.

M. Joseph Couture est patient à l'hôpital de Gravelbourg.

Debden

Çà et là

Sont venus au cours des vacances de Noël: M. et Mme Albert Bujold et leur fillette, Linda, de Pinawa, Man.; M. Daniel Jean, de la Gendarmerie Royale de Regina; M. U. Comtois, de la Colombie-Britannique; MM. Paul Durette et Luc Demers, du collège de St-Louis; Mlles Lynn et Sylvia Paquette, étudiantes à l'Académie de la Présentation de Marie de Prince-Albert; Mlles Thérèse et Carmen Lepage, de Prince-Albert; M. Lucien Jean, Mlles Jocelyne Cyr, Viviane et Joan Fontaine, de l'Université de Saskatoon; Mlle Louise Laitres, de l'Institut des Filles de la Providence de Prince-Albert; M. et Mme Emery Boudreau et Mlle Céline Boudreau, de Prince-Albert; Mlle Gisèle Godin, de Québec; M. Gilles Boudreau, de Shilo, Man.; M. et Mme Antonio Cyr, de Prince-Albert.

M. et Mme Alfred Gaudet, de Bellevue, sont venus passer la dernière fin de semaine chez M. et Mme Louis Cyr.

Mme Eustache Poirier et sa famille ont laissé la paroisse pour aller demeurer à Grand Centre, Alta, tandis que M. et Mme Bernard Paquette sont allés demeurer à Prince-Albert.

Mme Henri Frenette et ses trois enfants, Rachel, Philippe et Jean, ainsi que M. Wilfrid Parent, sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

Willow-Bunch

Remerciements

La famille Boisvert remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du décès qui vient de la frapper.

Malades

M. Jean Champigny est patient à l'hôpital de Moose Jaw où il a subi une opération.

Mme Jean Bourdages est patiente à l'hôpital d'Assiniboia et Mme Paul Weismillar, à l'hôpital de Regina.

M. Laurien Mondor est de retour dans la localité après un séjour à l'hôpital de Regina.

Çà et là

Sont allés au mariage Laberge-Herder, célébré à Moose Jaw: M. et Mme Alex. Laberge et leurs fils, Robert et Jean, MM. et Mmes Lucien Couture et Michel Bonneau, M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, Denis et Rita, MM. Richard Sylvestre et Gérard Roy; au mariage McDougall-Faber, à Regina: MM. et Mmes Albert St-Yves, Roméo Martin, Eugène Lespérance, Marcel Durand, Henri et Léo O'Reilly, Roger Legault, Robert Dionne et Henri Durand.

Mme Lucienna Ducharme passera les mois d'hiver à Willow-Bunch.

MM. Emile Cayer, de Toronto, et Roger Cayer, de Moose Jaw, sont venus visiter leur mère, Mme Louisa Cayer, gravement malade à l'hôpital d'Assiniboia.

M. l'abbé Lucien Roy, de Swift Current, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Léo Roy.

M. Alcide Grégoire va maintenant demeurer chez son fils, Rosario.

M. et Mme Pierre Desautels et leur famille sont déménagés à Coronach où ils s'occuperont du restaurant "Velda Cafe".

Mme Alice Bonneau est allée visiter son fils, Joseph, et sa famille à Melville et sa fille, Mme Jos. Ryan, à Toronto après avoir passé quelques jours chez M. et Mme Henri Audette, à Moose Jaw.

St-Denis

Çà et là

Le Mouvement de la Famille Chrétienne tenait sa première réunion-étude de la saison à St-Denis le 29 novembre. Le sujet à l'étude était "L'autorité", et pour cette occasion l'orateur invité était M. Don Leier, de Saskatoon. Le 17 janvier avait lieu la deuxième réunion tenue à Vonda. M. Ken Moore, de Saskatoon, traita du sujet à l'étude: "Les loisirs". Ces deux sessions furent de véritables succès. La prochaine séance avec sujet "L'économie familiale" aura lieu au mois de février à St-Denis.

Plusieurs personnes de la paroisse assistèrent au mariage de M. Louis Bussière à Mlle Kathy Szunyck, qui eut lieu en la cathédrale St-Paul de Saskatoon le 9 novembre. Il y eut réception et soirée dansante à la salle Memorial de Sutherland. Les nouveaux époux résideront à Saskatoon.

M. et Mme Norman Nissen et leurs deux enfants, de Clarkson, Ont., étaient en visite chez les parents de Mme Nissen, M. et Mme Léon Denis.

M. et Mme Joseph Rioux visitèrent leurs gendre et fille, M. et Mme Marcel Liboiron, de Ponteix. Pendant ses vacances, M. Rioux dut être hospitalisé à Ponteix. Il est maintenant à l'hôpital de Saskatoon. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. et Mme Laurent Hounjet ont visité des parents et amis dans les provinces de l'Ontario et du Québec.

NOS PETITES ANNONCES PORTENT ET RAPPORTENT

A la baie de Fundy: 5 millions de kw en énergie marémotrice

On procède actuellement dans les provinces Maritimes à des relevés techniques et des études de rentabilité se poursuivent dans les Maritimes sur la possibilité de capter l'énergie des marées de la baie de Fundy. Suivant l'emplacement qui serait choisi, le potentiel maximum pourrait être d'un million à 5 millions de kilowatts. Le rapport final devrait être publié cette année.

Depuis quelques années, on se rend compte que l'énergie marémotrice, c'est-à-dire l'énergie produite à partir des mouvements de marée, constituait une source importante d'énergie. Au Canada, on se demande, par exemple, quelle serait la rentabilité de l'aménagement de l'énorme potentiel d'énergie que constitue la baie de Fundy.

Cette baie est située entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, à proximité des côtes du Maine. Le gouvernement canadien cherche de son côté à trouver des débouchés vers des marchés d'exportation, puisque l'énergie produite par les marées de la baie de Fundy surpasserait les besoins immédiats des provinces qui l'encerclent.

Pour répondre à toutes ces questions, les gouvernements d'Ottawa, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont mis sur pied une commission conjointe qui devrait produire son rapport à la fin de cette année, afin d'étudier les implications tant matériels qu'économiques du développement de l'énergie de la baie de Fundy.

Les possibilités de la baie de Fundy

Les marées de la baie de Fundy renferment un potentiel énergétique assez extraordinaire. Les marées y sont parmi les plus hautes du monde, étant donné qu'elles peuvent atteindre jusqu'à 52 pieds. Si on ajoute à ce fait la topographie presque idéale du site, on comprend facilement que les trois gouvernements en cause songent sérieusement à cet aménagement. Ce projet est envisagé depuis plusieurs années, afin de mousser le développement économique et industriel des provinces maritimes, ce qui ne saurait s'effectuer sans l'aménagement d'un important potentiel d'énergie.

Il semble d'ailleurs que l'énergie marémotrice puisse être captée soit en permanence ou encore aux périodes de pointe, comme complément aux centrales thermiques et nucléaires.

Plusieurs problèmes se posent, d'autre part, dans le choix du meilleur emplacement au point de vue géographique et en même temps au point de vue économique. Pour justifier les dépenses qu'on devrait encourir, il faudrait un emplacement dont l'aménagement ne prendrait pas trop de temps, et être assuré de pouvoir vendre l'énergie ainsi produite. Le projet de la baie de Fundy dépend donc en grande partie des marchés canadiens et américains. Si les marchés apparaissent extrêmement ouverts, on choisira sans doute l'aménagement du bassin Minas, capable de procurer un maximum de 5,000,000 de kilowatts. Tandis que si les marchés ont moins d'envergure, on pourra se contenter de l'aménagement du complexe Shepody-Cumberland, dont le potentiel est de 1,000,000 de kilowatts. On comprend mieux l'ampleur du projet, quand on le compare à la puissance installée au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse en 1967 qui n'est que de 1.2 million de kilowatts.

D'autres projets ont stimulé les responsables. Par exemple, la France a été la première à construire une usine marémotrice d'importance. Il s'agit d'un projet situé dans l'estuaire de la Rance et déjà complété. De plus, les récents progrès de la technique permettent d'espérer dans les possibilités de succès des projets d'aménagement d'énergie marémotrice.

Commission d'étude

La Commission d'étude sur l'énergie marémotrice de l'Atlantique, dont les bureaux se trouvent à Halifax, devait effectuer ses études préliminaires en deux phases. Dans un premier temps, la Commission, présidée par M. C. M. Isbister, sous-ministre au ministère des Mines, de l'Energie et des Ressources, devait faire l'inventaire et l'analyse des rapports disponibles sur le sujet et ensuite élaborer le programme des études à entreprendre sur le terrain même. La deuxième phase, qui se déroule cette année, consiste à ébaucher des esquisses préliminaires. La Commission doit aussi se préoccuper des effets secondaires de l'aménagement de l'énergie marémotrice sur les pêcheries, la navigation et le transport. Son rapport final devra inclure une étude de coûts de même qu'une évaluation du temps nécessaire aux études plus poussées et à l'aménagement des emplacements choisis par la Commission.

Un autre comité de cinq membres s'occupe principalement des études techniques et économiques, ainsi que des relevés topographiques sous la responsabilité de la Commission. Trois emplacements semblent retenir l'attention des personnes chargées du projet. Ce sont: la baie de Minas, le complexe Petitcodiac-Memramcook. Quant à ce dernier protant à 1944, on le considérait jet, d'après une étude remontrop coûteux. Cependant, les innovations techniques survenues depuis vingt ans obligent les spécialistes à réévaluer le projet.

Développement économique des Martimes

Les études préliminaires et les relevés topographiques entrepris par les gouvernements d'Ottawa, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse au coût de $1.5 million indiqueront les possibilités techniques et les conditions de rentabilité du développement de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Si le projet devait se réaliser, selon M. C. M. Isbister, cet aménagement ne serait qu'un premier pas dans un vaste programme visant à stimuler l'économie des provinces pauvres de l'Atlantique. Celles-ci, tout comme le Québec, doivent être en mesure d'offrir, aux industries susceptibles de venir s'établir chez elles, l'énergie dont elles auront besoin.

Denis Boudrias
(dans "Entre Nous", 28-10-68)

L'histoire en revue

Quelques anniversaires qu'amène l'année 1969

L'année 1969 marquera le centenaire du canal de Suez et le bicentenaire de la naissance de Napoléon. Voici quelques autres anniversaires amenés par l'année 1969.

Il y a 10 ans, en 1959, Fidel Castro prenait le pouvoir à Cuba après avoir renversé le régime Batista; l'URSS lançait Lunik I, première planète de fabrication humaine, la Voie maritime du St-Laurent était ouverte à la circulation maritime; Khrouchtchev, premier ministre soviétique, faisait une visite de 12 jours aux Etats-Unis et au siège des Nations unies à New York et les Etats-Unis lançaient le premier navire marchand atomique, le Savannah.

Il y aura 10 ans que sont décédés Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, John Foster Dulles, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, et le général américain George Marshall. L'année 1959 avait été dure pour le cinéma américain qui a perdu Ethel Barrymore, Lou Costello, Errol Flynn et le producteur Cecil B. De Mille. La même année sont aussi décédés le chanteur Mario Lanza, l'acteur français Gérard Philippe et l'ancien champion poids lourd du monde à la boxe, Max Baer.

Il y a 15 ans, en 1954, les Etats-Unis lançaient le Nautilus, premier sous-marin atomique; après avoir subi une cinglante défaite à Dien Bien Phu, l'armée française se retire de l'Indo-Chine. Une conférence internationale tenue à Genève sépare l'Indo-Chine en deux Vietnams, le Laos et le Cambodge. Ho Chi Minh devient président du Nord-Vietnam. La même année était créé le SEATO, pacte de défense collective de l'Asie du sud-ouest.

Décès

Les décès célèbres de 1954 ont été ceux du peintre français Henri Matisse, le premier ministre d'Italie Alfred de Gasperi, la romancière française Colette, le diplomate russe Andrei Vishinsky, l'acteur américain Lionel Barrymore et Mgr Gabriel Breynat, apôtre du Grand-Nord danadien. Au Canada, mouraient Emilie Dionne, l'une des célèbres quintuplées, et Lionel Conacher, sportif renommé.

Il y a 25 ans, en 1944, Franklin D. Roosevelt devenait le premier président américain à terme. La Seconde Guerre mondiale faisait rage et les principaux faits de l'année militaire avaient été la bataille du golfe de Leyte, la plus grande bataille navale de l'histoire et l'invasion de la Normandie par les troupes alliées.

Il y a 50 ans, l'année 1919 avait été surtout marquée par la signature du traité de Versailles, entre les Alliés et l'Allemagne; la mort de sir Wilfrid Laurier, ancien premier ministre du Canada; le commencement de la prohibition aux Etats-Unis et, à la suite d'une nouvelle constitution en Uruguay, la dépossession de tous les biens de l'Eglise catholique au pays.

Il y a 75 ans, en 1894, une Conférence coloniale était tenue à Ottawa, Gladstone démissionnait comme premier ministre de Grande-Bretagne, la guerre éclatait entre la Chine et le Japon marquant l'entrée de ce pays dans les affaires mondiales modernes; en France débutait l'affaire Dreyfus qui devait secouer le pays durant plusieurs années.

Suez

Il y a 100 ans, le canal de Suez était ouvert officiellement, le premier chemin de fer transcontinental des Etats-Unis était inauguré, Westinghouse inventait les freins à air, on prenait la première photographie en couleurs et à Rome se tenait le premier concile du Vatican. On y proclamait le dogme de l'infaillibité pontificale.

Il y a 125 ans, en 1844, Morse transmettait le premier message télégraphique entre Baltimore et Washington.

Il y a 150 ans, en 1819, le navire Savannah effectuait la première traversée à la vapeur de l'Atlantique, entre New York et Liverpool; un Anglais fondait la ville de Singapour et Simon Bolivar s'empare de Bogota et devient président de Colombie.

Il y a 175 ans, en 1794, la révolution française faisait rage et Danton et Robespierre montaient sur l'échafaud au cours du règne de la terreur. En Pologne, soulèvement national contre la Prusse et la Russie.

Il y a 200 ans, le 15 août 1769, naissait Napoléon Bonaparte, à Ajaccio, en Corse.

Il y a 225 ans, en 1744, une armée autrichienne envahissait la France. En 1694, il y a 275 ans, un groupe de marchands anglais fondait la Banque d'Angleterre. En 1619, il y a 350 ans, des Hollandais emmenaient en Amérique les premiers esclaves noirs.

Il y a 450 ans, en 1519, Fernando Cortez commençait la conquête du Mexique et Magellan partait pour accomplir la première circumnavigation du monde dont il ne devait pas revenir.

(La Presse Canadienne)

— No 586 —



HORIZONTALEMENT

1—Livre contenant les Evangiles.
2—Qui opère un triage. — Choisis entre plusieurs choses.
3—Sabre en usage chez les Turcs. — Tombe trop bas.
4—Note. — Etat d'une chose nue. — Id est.
5— Dans le corps. — Bohémien.
6—Marquer la quantité des vers en les décomposant en leurs différentes unités.
7—Tout ce qui n'a qu'un faux brillant. — Conj.
8—Met au garage. — Tout dit. — Chapeau melon.
9—Copiai. — Ne pas détester.
10—Assaisonnement. — Farceur en général.
11—Enlèverons la vie. — Répétition d'un bruit.
12—Genre de légumineuses. — Lac d'Italie. — Amas.

VERTICALEMENT

1—Qui s'occupe de l'origine des mots.
2—Sincères. — Personne qui rame.
3—D'avoir. — Qui appartiennent à l'homme.
4—Rien. — Gaz qui sort du fondement.
5—Paillasse de cirque. — Titre légal de l'or et de l'argent.
6—Actions d'arracher, d'extirper.
7—Sot. niais. — Affaibli.
8—Fille d'Inachos. — Ecorce du chêne. — Premier en son genre.
9—Inflammation de l'appendice du caecum.
10—Verbe latin. — Jumelles. — Linge bénit couvrant les épaules du prêtre.
11—Reine hindoue. — Retira quelqu'un d'une position dangereuse.
12—Canard sauvage. — Trois fois. — Dans le corps.

SOLUTION DU PROBLEME No 585

Horizontalement: 1. Lépidosirène; 2. Apéritive — Er; 3. Retraite; 4. Ylia — Têtards; 5. Nattée — Tsar; 6. 110 — Eétion; 7. Oolen — La; 8. Tonnellerie; 9. Os — Lit — Ame; 10. Modèles — Agés; 11. In — Lé — Errons; 12. Esus — Prêt — Té.

Verticalement: 1. Laryngotomie; 2. Epela — Osons; 3. Pétition; 4. Irrationnels; 5. Dia — Eole — Le; 6. Otite — Elle; 7. Site — Enliser; 8. Ivette — Et — Ré; 9. Ré — Aster — Art; 10. Vrai — Iago; 11. Né — Drôlement; 12. Ergs — Na — Esse.

RIVETS par George Sixta











BOZO par Foxo Reardon







by Alice Brooks

Tricot "Popcorn"

Portez ces jolis accessoires "Maïs soufflé" avec vos manteaux d'automne, costumes, pantalons sport, toilettes de ville.

Nouveaux! chapeaux, sacs à main croquables avec ou sans chaîne en tricot worsted, genre "Maïs soufflé" fait au crochet. Demandez le patron 7227 S-M-L.

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

69 cuillers pour 3 fourchettes

Réunis, le couteau, la fourchette et la cuiller forment un tout tellement rationnel qu'on serait tenté de les croire nés le même jour, et cependant il n'en est rien: plusieurs siècles séparent l'invention de ces trois objets.

Le plus ancien est certainement le couteau, car l'un des premiers besoins de l'homme, même à l'état sauvage, fut de fabriquer un outil avec lequel il pût découper les produits de sa chasse.

La cuiller est probablement contemporaine des couteaux pour la bonne raison que, si nos premiers pères ont pu se contenter de leurs doigts pour prendre les aliments solides, il leur était indispensable de se fabriquer des cuillers pour les liquides, ne fussent-elles faites que d'un simple coquillage attaché à un petit manche en bois. La fabrication des cuillers en métal remonte sans aucun doute aussi loin que celle des couteaux.

Quant à la fourchette, qui, primitivement, n'avait que deux branches, elle est d'invention bien plus récente. Au XIVe siècle, les maisons les plus riches, les palais princiers même, comptaient beaucoup plus de cuillers que de fourchettes dans leur splendide argenterie. Ici, c'est Pierre Gaveston, favori d'Edouard II, qui possédait 69 cuillers d'argent et trois fourchettes. Là, c'est la reine Clémence de Hongrie (1328), qui laisse à sa mort une trentaine de cuillers et une seule fourchette! L'emploi généralisé de la fourchette au XVIIe siècle date de l'influence d'un illustre délicat: M. de Montausier. (D'après le Nouveau Larousse Gastronomique.)

Un ordinateur perceptible: Le cerveau

par Monique HECKER

Le colloque organisé par l'Unesco et l'IBRO (Organisation internationale de recherche sur le cerveau) sur le thème "Cerveau et comportement humain" a réuni pendant une semaine l'été dernier à Paris, au siège de l'Organisation internationale, un aéropage de savants venus des quatre continents: neurologues, biologistes, bio-chimistes, sociologues, éducateurs, philosophes, linguistes, psychologues . . . Il a montré l'exceptionnelle importance des échanges interdisciplinaires dans un domaine de la recherche dont les progrès ces dernières années ont été très rapides, et a suscité un intérêt considérable parmi le public.

En effet, au cours des séances publiques, en écoutant les exposés des plus éminents spécialistes, parmi lesquels six Prix Nobel, les profanes ont pu se faire une idée de cette merveilleuse mécanique, le cerveau, infiniment plus perfectionnée et plus complexe que toute machine conçue par l'homme. Car le cortex cérébral, qui renferme 10 milliards de cellules nerveuses, responsables de nos perceptions, de nos réflexes, de nos souvenirs, de nos pensées, de nos émotions, ne représenterait une fois déplié et étendu — pour reprendre l'image du Prix Nobel Sir John Eccles — qu'une feuille carrée de 50 cm. de côté et d'une épaisseur de 3 mm.

Dans cet espace restreint, les savants parviennent cependant à localiser le siège des différentes fonctions cérébrales. C'est ce qu'a exposé dans une très intéressante intervention le professeur A. R. Louria, de l'Université de Moscou. Traitant de linguistique et, plus précisément, du processus de l'écriture, il a montré que des lésions au lobe temporel gauche ou à la partie centrale postérieures du cerveau — responsables respectivement de l'analyse verbale acoustique et de l'articulation des phonèmes — provoquaient des troubles chez les patients européens, alors que les mêmes lésions ne déclenchent pas ce phénomène chez des malades chinois: en effet, l'écriture idéographique chinoise ne fait pas appel à l'acoustique ou à l'articulation des mots, car elle désigne des concepts, non des sons.

Symbiose avec la machine

C'est encore de la linguistique, de la structuration du langage chez les tout jeunes enfants, qu'a traité le professeur Roman Jakobson, de l'Université Harvard. Or ce langage est caractérisé par le "binarisme", sous la forme d'une série d'oppositions: "oui" ou "non", "tout" ou "rien". D'où un parallélisme avec les mathématiques, car le système binaire, on le sait, est à la base du fonctionnement des ordinateurs et autres machines électroniques. Ce parallélisme a été mis en évidence par plusieurs orateurs: par l'Indien, Romesh Thapar pour qui le cerveau est "un ordinateur vivant"; par l'Américain W. A. Rosenblith du Massachusetts Institute of Technology, qui, dans une communication très remarquée, a envisagé la réalisation de machines électroniques qui "ne coexisteraient pas simplement avec le cerveau humain, mais vivraient avec lui dans une relation quasi symbiotique". Et il a poursuivi: "Nous devons 'accoupler', 'accorder' les machines aux individus dans leur infinie diversité, comme aucun maître humain qui enseigne 30 ou 40 élèves ne saurait le faire. Mais le choix doit être clair: ce n'est pas d'une opposition de la machine et du professeur qu'il s'agit, mais de la collaboration des deux dans une nouvelle répartition du travail".

Les cerveaux humains et électroniques doivent donc s'associer pour parvenir au développement optimal et harmonieux du "potentiel cérébral". On touche ici à ce qui fut peut-être l'aspect le plus intéressant de ce colloque: la recherche, en mettant en évidence les carences qui inhibent le développement cérébral, indique aussi les moyens qui permettront de les surmonter et, partant, d'améliorer la condition de l'homme.

La première de ces carences, c'est la "malnutrition" — celle qui provient d'une alimentation déficiente ou insuffisante, mais aussi celle que l'on peut attribuer à un environnement culturel déficient. Dès les premiers échanges de vues, M. René Maheu, directeur général de l'Unesco, rappelait que "dans de nombreux pays, la sous-alimentation et la malnutrition, imputables surtout au défaut de protéines, d'une part, la carence de stimulus intellectuels, due à l'absence ou à l'insuffisance de scolarisation et de formation professionnelle, d'autre part, ont pour corollaire fatal une vie mentale ralentie". Et il ajoutait: "Nous savons de surcroît que, dans certains domaines, les retards mentaux ne peuvent plus être rattrapés si certains apprentissages n'ont pas lieu à un âge convenable".

En effet, dans toutes les communications, dans tous les débats, l'accent fut mis, d'une part sur l'importance des carences, d'autre part sur l'existence de périodes critiques dans le développement des fonctions cérébrales, ces deux facteurs étant intimement liés.

En filmant les prématurés à toutes les étapes de la grossesse, le Dr Minkowski de l'hôpital de Port-Royal, a mis en évidence l'une des périodes critiques de la construction cérébrale: car c'est essentiellement durant les 26 dernières semaines précédant la naissance que le cerveau se constitue. Encore faut-il qu'il dispose des "matériaux" nécessaires à son élaboration, et notamment de protéines animales, qui font souvent défaut dans l'alimentation des populations, des pays en voie de développement.

Mais à la naissance, le cerveau humain est encore loin d'être achevé. Et c'est alors surtout qu'il a besoin d'aliments. La malnutrition à l'âge tendre — les expériences sur les animaux le confirment — affecte le développement mental et conduit plus tard à l'impossibilité de résoudre les multiples problèmes que pose la vie. Ainsi, le Dr Cipriano Canosa, de l'Institut de la nutrition d'Amérique centrale, dont le siège est Guatemala City, a décrit une expérience faite sur deux portées de rats nés le même jour. A la mère de la première portée, on ne laissa que trois petits, les 7 autres étant confiés à la deuxième mère, qui les nourrit en même temps que ses 10 petits. Au bout de trois semaines, les rats de la portée surchargée étaient trois fois plus petits que les autres, et le poids de leur cerveau était inférieur de 11%. Ce "manque à gagner" ne se rattrape jamais, même si, par la suite, l'alimentation devient normale. En revanche, la sous-alimentation n'a aucun effet permanent lorsqu'elle est subie par des rats adultes. Conclusion du Dr Canosa: si la malnutrition protéino-calorique constatée dans les pays sous-développés devait se poursuivre, le moment risque d'arriver où les deux-tiers des enfants du monde seraient handicapés sur le plan mental.

(Informations UNESCO)

Ceux qui ont refusé à leur esprit des pensées graves tombent dans les idées sombres.
(Joubert)

La triste enfance de Charles Dickens lui a servi pour ses romans

Assis devant la fenêtre de sa demeure à Chatham, le jeune Charles Dickens regardait les autres enfants qui jouaient dehors.

Il mourait d'envie de se joindre à eux, mais il n'était pas assez grand pour cela. Il devait se contenter de les regarder.

Mais il faisait plus que cela en réalité. Il les observait, constituant tout un fonds d'images et de souvenirs dans sa tête auquel il allait puiser par la suite pour créer les personnages de garçons et fillettes qui peupleraient les pages magiques de ses oeuvres littéraires.

Un grand nombre de ces personnages furent un mélange des différents garçons et fillettes qu'il avait connus dans son enfance. Il prenait une partie du personnage de l'un et une partie du personnage de l'autre et les combinait pour en faire une personnalité nouvelle.

Mais plus d'un de ses personnages de garçons et de fillettes furent de vrais portraits de personnalités uniques et réelles.

Ainsi, le beau James Steerforth, de "David Copperfield" se fondait sur George Straughhill, un voisin et ami intime de Dickens à Chatham, ville navale, dans le sud-est de l'Angleterre.

La jolie soeur de Straughill, Lucie, qui fut l'amie de coeur d'enfance de Charles Dickens, est à l'origine de sa charmante homonyme dans "Le Naufrage du Golden Mary", l'un des "Contes de Noël".

A Chatham, à cette époque, Dickens voyait souvent un gros garçon appelé Budden. Dickens l'immortalisa dans "Les aventures de M. Pickwick", sous le nom de Joe, le gros garçon qui avait un appétit d'éléphant et qui s'endormait debout en faisant le service à table, à Dingley Dell, la demeure de son maître.

La marquise, la petite cendrillon de "Le Magasin d'antiquités" (The Old Curiosity Shop) avait également une origine véritable. C'était la petite orpheline qui était bonne à tout faire chez les Dickens, à Chatham.

Tous les garçons et les fillettes qui ont lu "Oliver Twist" se souviennent du sinistre Fagin et de son école de "voleurs" à Londres. Là, Dickens emprunte le nom mais non pas le personnage. En effet, à l'époque où son père était en prison pour dettes, Charles travaillait dans une fabrique de cigares, et il eut comme ami un jeune garçon appelé Bob Fagin.

Le personnage de David, dans "David Copperfield" a pour origine Dickens lui-même.

Pour les personnages d'autres de ses romans, il tira son inspiration de membres de sa propre famille, entre autres, du fils infirme de sa soeur aînée Fanny.

Celui-ci fut à l'origine du mélancolique petit "Paul Dombey et fils", et, selon certains spécialistes de Dickens, de Tiny Tim, "A Christmas Carol", Contes de Noël, qui est peut-être le garçon le plus aimé créé par Dickens.

Dickens adorait les enfants et bien que près d'un siècle se soit écoulé depuis la mort du grand écrivain britannique (en 1870), les enfants lisent toujours Dickens avec un vif intérêt. Ses oeuvres connaissent toujours une demande aussi grande dans les bibliothèques d'enfants.

Si vous visitez Londres, vous pourrez voir la maison de Doughty Street où il écrivit certains de ses romans. Et, à Chatham, on peut voir encore la demeure où, assis devant la fenêtre, il regardait les autres enfants en train de jouer.

Impressionnantes célébrations du 25e anniversaire d'ordination sacerdotale de M. l'abbé Roger Ducharme

FERLAND — "La paroisse de St-Jean-Baptiste de Ferland est en liesse aujourd'hui et, pour cause... Nous célébrons le jubilé d'argent d'ordination sacerdotale de notre vénéré pasteur, M. l'abbé Roger Ducharme". Ainsi débutait l'adresse des paroissiens lue au banquet.

Après des semaines de préparation de la part des marguilliers et du comité des dames de la paroisse, tout était prêt pour le grand jour du vendredi 3 janvier.

L'église paroissiale revêtait ses plus beaux atours pour le temps des fêtes et cet anniversaire tout d'argent; la chorale avait pratiqué des psaumes modernes les plus appropriés; les Chevaliers de l'Autel, tout pimpants, étaient fiers et figuraient dignement dans la procession solennelle d'entrée.

Autour du jubilaire pour une grand-messe concélébrée, l'on remarquait son frère, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de la cathédrale de Gravelbourg; des confrères de collège et de séminaire, M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, et M. l'abbé Gérald Reilly, curé de "Canadian Martyrs" de Regina, et un représentant au Collège Mathieu, le R. P. Charles Brûlé, O.M.I., de Gravelbourg.

Dans le choeur, à la place d'honneur, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, était accompagné de Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, et de M. l'abbé Raymond Carignan, diacre et chancelier de Gravelbourg.

Mgr Couture donna une homélie substantielle sur la grandeur de la prêtrise: "Partage du sacerdoce unique du Christ et importance de son rôle dans le monde d'aujourd'hui".

Les prières des fidèles, proclamées par le commentateur, M. Robert Chabot, supplièrent le Maître de la moisson d'envoyer des vocations sacerdotales, religieuses et missionnaires à sa vigne, dans nos foyers, dans notre diocèse, dans le monde. M. Gilles Boisvert a fait la lecture de l'épître. M. Valmore Couture était le maître de chapelle. Mme Paul-Emile Lacasse touchait l'orgue.

Sous la présidence du célébrant, les prières d'action de grâces communautaires furent un chant du coeur du jubilaire pour les nombreux baptêmes, les innombrables pardons, tous les sacrements conférés et reçus depuis 25 ans... Honneur au Christ-Prêtre! Et la foule chantait "Gloire à toi, Seigneur!".

Après cette célébration eucharistique, sans doute comme le veut Vatican II, "active et consciente" vint le banquet paroissial à la salle des Chevaliers de Colomb toute brillante de motifs argentés pour la circonstance. La dinde était délicieuse, les mets abondants. Tout, finement apprêté.

Ces agapes fraternelles terminées, le maître de cérémonies, M. René Couture, présenta aux 175 convives les distingués visiteurs de la table d'honneur. En plus de Mgr Decosse, de Mgr Couture, des concélébrants et du jubilaire, il y avait le vieux papa, M. Siméon Ducharme, âgé de 83 ans, du Foyer d'Youville de Gravelbourg; quatre frères, M. l'abbé Fernand Ducharme, Rolland et son épouse, de St-Victor, Victor, d'Assiniboia, Conrad et son épouse, de St-Victor; trois soeurs, Soeur Marie-André (Simonne), Fille de la Croix, de Bellegarde, Mme Cécile Loiselle, de Regina, et Soeur Thérèse Ducharme, de l'école ménagère de St-Boniface, Man. On remarquait aussi M. et Mme Matt Wolbaum (née Marguerite Béchard), de Regina, représentant les nombreux bienfaiteurs du jubilaire, surtout durant ses 10 ans comme visiteur des écoles.

Puis s'égrenèrent les différents orateurs: M. l'abbé A. Chabot, confrère d'ordination, qui porta le toast au jubilaire; M. Lucien Beaudoin, qui, d'une voix magistrale, adressa la parole au nom des paroissiens; M. Donald Davidson, marguillier en chef, qui présenta à Mgr Decosse, qui la remit au jubilaire une bénédiction papale enluminée; M. Rosaire Chabot, autre marguillier, qui offrit une bourse, fruit de la générosité des paroissiens. Au nom de la famille, M. l'abbé F. Ducharme présenta un travail documenté sur les origines de la famille Ducharme-Légaré au Canada et dans l'Ouest canadien. Il illustra son exposé d'anecdotes humoristiques pour faire ressortir des points saillants de la vie du papa pionnier et du frère prêtre. M. Rolland Pinsonneault offrit ensuite les hommages et les remerciements de l'A.C.F.C., au nom de M. Roger Lalonde, le président général. (Association nationale dont M. l'abbé R. Ducharme est l'aumônier général depuis 1947). M. Dumont Lepage présenta ensuite les félicitations et les voeux de Radio-Saskatchewan,



qui a fondé les deux postes français de la province: CFRG et CFNS, oeuvres d'éducation et d'apostolat pour lesquelles le jubilaire a travaillé dès les premières heures et très activement depuis 1948. Le Père Brûlé, au nom de l'Alma Mater, remarqua que, comme élève, comme ancien, comme professeur, le héros du jour a toujours su pratiquer la vertu "du charme".

Mgr A. Decosse, à l'aise, se fit l'interprète du diocèse et du clergé pour remercier M. l'abbé Ducharme de sa constante bonne humeur, de son enthousiasme, de son dur travail soit comme vicaire, comme curé, comme directeur des oeuvres du diocèse, comme visiteur des écoles ou dans les mille et une autres tâches qui lui furent confiées. Son Excellence souligna aussi la rareté des prêtres dans notre diocèse et dans le monde entier et rappela le devoir de "tout le peuple de Dieu" de travailler fort à l'éclosion et à la culture de vocations sacredotales. Il termina en disant: "Si on n'obtient pas de vocations d'une paroisse comme celle de Ferland avec un curé comme elle a, gai et zélé... où les trouvera-t-on?..."

Aux applaudissements de la foule, M. l'abbé Roger Ducharme se rendit au lutrin "le coeur à la nage", comme il a dit. Et précisément pour le tenir au sec, à cause des vives émotions qui l'étreignaient en ce moment, il avertit qu'il parsemerait son texte d'humour. Ce qu'il fit bien. Visiblement ému, il remercia le Seigneur, son papa, sa maman (décédée en 1962), ses frères et ses soeurs pour leur part dans sa persévérance depuis un quart de siècle, comme prêtre au service de Dieu, l'Eglise, les âmes et la patrie. Il exprima sa reconnaissance également à Son Excellence pour sa présence et ses paroles élogieuses et ses bons voeux, ainsi qu'à Mgr Couture pour son homélie.

Il ne ménagea pas non plus ses éloges aux organisateurs de ce jubilé, aux marguilliers, aux dames de la paroisse, aux paroissiens, jeunes et moins jeunes, pour leur délicate pensée, leurs voeux, prières et cadeaux. Il salua aussi les visiteurs de l'extérieur et tous les orateurs de la veillée.

Il termina en remettant au Christ-Prêtre éternel et souverain, tout l'honneur et toute la gloire de ce jubilé d'argent ... "Puissent ces fêtes intensifier l'amour envers la sainte Eucharistie et faire germer l'appel à la vocation sacerdotale!"

Ces festins eucharistique, gastronomique et intellectuel terminés, la place se nettoie, les chaises s'alignent et le festin artistique commence... Il est un hommage simple, spontané, pétillant des enfants à leur curé. On chante à pleine gorge, on fait "de la musique" avec brio. Les Scouts, les Louveteaux, les Jeannettes et les Guides font chacun leur présentation avec saluts, boniments et courbettes d'usage. Faut dire que les religieuses ne sont pas loin et discrètement harmonisent tout cela... Elles ont même sacrifié les derniers jours de leurs vacances pour participer aux joyeux ébats de tous.

Puis les grandes étudiantes du couvent de Gravelbourg se joignent au défilé. C'est Claudette Bouffard dans "Nos souvenirs" avec paroles adaptées pour un jubilé; Claire Chabot au piano pour une pièce musicale riche d'harmonie, et Michelle Chabot dans un chant anglais difficile: "Born Free" mais bien rendu.

Les membres de la famille Ducharme, tous doués musicalement, sont appelés sur la scène pour un chant de leur choix: "Ma Normandie" rappelant leurs origines françaises. En rappel, ils chantent "Sur la route de Berthier" avec refrain spécial: "Ah, que la vie est belle à Ferland!". L'auditoire est transporté, chante lui aussi et applaudit longuement.

Enfin, M. Raymond Girardin reprend un chant à répons qu'il apprit lui-même de M. l'abbé R. Ducharme en 1941: "L'habitant de Ste-Barbe". La foule encore s'y joint avec une ardeur toute spontanée.

Le jubilaire reprend la parole et épanche son coeur qui déborde de joie, de fierté et de reconnaissance. Il remercie les religieuses pour leur dévouement et leur savoir-faire, "ses chers enfants" "fins à croquer, ce soir" pour leurs beaux chants et leurs cadeaux, tous les parents qui collaborent en toute circonstance et encore une fois tous les responsables, connus et inconnus, d'une si grandiose fête en action de grâces, en hommage au Christ-Prêtre et pour susciter des vocations. "Je vous souhaite de garder toujours: la foi, l'espérance, la charité et la bonne humeur!" Une soirée dansante clôtura ce jour qu'on n'oubliera pas de sitôt.

Biographie

M. l'abbé Roger Ducharme naquit à St-Victor, Sask., le 16 juillet 1919. Il fit ses études à St-Victor, au Collège Mathieu, au Grand Séminaire Mazenod de Gravelbourg, à l'Université d'Ottawa, au Collège de St-Boniface, Man., et à l'Université de Montréal.

Ordonné prêtre le 2 janvier 1944 à St-Victor, M. l'abbé Ducharme fut vicaire à Willow-Bunch de 1944 à 1947; curé de Fife Lake et Coronach de 1947 à 1952; directeur des oeuvres du diocèse et visiteur des écoles de 1952 à 1962; professeur au Collège Mathieu de 1962 à 1966, et curé de Ferland depuis le 24 juin 1966.

Wolseley

Çà et là

Sont hospitalisés depuis les fêtes: M. Pierre L.B., Mmes Paul Dureault, Jack Fay, Anna Laplante et Ronald Bieber et le jeune Kent Coueslan.

Parmi les visiteurs pendant les vacances de Noël et du Jour de l'An, on remarquait MM. et Mmes Lionel Dureau et Paul Barnes et Mlle Jeannette Coueslan, de Regina; MM. Paul et Gérald Coueslan, de Saskatoon; M. et Mme B. Coueslan et leur fils, de Yorkton; M. J. Coueslan et sa fiancée, Mlle Phoebe Bambury, de Winnipeg; M. et Mme René Coueslan et leurs filles, de Broadview; Mlle Stella Coueslan, de Regina; Mme Angèle Dureault, M. et Mme L. Nicholson et leur famille, de Canora; M. et Mme Henry Saraich et leur famille, de Saskatoon; M. et Mme T. Frier, de Broadview; M. Denys Tourigny, de Regina; M. et Mme Laurent Bonneville, de Fort Qu'Appelle; M. et Mme J. Wrobel et leur fils, de Saskatoon; Mlles Rose-Marie et Joanne Wrobel, de Windsor, Ont., et de Central Butte; M. et Mme Pat More, de Regina; M. Roméo et Mlle Louise Souchotte; Mme Léonie Béliveau, de Radville.

Mme Emile Tourigny assista aux célébrations du jubilé d'argent sacerdotal de son frère, M. l'abbé A. Chabot, qui se déroulèrent à Willow-Bunch et à Ferland. Elle était accompagnée de ses filles, Mme Wayne Sexsmith et Giselle.

REMERCIEMENTS

STORTHOAKS —

La famille Goffiot désire remercier les parents venus de l'extérieur pour les funérailles et tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre lors de son récent deuil. Un merci spécial à M. l'abbé Finnin et aux religieuses.

* * *

RADVILLE —

La famille Tétreault remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

* * *

WILLOW-BUNCH —

La famille Boucher remercie tous ceux et celles qui l'ont aidée, d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.



La pousse du semis et le poids du grain ont profité de faibles applications de certains fongicides dans les laboratoires de M. S. H. F. Chinn, à la Station de recherches de Saskatoon.

Homologation du Pitic 62

OTTAWA—Le ministère de l'Agriculture a annoncé, la semaine dernière, que la variété mexicaine de blé Pitic 62 a été homologuée pour la vente au Canada; c'est donc la première fois dans l'histoire canadienne que l'on permet le commerce d'une variété non utilisable par les boulangeries.

Le Pitic 62 a été créé au Mexique au cours d'un programme d'amélioration conjoint entrepris par le ministère de l'Agriculture et de la Zootechnie, en collaboration avec la Fondation Rockfeller. Il s'agit d'un type de blé tendre à texture non vitreuse dont les qualités pour la mouture et la panification sont nettement inférieures à celles de nos variétés ordinaires. La Commission des grains du Canada annonce qu'en raison de sa qualité inférieure, le Pitic 62 ne sera admissible au classement que dans les catégories de blé destiné à l'alimentation du bétail. Cette variété possède une grosse amande semi-rouge de forme très particulière, ce qui la rend facile à distinguer des variétés de blé à mouture cultivées présentement au Canada. Il n'y a donc pas de danger que cette variété de pauvre qualité avilisse nos catégories panifiables puisque les céréales contenant des graines de cette variété seront faciles à reconnaître et pourront être classées en conséquence.

Cette variété a été éprouvée au Canada dès 1964 et elle a été soumise à de nombreux essais à plusieurs endroits depuis deux ans. Les essais ont démontré que lorsque l'humidité n'est pas limitée et que d'autres facteurs en favorisent la production, le Pitic 62 peut donner des rendements beaucoup plus élevés en grain que nos variétés à mouture régulière. En 1968, le rendement global moyen de cette variété a été supérieur de 24 p. 100 à celui du Manitou. Toutefois, le Pitic 62 ne possède pas tous les attributs que nous souhaitons normalement dans les variétés de blé. Il mûrit beaucoup plus tard que le Manitou, soit de 5 à 7 jours en 1968, tandis qu'en 1967 la différence fut encore plus grande. Il est prédisposé au charbon nu et à la carie et ne résiste que modérément à la rouille de la feuille. Quoique le Pitic 62 puisse être classé parmi les blés passablement résistants à l'égrenage, il y est plus prédisposé que le Manitou dans certaines conditions de milieu. Au surplus, le Pitic 62 pèse en moyenne à peu près deux livres de moins le boisseau que le Manitou. Il n'y a pas à douter que ces défauts limiteront l'utilisation de cette variété, particulièrement dans les régions du nord où la maturité hâtive est un facteur important.

De plus, comme il appartient à une classe tout à fait différente de celle des blés déjà connus au pays, le Pitic 62 ne commandera pas des prix comparables. Il servira de blé fourrager et, comme tel, sa valeur devrait s'approcher étroitement de celle des céréales fourragères telles que l'orge et le maïs et se fonder sur la situation de l'offre et de la demande pour l'ensemble des céréales d'alimentation animale.

Comme on dispose de peu de semences Pitic 62 au Canada présentement, il sera nécessaire d'en importer des Etats-Unis pour les semailles de 1969.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Don Gavaronsky ont visité M. et Mme Walter Morissette.

Soeur Annette Hamel a visité MM. et Mmes Lucien Beaudoin et Camille Hamel et leurs familles et se rendit aux funérailles de M. Willie Ducharme, à Laflèche, avec eux. Y sont aussi allés de Ferland: M. et Mme S. Clermont, M. Victor Clermont, M. et Mme Joseph Bouffard, M. et Mme Hector Massé, M. Valmore Couture et M. Camille Hamel.

M. Hector McMullin et ses enfants sont déménagés à Winnipeg où M. McMullin a un nouvel emploi. Mme McMullin, qui fut hospitalisée à Edmonton, les rejoindra bientôt.

M. et Mme Aristide Fournier sont retournés à Regina avec M. Charles Fournier, de passage à Ferland.

M. et Mme Medelger Chabot passèrent quelque temps à Regina. M. Chabot devant subir des traitements médicaux pendant cinq semaines, à Regina, Mme Chabot sera cuisinière à la nouvelle résidence des Religieuses Jésus-Marie.

Malades

Mme Treflé Brisebois est hospitalisée à Kincaid, M. George Lacasse, à Regina, Mmes Paul-Emile Lacasse, Marcel et Robert Chabot, à Mankota.

MM. Gaston et Gérald Fournier furent hospitalisés à Kincaid et Mme Aimé Fournier à Mankota.

Plusieurs sont alités à cause de la grippe.

Depuis le 1er janvier, les produits vendus par B-A Oil portent la marque Gulf Canada

TORONTO — M. Charles Hay, président, rapporte dans son message aux actionnaires que la Gulf Oil Canada Limitée — nouvelle raison sociale de British American Oil — s'attend à une augmentation de près de huit pour cent de ses bénéfices nets pour 1968 par rapport aux chiffres de 1967.

Les actionnaires ont approuvé le changement de la raison sociale lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 15 novembre. Ils ont également approuvé, au cours de cette assemblée, le projet de fusion de la British American et de ses filiales — Royalite Oil Company, Limited — sous la raison sociale de Gulf Oil Canada Limitée, dès l'obtention de certaines décisions fiscales qui devraient être prises au cours de la première partie de 1969.

M. Hay rapporte que la production nette de pétrole brut et de liquides du gaz naturel aura atteint en moyenne environ 80,000 barils par jour, en 1968, en comparaison de 74,000 barils par jour en 1967.

Au cours du quatrième trimestre, B-A a fait une importante découverte de gaz naturel à Strachan, Alberta, à 60 milles à l'ouest de Red Deer. Au cours d'un essai de production, on a confirmé la présence de champs rentables de gaz naturel à un taux de 27.9 millions de pieds cubes par jour. B-A possède un intérêt économique direct de 50 pour cent dans le puits.

Des installations d'extrudage de pellicule soufflée de polyvinyle, à Ste-Thérèse, P.Q., où l'on fabrique des pellicules d'emballage pour la viande et les fruits et légumes, ont commencé à fonctionner au cours du quatrième trimestre. On prévoit le démarrage au printemps d'une nouvelle usine de production d'éthylène et de chlorure de vinyle monomère, à Varennes, P.Q.

A partir de janvier, les produits vendus par la compagnie porteront la marque d'identification de Gulf Canada. Dans les stations-service, les installations de stockage en vrac des produits pétroliers et les autres installations, le changement d'identification en vertu de l'adoption de la nouvelle raison sociale s'effectuera entre le 1er avril et le 15 mai.

Pour aider à présenter et à faire connaître la nouvelle raison sociale Gulf Canada, la compagnie a signé un contrat avec Wayne et Shuster qui rempliront le rôle de porte-parole publicitaire de la Compagnie.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Ont reçu des visiteurs ou sont allés visiter des parents et amis à l'occasion des fêtes: Mlles Colette Lemieux et Germaine Duperreault, de Saskatoon; MM. et Mmes Simon Beausoleil et Robert Langlois et leurs familles, de Moose Jaw; M. et Mme Marcel Therrien, d'Assiniboia; M. et Mme Robert Mondor chez MM. et Mmes Marcel Mondor et René Beauregard; M. et Mme Greg. Nicurati, de Regina, M. et Mme Paul-Emile Piché et leurs enfants, Robert et Marcelle, à Victoire, Sask.

Malades

Mme Paul Wersnullar est patiente à l'hôpital de Regina depuis le 23 décembre, et Mme Louise Cayer à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelque temps.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF

Le problème du piétin

SASKATOON — De faibles doses de fongicides en laboratoire ont doublé la production de plants de blés tout en ajoutant 20 pour cent au poids de l'amande. Pourtant, le même traitement a donné de piètres résultats en plein champ. Ces résultats pourraient être attribuables à une faible température du sol au printemps. On sait que la culture en laboratoire se fait en des conditions idéales.

Cette découverte est survenue lors d'essais avec des fongicides servant à la répression du piétin commun de la racine. Les spores du piétin germent avec les semences après quoi elles peuvent infecter les plantes. Les spécialistes ont aussi tenté de trouver un produit chimique qui ferait germer les spores du piétin sur jachères, après quoi elles mourraient faute de plantes-hôtes; mais là encore les essais en plein champ furent assez décevants. Toutefois, l'idée première était plutôt de découvrir un produit chimique capable de prévenir la germination des spores au lieu de les faire mourir.

Nouvelle variété de framboisier

* * *

AGASSIZ — Une nouvelle variété de framboisier nommée Matsqui sera offerte cette année aux producteurs de la Colombie et éventuellement peut-être aux producteurs du reste du pays.

Le fruit de la Matsqui est moyennement gros, rouge vif et ferme. Par surcroît, il se prête bien à la cueillette mécanique et ne noircit pas. La Matsqui, qui pourrait bien remplacer la Willamette, est le résultat d'un croisement entre la Summer et la Carnival, cette dernière obtenue en 1959.

* * *

Production de dindons à griller

OTTAWA — Plus de deux millions de dindons à griller seront vendus au Canada durant le premier trimestre de 1969, soit 14 pour cent de plus que le volume des ventes pour la période correspondante de 1968.

La demande faiblira d'ici les semaines qui précèdent immédiatement Pâques après quoi elle se raffermira, selon les spécialistes du ministère de l'Agriculture du Canada. On croit que l'offre dépassera la demande et qu'il faudra en entreposer deux millions d'unités ce mois-ci et le mois prochain.

* * *

Homologation du blé dur Hercule

Le ministère de l'Agriculture du Canada annonce qu'il vient d'homologuer une nouvelle variété de blé dur (durum) appelée Hercule.

Créée à la station de recherche de Winnipeg, cette variété est issue de toute une série de croisements dont le dernier remonte à 1957.

Maturation hâtive, paille courte et raide, tels sont les principaux caractères agronomiques de la nouvelle variété. Elle parvient à maturité environ une semaine plus tôt que la Stewart 63 et sa paille est moins longue d'environ neuf pouces.

Ces caractères ont une grande importance dans la zone des sols noirs du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan où l'Hercule a donné un rendement à peu près égal à celui de la Stewart 63. Cependant, dans la zone des sols bruns de la Saskatchewan et de l'Alberta, son rendement a été en moyenne un peu plus faible que celui de la Stewart 63, particulièrement dans les régions où la sécheresse sévit au début de la saison de croissance.

La variété Hercule offre une bonne résistance aux rouilles de la feuille et de la tige et elle est la première variété commerciale de blé dur canadien qui résiste au charbon nu.

Elle donne des grains de bonne grosseur, pourvus d'un gluten fort et d'une excellente couleur pour les pâtes. La réunion de ces trois éléments qualitatifs très recherchés donnera au blé dur du Canada un avantage dans la concurrence à l'exportation.

La semence de la variété Hercule continuera d'être multipliée en 1969 par les producteurs de semence sélecte et enregistrée de blé dur des provinces des Prairies. La semence généalogique sera disponible à l'ensemble des agriculteurs vers le printemps de 1970.

Chronique de CFRG

"Entre vous et moi" faisait allusion l'autre jour, du temps qui court, qui vole, et que ce vol ne suspend pas. En effet, le temps passe vite, et quand vous lirez La Liberté et le Patriote, 1969 aura déjà vécu plus de trois semaines et il s'en est passé des événements depuis le 1er janvier.

Tout d'abord, dans notre petit coin du sud de la Saskatchewan, deux prêtres ont célébré leurs noces d'argent de sacerdoce: MM. les abbés Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, et Roger Ducharme, curé de Ferland. Pour être plus précis, les 25 ans de prêtrise de l'abbé Chabot furent fêtés vers la fin de décembre, et l'abbé Ducharme, le 3 janvier, exactement 25 ans après sa première messe célébrée à St-Victor, son village natal.

L'abbé A. Chabot est originaire de Ferland et l'abbé R. Ducharme, originaire de St-Victor (faubourg de Willow-Bunch). L'un curé à St-Ignace et le second à St-Jean-Baptiste. Deux saints, sympathiques et forts connus, comme ces deux curés amis depuis de longues années et qui s'entendent comme anges en bénitier. Deux prêtres qui, depuis 25 ans, se dévouent au service des hommes, sans oublier l'aumônerie de plusieurs mouvements culturels et religieux. L'un à la parole facile et le geste vif. L'autre, la parole posée et le geste précis. Cependant, l'un comme l'autre passionnés de vérité, car il n'y a pas de liberté dans le mensonge.

Ensuite, notre premier ministre Pierre Elliott Trudeau est allé à Londres à la conférence du Commonwealth. Ce fut un événement mais quelque peu grossi par la presse, par une presse plus avide de cancans que d'autres choses intéressantes. M. Trudeau a été suivi, épié à Londres comme aucun premier ministre du Canada ne le fut jusqu'à maintenant. Les manchettes de certains journaux annonçaient les sorties nocturnes du premier ministre. M. Trudeau est sorti ce soir avec une telle, le lendemain avec une autre et ainsi de suite. Et puis d'abord, qu'est ce que ça peut nous faire? Ces journalistes (ces plumitifs, serait plus vrai) se sont conduits comme des pipelettes auxquelles leur ponte est destinée. La réaction de M. Trudeau fut fort assez dure envers ces journalistes et nous ne lui ferons pas de reproches. Pour parer le coup et donner le change, cette même presse s'est étonnée, s'est offusquée que M. Trudeau n'ait pas dit grand-chose à cette conférence. Si M. Trudeau n'a fait aucune déclaration à l'emporte-pièce, c'est qu'il n'a pas jugé bon de le faire. M. Trudeau a du savoir-vivre, plus en tous cas que ces indiscrets qui l'ont suivi pour savoir? et raconter des balivernes sur son compte. Or, M. Trudeau a horreur du mensonge. Il aime bien trop la liberté pour ça. Mais, comme toute vérité n'est pas bonne à dire, c'est ainsi qu'on devient une tête de turc, et la bête noire des journalistes.

Enfin, un autre, durant le mois de janvier, a subi les sarcasmes et les critiques d'une certaine presse, c'est de Gaulle. Quelle idée d'avoir interdit l'envoi d'armes et matériel de guerre à Israël? Il est vrai que tant va la cruche à l'eau... L'attentat contre un avion israélien à l'aéroport d'Athènes, acte répréhensible évidemment, ne justifiait pas une riposte comme l'acte de guerre caractérisé contre l'aéroport de Beyrout au Liban. Treize avions de détruits, 50 millions de dollars de dégâts. Le président de la République Française a trouvé sans nul doute la note un peu salée, pire que le "coup de fusil" dans les restaurants pendant les vacances et, avant que ça n'aille plus loin, limitons les frais en attendant qu'Israël devienne plus sage. Comme tout le monde, Israël, comme d'autres pays, peut commettre des erreurs d'appréciations, mais comme on dit: "pour un oeil les deux yeux, pour une dent toute la gueule", c'est loin d'être dans la nature des choses et les choses étant ce qu'elles sont...

M. M.

Un avion de la charité s'écrase au Biafra

GENEVE, Suisse — Joint Church Aid apprenait le 9 décembre dernier qu'un DC-7 affrété par un de ses membres, l'agence Das Diakonische Hilfswerk, et appartenant à Arco Ltd. des Bermudes, s'était écrasé dans la nuit du samedi 7 décembre, à environ quatre milles marins de l'aérodrome d'Uli au Biafra. L'accident n'était pas dû à un fait de guerre, et on en recherchait les causes qui restaient inconnues.

L'avion transportait du lait en poudre pour les victimes du conflit Nigeria-Biafra; il s'était envolé de Sao Tomé le samedi soir à 9 heures. L'accident ne fut connue que le lendemain matin.

Il n'y eut pas de survivant. L'équipage était composé du capitaine anglais John Maconie, du co-pilote allemand Heinz Raab, du mécanicien américain Holsman et de l'observateur mexicain Thompson. Le service funèbre avec tous les honneurs militaires s'est déroulé à Uli le 8 décembre en présence de Son Excellence Francis Arinze, archevêque d'Onitsha, et une messe de requiem où assistaient Mesdames Maconie, Raab et Thompson, a été célébrée à Sao Tomé.

C'est le premier accident mortel survenu depuis que Joint Church Aid a entrepris ses vols de charité en avril. On compte à ce jour 823 vols effectués entre Sao Tomé en Afrique Occidentale Portugaise et le Biafra pour le transport des vivres et des médicaments. Malgré cet accident, le moral des équipages du pont aérien reste élevé, et la nuit suivante dix avions prenaient l'air.

Une chaine suisse de magasins choisit "Joint Church Aid" pour l'envoi de secours au Biafra

BERNE, Suisse — Paraphrasant le proverbe "Un homme averti en vaut deux", la plus grande chaine suisse de magasins d'alimentation, la Migros, annonçait en décembre dernier "Votre franc en vaut deux". Ce qui ne veut pas dire que les prix déjà compétitifs de la Migros vont baisser de moitié, mais que pour chaque franc suisse donné pour le Biafra par un client de la Migros, la direction donnera un autre franc.

Avant de commencer cette collecte qui risque de devenir la plus importante faite en Suisse, la Migros a étudié quels étaient les meilleurs moyens de faire parvenir des secours au Biafra. Renseignements pris, cette grande société a décidé de passer par l'intermédiaire du Hilfswerk Evangelischer Kirchen der Schweiz (HEKS), de Caritas Suisse et du groupe composé de protestants et de catholiques, connu sous le nom de Joint Church Aid; c'est ce groupe qui a organisé depuis avril dernier le pont aérien de la charité entre Sao Tomé et le Biafra pour le transport des secours et dont l'ensemble des vols atteindra bientôt le chiffre de huit cents avec dix tonnes de charge utile par voyage.

L'argent ne devrait pas bouder

L'hebdomadaire de la Migros, Construire, écrit: "Chaque jour des milliers de gens meurent de faim au Biafra, et les premières victimes sont les enfants. Les oeuvres de secours ont des stocks de nourriture et de médicaments. Mais les moyens de les transporter sont rares. Le pont aérien est très cher et les fonds sont limités. Chaque vol quittant la base de ravitaillement pour l'aéroport d'Uli au Biafra coûte de 13 à 17 mille francs suisses (de trois à quatre mille dollars). Mais chaque vol sauve la vie de centaines d'enfants. L'argent ne devrait pas bouder".

En choisissant ses partenaires pour porter secours au Biafra, la Migros a voulu rechercher ceux qui seraient susceptibles de lui apporter la meilleure organisation de transport, base de toute vraie solution au problème. L'objectif de la collecte, en effet, a été bien déterminé: augmenter le volume des transports aériens vers le Biafra, car les stocks de marchandises doivent être distribués aussi vite que possible dans les régions où sévit la famine. C'est pourquoi les agences catholiques et protestantes ont été choisies comme étant le groupe de secours le plus indiqué pour effectuer cette opération.

Une entreprise consciente de ses responsabilités sociales

De conception coopérative, l'énorme organisation Migros qui s'étend hors de Suisse jusqu'en Turquie et plus loin encore, sans parler de ses bureaux d'achat aux Etats-Unis et ailleurs, a pris très au sérieux dès le début ses obligations sociales. Elle rappelle l'affaire américaine Sears Roebuck par les innombrables avantages financiers, culturels, éducatifs et de loisirs qu'elle offre à son personnel, et même à ses clients. Sears a débuté dans les affaires comme maison d'achat par correspondance, tandis que Migros commençait par l'alimentation. Depuis, les deux affaires ont étendues leurs activités à des domaines très différents et elles se refusent à toute extravagance et à tout luxe ostentatoire pour se consacrer à la recherche de la meilleure qualité et du prix avantageux; ce sont deux acheteurs difficiles.

"Dans un petit pays démocratique comme la Suisse", déclarait le fondateur de la Migros, Gottlieb Duttweiler, à la Conférence de Boston sur la Distribution en 1946, "la population ne peut tolérer l'existence d'une organisation puissante et prépondérante comme la Migros si celle-ci ne montre pas chaque jour qu'elle est consciente de ses responsabilités sociales et qu'elle les accepte. Ceux qui sont puissants doivent mettre leurs forces et leurs moyens au service de l'intérêt public. Pour ce, nous devons utiliser nos capitaux à des fins sociales — ces capitaux qui sont faits pour remplir des tâches qui n'appartiennent ni au domaine de l'entreprise privée, ni au domaine de l'état qui ne peut être considéré comme un homme d'affaires".

Lors du déjeuner de presse que donnait la Migros à l'Hôtel Schweizerhof de Berne, le jeune et dynamique directeur de Caritas / Suisse, Monseigneur Peter Kuhn, a fait un rapport impressionnant sur les besoins des victimes de la guerre et sur les secours donnés par les agences catholiques et protestantes. De nombreuses personnalités assistaient au déjeuner, le Président de la Migros et Conseiller National Suisse Rudolf Suter, des protestants et des catholiques connus, des diplomates étrangers et de nombreux représentants de la presse. Après le repas, une communication par radio a été établie avec le Biafra via Lisbonne. Plusieurs personnes répondirent soit en anglais soit en allemand aux questions posées: le docteur Ibiam, ancien gouverneur de la Province Occidentale du Nigéria qui est devenue le Biafra, le pasteur Keller, du Hilfswerk Evangelischer der Schweiz, le docteur Middelkoop, du Conseil Oecuménique des Eglises, M. Fritz Rentsch, représentant de Caritas au Biafra, et le Père Dahoney, qui parlait au nom des 120 missionnaires irlandais et de nombreux assistants sociaux qui cherchent 24 heures sur 24 comment remédier au manque de tout dans la zone des combats.

C'est ainsi que de nos jours une grande affaire commerciale, à l'esprit social développé, vient au secours d'un pays de neuf millions d'habitants qui mourront de faim si des secours ne leur parviennent pas rapidement en grandes quantités.

Grâce aux Canadiens, des milliers de lépreux ont été soignés

par Roger Tessier, P.B.

Durant l'année 1968, l'oeuvre qu'a fondée le cardinal Léger pour lutter contre la lèpre et la faim, "Fame Pereo" (ce qui veut dire "je meurs de faim"), a apporté des secours à 80 endroits dans 19 pays d'Afrique: des léproseries, des dispensaires, des centres de nutrition, deux centres pour handicapés, une école d'infirmières, etc. Sans compter l'envoi de huit tonnes de médicaments, de bandages et de couvertures.

Plus de $240,000 ont été versés grâce aux donateurs canadiens. Des milliers de lépreux ont été soignés, des milliers d'enfants sous-alimentés ont retrouvé une nouvelle vigueur, des milliers de malades ont été accueillis dans les dispensaires de brousse, etc.

Voici quelques témoignages caractéristiques:

- "Grâce à 'Fame Pereo', nous avons un nouveau tracteur agricole. Nous pourrons donc continuer à cultiver les champs de la léproserie" (Père Jacques Clarisse, Ouidah, Dahomey).
- "Je remercie vivement 'Fame Pereo' des dons qui ont servi à la construction de deux dispensaires de brousse et d'une petite maternité de dix lits. Pour l'instant, nous faisons améliorer les cases de la léproserie" (Soeur Françoise Romaine, Bafia, Cameroun).
- "Avec le don de 'Fame Pereo', je pourrai faire creuser six puits dans une région où l'eau potable est souvent rare" (Père Jacques Morin, Garu, Ghana).

Quant aux victimes de la guerre au Nigéria, "Fame Pereo" ne les a pas oubliées: en collaboration avec Mgr Augustin Delisle, des graines de semences ont été fournies à plus de deux mille familles de réfugiés de guerre; la léproserie d'Ogoja a reçu un don substantiel pour réparer les dégâts causés par les combats; en Côte d'Ivoire, des enfants biafrais ont été accueillis dans un centre d'accueil subventionné par "Fame Pereo".

Pour 1969, les besoins ne sont pas moins grands. Au contraire! Les demandes de secours affluent: il faut faire un choix judicieux et établir des priorités. Ainsi en Ouganda, on veut bâtir un internat-école pour des enfants lépreux. En Haute-Volta, on demande du lait en poudre et des farines lactées pour des enfants sous-alimentés. A Madagascar, on désire un véhicule pour servir de dispensaire mobile afin de rejoindre les malades de la brousse. Et tant d'autres demandes toutes aussi valables, sans compter l'aide que sollicite le Cardinal Léger lui-même qui constate de ses propres yeux les besoins de la région du Cameroun où il s'est établi.

Comment collaborer à l'action de "Fame Pereo"? Il suffit d'adresser vos dons à son unique adresse: "Fame Pereo", 1071, rue de la Cathédrale, Montréal 101, Qué.

La beauté, seule explication des oeuvres d'art esquimau

Un Esquimau peut sculpter des phoques se balançant tête en bas sur des têtes de morses. D'autres oeuvres représenteront des hommes, des femmes et des animaux ensemble. Il ne s'agit pas de totems, mais d'expériences vieilles de plusieurs siècles ou de plusieurs millénaires, transmises de génération en génération. Elles traitent toujours de la nature et des rapports de l'homme avec la nature. Il faut se méfier des interprétations savantes des oeuvres d'art esquimau. Souvent, leur beauté en est la seule explication. Une oeuvre à la fois belle et incompréhensible au premier abord peut se comprendre, au moins partiellement, à la condition d'oublier tous les préjugés sur la civilisation des Inuits.

Bien que très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui, la civilisation esquimaude primitive est néanmoins très remarquable. Malgré les moyens limités dont ils disposaient, malgré toutes les difficultés, les Esquimaux ont créé un mode de vie, une culture qui a vécu beaucoup plus longtemps que d'autres pourtant mieux connues. Ce mode de vie, tant par son aspect économique que par les coutumes religieuses liées dans les temps anciens à la vie quotidienne, constitue une source directe de l'art esquimau contemporain.

A l'époque préhistorique, les bois de cervidés, les os de baleines, les cornes de boeufs masqués, l'ivoire, les fanons de baleines et les défenses de morses, le bois de grève et la pierre étaient transformés en outils et en armes. La stéatite servait à fabriquer les lampes à huile de phoque, des ustensiles de cuisine, des couteaux à gratter les peaux et divers autres outils.

Les outils du sculpteur étaient souvent faits de la même manière que la pièce à sculpter. Pour buriner et percer des trous, on confectionnait une perceuse à arc en os, en bois de caribou ou même en ivoire, avec une lanière de nerf ou de peau. Pour adoucir et polir la surface de l'objet fini, on le frottait de grès, de poussière et d'huile.

Avant la venue des Européens, l'Esquimau n'avait d'autre ressource que la sculpture pour se fabriquer des objets utiles. Pour fabriquer les armes et les outils qui lui permettaient de survivre, le chasseur esquimau devait apprendre à sculpter dès l'enfance. Il lui fallait frotter, faire éclater, gratter et creuser ses matériaux.

Mais il ne se contentait pas toujours de fabriquer des formes utiles. Le plus souvent, il gravait sur ces objets des dessins qui avaient, pour l'Esquimau primitif, une signification mystique. Ces dessins étaient aussi variés que les esprits qui, selon lui, peuplaient la terre, le ciel et la mer.

Il croyait, pour citer un exemple, que l'esprit des phoques serait offensé si l'un d'eux était tué par un harpon laid et mal fait. Il était évident qu'une telle insulte causerait le départ des phoques, au grand détriment du coupable. Dans une religion animiste comme celle des Esquimaux, de telles croyances ne sont ni étonnantes ni uniques. Leur religion leur imposait un nombre extraordinaire de pratiques et de tabous clairement définis par la tradition. C'était le domaine du chaman, qui avait le pouvoir, dans certaines circonstances, à certains moments et dans des endroits donnés, d'exorciser les esprits.

Les objets magiques fabriqués par les Esquimaux avaient deux fonctions. Les amulettes servaient de protection contre les esprits mauvais ou tornraks. Dans certaines régions, ces amulettes étaient faites spécialement pour les enfants, en guise de protection contre les nombreux dangers dont ils étaient menacés. On a déjà vu un garçon en porter jusqu'à cinquante sur ses vêtements chacune ayant un but particulier.

La seconde catégorie d'objets devait assurer la nourriture. On les trouve dans les plus anciens sites archéologiques. Il s'agit de miniature représentant l'animal que le chasseur désirait tuer. L'Esquimau, comme beaucoup d'autres primitifs, croyait jeter un sortilège à l'animal dont il faisait image. C'est là une des origines de la sculpture esquimaude contemporaine, mais s'il subsiste encore quelque chose de la croyance ancienne, on s'en cache soigneusement.

Les Esquimaux ne fabriquent plus que rarement des amulettes, bien qu'on puisse encore voir à l'occasion sur leurs vêtements les franges où on les accrochait jadis. Mais la sculpture persiste, gardant ou maintenant sa fonction originelle, de fournir à la famille ses moyens de subsistance, non plus en attirant le gibier, mais en apportant de l'argent. En perdant de sa vertu magique dans l'esprit des gens, elle n'a pas perdu sa fonction de procurer la nourriture. Selon la logique de l'Esquimau — peut-être au prix d'une certaine gymnastique mentale — le résultat semble le même. Il continue à sculpter et l'art, fort heureusement pour nous, survit.

La transition ne s'est pas faite en un instant. Elle se poursuit encore dans certaines régions, car il n'est pas possible d'anéantir en un jour des superstitions millénaires. De nos jours, l'Esquimau sculpte pour se procurer de la nourriture tout comme, somme toute, ses ancêtres les plus éloignés. La technique de la gravure lui a permis de ressusciter les vieux esprits qui survivent encore dans sa mémoire, ses mythes et ses légendes.

L'Esquimau et l'art

L'art esquimau et l'éducation occidentale ne s'excluent pas nécessairement. Pourvu qu'on l'encourage et qu'on ne se moque pas de lui — la chose n'est pas impossible — l'Esquimau assimile ce qu'on lui enseigne et continue à oeuvrer selon ses propres tendances.

On en a eu la preuve à Baker Lake où l'esprit créateur de l'Esquimau a explosé ces dernières années. Une éclosion semblable s'est produite à Holman, à Bathurst Inlet, à Bellin, à Pangnirtung, à Povungnituk, à Port Burwell et au Poste-de-la-Baleine.

Il est vrai que beaucoup d'Esquimaux ne sont que des artisans, non de véritables artistes. Leur situation économique ne leur laisse guère le choix. Qu'ils trouvent un emploi ou que la chasse au phoque soit bonne, et la plupart abandonnent la sculpture sans regret.

(L'Action 13-12-68)

La ronde du soleil

Midi mercredi 4 septembre: le soleil est au zénith au-dessus de Ngaoundéré. Vous tenez un objet dans la main, vous le lâchez, il tombe sur son ombre et la recouvre. Le soleil, encore une fois, vient de terminer sa promenade dans le Nord: il a passé à l'Equateur le 23 septembre, continue vers le sud; aux environs de Noël, il arrivera au bout de sa course pour reprendre son chemin vers le Nord. Un voyage que le soleil ne cesse de faire au-dessus de l'Afrique à raison d'un peu plus de 1 kilomètre à l'heure.

Avec le soleil, c'est la pluie qui s'en va; c'est déjà la saison sèche, la dure saison sèche.

"Echos missionnaires du Cameroun", no 26

En vertu d'une compassion sacerdotale

Les missionnaires reconnus comme experts en développement

HONG KONG — Lors de la première réunion sur la Caritas asiatique, qui s'est tenue récemment à Hong Kong et à laquelle assistaient 60 délégués (cinq évêques, 45 prêtres et 10 laïcs) de 14 pays d'Asie, Mlle Géraldine Hickey, du Secours catholiques des Etats-Unis, a déclaré que les missionnaires étaient "parmi les meilleurs experts que le monde puisse offrir aujourd'hui à un pays en voie de développement".

Après avoir écouté pendant un certain temps des prêtres dire combien ils avaient besoin d'experts laïques pour les aider, Mlle Hickey, qui vient de travailler pendant cinq ans et demi à Vientiane (Laos) avec des missionnaires, se leva pour leur dire de bien vouloir cesser de "se sous-estimer" en appelant à leur aide "des experts laïcs", et elle ajouta qu'à la manière "qui leur est propre et unique", les missionnaires sont parmi les meilleurs experts en matière de développement, non point à cause de leur savoir en philosophie ou en théologie, mais en vertu de leur "compassion sacerdotale" et du fait de leur connaissance et compréhension des gens au milieu desquels ils travaillent.

Elle a dit aussi que les missionnaires étaient beaucoup plus stables que les laïcs: "Nous avons toujours une porte de sortie, nous pouvons toujours partir, tandis que vous êtes là pour rester.

"Cherchez des laïcs pour vous aider si vous en avez besoin. Utilisez-les sagement lorsque vous les aurez. Traitez-les avec respect afin de pouvoir les garder. Mais ne vous sous-estimez pas, car sans vous nous ne sommes rien."

"Je suis venue m'asseoir ici, a poursuivi Mlle Hickey, et j'ai entendu beaucoup de choses sur les laïcs. Je reconnais et apprécie le besoin qu'ont les missionnaires d'être aidés sur place par des laïcs. Il n'est point en effet de raison valable qui les oblige à faire leur courrier, signer leurs chèques et se tracasser pour les menues obligations qui encombrent leurs journées. Je reconnais aussi le besoin qu'ils ont de laïcs conseillers professionnels, techniciens, agriculteurs, économistes, etc., bref, en chaque matière, car c'est évident, vous n'êtes pas des experts en tout.

"Mais soyons réalistes. Beaucoup de laïcs s'offrent à vous aider, peu cependant restent dans les missions lorsque les communistes y arrivent, que les gouvernements s'écroulent et que les gens meurent de faim. Au Biafra, les seuls qui étaient là en nombre au début du conflit et qui le sont encore aujourd'hui, ce sont les missionnaires. Je pense que, tout comme nous avons tendance dans les missions à sous-estimer les qualités des autochtones, ainsi sommes-nous portés à faire fi des talents de nos prêtres missionnaires."

Le but du prochain synode: l'application pratique et concrète de la collégialité

CITE DU VATICAN — Application pratique et concrète de la collégialité: tel est le but que le Pape a assigné au prochain synode extraordinaire qui se réunira en octobre de cette année. C'est ce qu'a souligné Mgr Ladislas Rubin, secrétaire permanent du synode, dans une conférence de presse, au cours de laquelle il a annoncé aussi la constitution d'une commission chargée de préparer les prochaines assises épiscopales.

La commission en question sera présidée par le cardinal Carlo Confalonieri, préfet de la Congrégation des évêques, et formée de présidents de conférences épiscopales représentant les cinq continents: cardinal Julius Doepfner, archevêque de Munich, Allemagne, cardinal Valerian Gracias, archevêque de Bombay, Inde, cardinal Paul Zoungrana, archevêque d'Ouagadougou, Afrique, Mgr John Dearden, archevêque de Detroit, Etats-Unis, Mgr Avelar Brandao Vilela, archevêque de Teresina, Brésil, président de la Conférence latino-américaine.

La commission comprendra en outre, en exclusion de tout autre membre de la Curie romaine, le cardinal Jean Villot, préfet de la Congrégation du clergé qui, cependant, n'a pas été désigné de par cette fonction, mais en raison de l'expérience qu'il s'est acquise comme secrétaire de l'épiscopat français. La commission se réunira à partir du mois de mars et devra établir un schéma d'après les réponses que les conférences épiscopales feront aux questions qui leur ont été posées.

Le prochain synode qui, en raison de l'âge de ses membres, sera "plus jeune" que le synode de 1967 et à la fois plus restreint, aura un peu plus de 120 membres, à savoir 90 présidents des conférences épiscopales nationales, 15 patriarches et métropolites orientaux, 15 chefs de dicastères romains, et trois religieux élus par l'Union des supérieurs majeurs. Le Pape a la faculté de nommer des membres dans la proportion de 15 pour cent des participants, mais on ignore s'il voudra le faire.

Thème du synode

En ce qui concerne le renforcement des rapports entre les conférences épiscopales et le Saint-Siège et entre les conférences elles-mêmes qui est le thème du synode, Mgr Rubin a déclaré: "Si l'on réfléchit sur les conditions dans lesquelles l'Eglise doit faire face à sa mission et à l'oeuvre de rénovation en cours, si l'on tient compte des difficultés et des crises auxquelles l'Eglise est en butte, il semble opportun d'étudier les moyens concrets de resserrer ces rapports".

Comme on lui demandait à quelles crises il faisait allusion, Mgr Rubin a répondu en souriant: "A ce que nous avons sous les yeux".

Autre commission

Mgr Rubin a d'autre part indiqué que la commission d'étude pour la réforme du règlement du synode, sur la base des suggestions faites par les évêques, a été nommée il y a deux mois. Elle est présidée par le cardinal Pericle Felici, ancien secrétaire général du concile, et comprend les cardinaux Jean Villot, préfet de la Congrégation du clergé, Carlo Confalonieri, préfet de la Congrégation des évêques, W. Conway, archevêque d'Armagh, Irlande, Mgr Ambrogio Marchioni, nonce en Suisse, Mgr Ladislas Rubin, secrétaire, et le Père Guillaume Bertrans, de la Compagnie de Jésus.

Les théologiens ne participeront pas en tant que tels au synode, mais seulement en qualité d'experts des présidents des conférences épiscopales. La langue du synode sera toujours le latin, mais on utilisera les langues modernes dans les travaux des commissions. Enfin, touchant la question du secret des travaux, tout en rappelant que ce secret fut demandé par les évêques eux-mêmes, on a laissé espérer que l'on s'efforcera de fournir une information plus détaillée que par le passé.

(A.F.P.)

Les femmes de prêtres dans l'Eglise orthodoxe grecque

L'Agence athénienne Typos (novembre 1968) publie l'information suivante:

Le 8 octobre dernier, S. B. Mgr Hiéronymos, archevêque orthodoxe d'Athènes, a adressé au peuple grec un appel par lequel il demande la collaboration de tous pour les vocations sacerdotales. Il s'est adressé tout particulièrement aux femmes mariées avec des hommes qui désirent devenir prêtres. "Je prie ardemment les conjointes de ne point mettre d'obstacles à leurs maris qui désirent embrasser le sacerdoce: un sacrifice grâce auquel vous pourrez aider des dizaines de milliers d'âmes qui sont dépourvues de prêtres, et vous contribuerez à la gloire de notre Eglise. Non seulement vous ne devez pas empêcher vos maris de devenir prêtres mais, au contraire, vous devez les encourager et les pousser au service sacré".

La revue religieuse Stavros, commentant cet appel, écrit entre autres: "Malheureusement, un des problèmes qui préoccupent un candidat au sacerdoce est la recherche d'une conjointe. Auparavant, une jeune fille considérait un honneur particulier de devenir la femme d'un prêtre et d'aider son mari-prêtre dans ses fonctions pastorales, tandis que maintenant elle ne le désire plus..."

(Doc. Cath. 1-12-68)

Moyen nouveau de collaborer

Théologiens invités à accomplir un stage en pays de mission

par Roger Tessier, P.B.

"Les professeurs de théologie devraient prendre un congé pour aller enseigner en Afrique pendant quelques mois", a déclaré récemment un missiologue et missionnaire, le Père Walbert Bulhmann, capucin de Fribourg (Suisse).

Prononçant l'allocution de circonstance, lors de la manifestation qui s'est déroulée récemment à Trèves (Allemagne) pour commémorer le centenaire de la fondation de la Société des Pères Blancs d'Afrique. Il a notamment déclaré:

"Ceux qui n'ont pas la vocation missionnaire, au sens strict du terme, devraient collaborer pour un certain temps à l'activité missionnaire de l'Eglise.

"Les professeurs de théologie devraient à tour de rôle prendre un congé pour aller pendant quelques mois diriger des cours de perfectionnement en Afrique ou même pour y occuper pendant quelques années une chaire dans un séminaire.

"J'estime que nous devrions parvenir le plus rapidement possible à ce qu'il soit tout à fait normal pour un spécialiste de la théologie de mettre pendant un certain temps sa science à la disposition des missions.

"Il est impossible d'apprécier suffisamment le service que cela rendrait à l'oeuvre missionnaire et l'enrichissement que cela constituerait pour les Eglises des pays d'ancienne chrétienté. En effet, les contacts avec les jeunes Eglises auraient pour conséquence de vivifier l'enseignement de la théologie et d'augmenter le rayonnement du professeur au service de l'Eglise universelle."

Dans l'esprit de ce service aux jeunes Eglises d'Afrique, un professeur de théologie de l'université Saint-Paul d'Ottawa, le Père Johan Pristi, P.B., vient de partir pour un stage d'enseignement de quelques mois au Collège théologique national de Vkipalapala, en Tanzanie, pays de l'Est africain.

Le Conseil d'administration de l'ONU adopte 104 projets nouveaux

NATIONS UNIES, N.Y. — Le Conseil d'administration du programme des Nations unies pour le développement a adopté le 10 janvier 104 projets nouveaux et 19 ouvertures de crédits nouveaux pour des projets en cours. Le coût estimé de ce vaste programme qui s'applique à tous les continents du monde s'élève à $226,587,900; sur ce total les contributions de contre-partie des gouvernements intéressés sont estimés à $127,073,000 et les fonds à contribuer par le Conseil d'administration du "pnud" sont estimés à $99,514,200.

Parmi les projets adoptés figurent notamment les suivants concernant les pays d'Afrique:

Trois projets pour l'Algérie: travaux de formation et de recherches à l'Institut hydrométéorologique d'un coût estimé de $4,142,700 dont $2,825,000 à fournir par le gouvernement algérien.

Assistance additionnelle au Centre de Formation Professionnelle des Adultes à Alger: coût estimé $2,618,500; contributions gouvernementales $2,343,000.

Mise en valeur des pâturages et des cultures vivrières dans les régions de Silakhdad et de Bou-Saada-Djelfa: coût estimé $6,228,500; contribution gouvernementale $4,924.000.

Burundi: projet de développement rural intégré: coût estimé $1,783,100; contribution gouvernementale $350,000.

Cameroun: Centre d'assistance à la petite industrie à Douala: coût estimé $695,800; contribution gouvernementale $359,000. Centre multidisciplinaire pour les Sciences de la Santé: coût estimé $1,120,500; contribution gouvernementale $910,000. Institut de Formation Statistique: coût estimé $830,200; contribution gouvernementale $425,000.

République Centrafricaine: étude et prophylaxie de la peste bovine et des maladies analogues à Ndèle: coût estimé $112,400; contribution gouvernementale $29,000. Assainissement et écoulement des eaux à Bangui: coût estimé $782,700; contribution gouvernementale $252,000.

République démocratique du Congo: assistance au Centre Agronomique de Yangambi en vue de relancer et de développer la production agricole: coût estimé $2,165,600; contribution gouvernementale $1,131,000. Administration Nationale des routes: coût estimé $1,997,500; contribution gouvernementale $335,000. Amélioration de la Production agricole dans la vallée de la Ruzizi: coût estimé $883,100; contribution gouvernementale $274,000. Etude des transports fluviaux: coût estimé $968,000; contribution gouvernementale $101,000.

Guinée: Ecole Normale de formation polytechnique: coût estimé $3,773,000; contribution gouvernementale $2,151,000.

Côte d'Ivoire: assistance au service cartographique: coût estimé $1,259,000; contribution gouvernementale $659,000. Programme de formation d'instituteurs à Bouake: coût estimé $7,008,600; contribution gouvernementale $5,805,000. Assistance supplémentaire à l'Institut de formation du personnel enseignant pour les Ecoles secondaires à Abidjan: coût estimé $96,000; contribution gouvernementale $24,000.

Madagascar: projet pilote d'alphabétisation fonctionnelle: coût estimé $2,040,300; contribution gouvernementale $1,164,000. Etude des ports du nord-ouest et de Marontsera: coût estimé $892,900; contribution gouvernementale $150,000.

Mali: assistance aux entreprises d'état: coût estimé $1,023,900; contribution gouvernementale $147,000. Assistance complémentaire à l'institut de formation de personnel enseignant pour les écoles secondaires: coût estimé $559,700; contribution gouvernementale $280,000.

Mauritanie: renforcement du service géologique et prospection: coût estimé $416,300; contribution gouvernementale $125,000. Etudes en vue de la mise en valeur du Bassin du Gorgol: coût estimé $1,269,100; contribution gouvernementale $198,000.

Maroc: étude de l'approvisionnement en eau (deuxième phase): coût estimé $1,930,000; contribution gouvernementale $658,000. Assistance complémentaire dans le cadre d'enquêtes sur les possibilités d'action dans les zones sélectionnées du bassin du Sébout et du Rif Occidental: coût estimé $552,600; contribution gouvernementale $300,000. Assistance complémentaire à l'école normale supérieure de Rabat: coût estimé $3,462,900; contribution gouvernementale $2,665,000.

Rwanda: étude des ressources minérales: coût estimé $1,664,000; contribution gouvernementale $371.000.

Togo: assistance à l'organisme de développement de la région de la Kara: coût estimé $2,271,500; contribution gouvernementale $1,513,000.

Tunisie: centre pilote d'outillage à Sousse: coût estimé $1,427,600; contribution gouvernementale $746,000. Collège nord-africain de génie rural à Medjez El Bab: coût estimé $1,393,800; contribution gouvernementale $1,045,000. Intensification de l'exploitation des eaux souterraines dans le nord et le centre de la Tunisie: coût estimé $940,300; contribution gouvernementale $621,000. Institut de formation du personnel pour l'hôtellerie et le tourisme à Monastir: coût estimé $3,144,800; contribution gouvernementale $2,100,000.

Félicitations et merci

"Quel est le mot magique?" demande la maman au bambin à qui elle tend un objet.

"Merci", balbutie le petit pour qui ce jeu est très amusant. La maman, enchantée, croit lui avoir enseigné une leçon dont il se souviendra toute sa vie.

Malheureusement, c'est un mot qui semble s'oublier avec l'âge et que bien des adultes prononcent assez rarement.

Tout comme l'enfant apprend jeune à dire merci, il s'exclame aussi, de façon très naturelle, pour faire l'éloge de ce qu'il trouve beau et bon dans la vie. Ravi par les flocons de neige, par la lune, les fleurs, les insectes, un bijou éclatant, une robe neuve ou une babiole, il exprime son admiration avec un naturel bien charmant. Il apprend à complimenter maman pour sa nouvelle coiffure ou à montrer son appréciation pour un nouveau dessert. Il est triste que, devenu adulte, il se sente obligé de se préoccuper de problèmes plus importants et de négliger de prononcer les paroles aimables qui, souvent, peuvent transformer une existence.

Autant nous sommes empressés à critiquer les actes de nos semblables, autant nous négligeons, pour la plupart, de faire l'éloge d'un travail bien fait. Enfant ou adulte, épouse ou secrétaire, employé ou compagnon de travail, tous sont sensibles à un mot d'éloge. Grâce à un compliment prononcé au bon moment, l'employé s'efforcera de donner un meilleur rendement dans sa tâche quotidienne.

On raconte qu'une institutrice, très diplomate, avait remarqué une fillette timide parmi ses élèves. Cette enfant participait peu à l'activité scolaire et se contentait de rester seule, éloignée des groupes, au moment de la récréation. Discrètement, l'institutrice entreprit de transformer l'attitude de cette enfant si peu confiante en elle-même.

"Comme tu es jolie ce matin", souffla l'institutrice à l'oreille de l'enfant dont la figure s'épanouit immédiatement d'un sourire et qui devint, à l'instant, plus jolie. Peu à peu, par des remarques brèves mais flatteuses glissées à l'oreille de la fillette, l'institutrice réussit à lui faire comprendre qu'elle était toute aussi intelligente et aussi charmante que ses camarades et que celles-ci étaient heureuses de l'accueillir en leurs jeux. En peu de temps, l'existence de l'enfant se transforma grâce à quelques compliments prononcés au bon moment.

Il y a des gens qui sont particulièrement sensibles aux éloges. Ce sont ceux dont la tâche est monotone: les pompistes, les serveuses de restaurant, et même les maitresses de maison. Vous est-il arrivé, monsieur, de vous exclamer en entrant chez vous: "Comme c'est propre et en ordre ici". Personne n'y pense. Quel dommage. C'est pour cela que le ménage est considéré comme une besogne ingrate — personne ne songe à s'extasier devant ce genre de travail.

Combien de femmes songent à féliciter leurs maris d'avoir fait une réparation autour de la maison, combien admirent les décorations extérieures qu'il vient d'installer à l'occasion des Fêtes, au risque de se geler les doigts et les oreilles? Le remerciez-vous de vous avoir conduite au magasin et de vous avoir attendue patiemment pendant que vous faisiez vos achats? Vous lui avez exprimé votre gratitude pour le joli cadeau offert à Noël mais n'oubliez pas de noter tous les actes qu'il pose au cours de l'année pour rendre votre existence heureuse et confortable.

Combien de maris font un compliment à l'épouse qui a recousu les boutons de sa chemise, qui a préparé son mets préféré, qui n'a demandé aucune explication pour son retard à rentrer à la maison le jour précédent?

Songeons-nous à remercier l'enfant qui rend un service? Lui demandons-nous poliment de faire une course ou lui ordonnons-nous sans façon de la faire parce qu'il est jeune et nous doit obéissance?

Les maitres obtiendraient de bien meilleurs résultats de leurs élèves s'ils relevaient un ou deux points sur lesquels ils constatent un progrès au lieu de souligner uniquement les erreurs. Et les patrons pourraient encourager un meilleur rendement de leurs employés par un sourire ou une parole aimable, en soulignant un travail bien fait.

Quelques mots d'encouragement, qu'est-ce que ça coûte? Une minute de réflexion, un petit effort, un bref coup de téléphone ou quelques lignes pour offrir des félicitations, c'est bien peu à donner. Et cela rapporte au centuple.

Marielle Binette

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

L'heure du dodo l'après-midi est souvent une bataille à gagner pour la maman. Comment régler le problème? Faites entrevoir au petit, cette heure-là comme une aventure remplie de promesses. Une simple boite de carton fera tout le charme. Il suffit de la renverser pour que l'ouverture soit accessible à l'enfant, de la recouvrir de papier teint, imitation de briques, lui peindre le toit en rouge, faire des ouvertures en guise de fenêtres et même décorer l'intérieur avec de jolies images. Un peu d'imagination à peu de frais, et l'enfant s'installe avec plaisir, couverture et oreiller, et s'endort la tête remplie d'illusions et de rêves.

✦ ❊ ✦

Pauvre professeur.

Le professeur: C'est curieux chaque fois que j'ouvre la bouche il y a un imbécile qui parle.

✦ ❊ ✦

Les vieux bas déchirés peuvent avoir encore une utilité. Vous coupez le pied et conservez la partie supérieure. Vous pouvez ainsi couvrir le genou, ou le coude blessé et protéger un pansement. Cela laisse à l'enfant une plus grande liberté de mouvements.

✦ ❊ ✦

Hannah Bennett, qui est née durant la guerre civile dans l'Etat américain de l'Alabama le 2 mai 1862, est une adepte de la pipe. Pour elle, le tabac n'est pas une mauvaise chose, car si vous avez fait un petit calcul, cette femme a 106 ans. Seulement!

Sauce rapide pour viandes froides: 2 c. à table de raifort ajouté à ⅔ tasse de mayonnaise.

✦ ❊ ✦

Le jeune Dominique s'apprête à partir pour l'école. La maman, en vérifiant sa trousse d'écolier, s'aperçoit qu'il a oublié son porte-plume.

— Attention, Dominique. Que dirais-tu d'un soldat qui irait au combat sans fusil?

— Mais, maman, je dirais que c'est un général.

✦ ❊ ✦

Ce n'est point un grand avantage d'avoir l'esprit vif si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée (Vauvenargues).

✦ ❊ ✦

Pour faire briller les souliers avant de sortir, une mitaine que vous utilisez ordinairement pour sortir les plats chauds du four de votre cuisinière, est vraiment commode pour enlever la poussière sur les souliers. Puis, elle est facile à suspendre dans le placard, près de la sortie, et se lave en un tournemain.

✦ ❊ ✦

— J'ai découvert que je n'étais pas une très bonne éducatrice, raconte une maman, le jour où j'ai perdu mon petit Alain dans un grand magasin. L'employé qui l'avait recueilli lui a demandé son âge. "Et ton nom? Tu sais ton nom?" Et mon Alain lui a répondu: "Je m'appelle Alain-Laisse-ça".

Pour être en bonne santé, prenez le temps de vous reposer

Savez-vous que votre peau est vraiment le miroir de votre santé? A la moindre agression de l'intérieur, vous verrez apparaitre des réactions de défense.

Aussi, dès que vous constatez des démangeaisons, des rougeurs, un commencement de grippe et de rhume, pensez que votre système fait une crise **d'élimination salutaire.** Ne l'enrayez pas en vitesse avec des pommades et des pilules. Commencez en premier lieu à rechercher la **cause interne.** Vous avez sans doute besoin d'une petite cure de désintoxication.

Autant que cela vous est possible, reposez-vous. Souvent il suffit de "dételer": renoncer pour une journée à vos occupations, à vos courses effrénées, à votre alimentation succulente mais trop riche, pour enrayer rapidement ces malaises.

La nature, sagement vous avertit que vous faites des "excès" quelque part. Ecoutez-là. Ne la maltraitez plus. Puisqu'elle vous signale que vous abusez de votre santé, ne faites pas la sourde oreille.

D'ailleurs pensez à la douceur d'être installé confortablement dans votre lit avec des livres et des magazines, en écoutant de la musique et en sommeillant dès que la fatigue se fait sentir.

Vous n'avez vraiment pas le temps, votre famille exige que vous soyez là constamment au poste? Et puis, si vous étiez vraiment malade, si vous deviez être hospitalisé, comment s'organiserait-elle?

N'hésitez pas, au moindre signal de rhume, de grippe ou lors d'une démangeaison ou éruption importante, reposez-vous et buvez beaucoup de jus de fruits frais, des consommés chauds, enfin passez au moins une journée au liquide. Magnifique nettoyage pour tout le système. Par liquide s'entend liquide... Pas de farce...

Certains traits de votre caractère par les couleurs

- Vous aimez le rouge: vous êtes agressive.
- Vous aimez le bleu: vous avez une bonne nature.
- Vous aimez les tons orangés, vous aimez la violence...

Vous avez déjà lu ces remarques décrivant votre caractère par rapport aux couleurs que vous préférez?

Si ces tests sont faits, comme ça, pour vous amuser, il y a quand même d'autres tests, beaucoup plus sérieux, faits en laboratoire. Il a été démontré que les couleurs peuvent affecter l'humeur, les réactions et le comportement de certaines personnes. — Par exemple:

- certaines personnes, lorsqu'elles sont entourées de beaucoup de rouge, souffrent d'hypertension. Elles reviennent tendues, agressives. Le psychiatre leur recommandera donc d'éviter le rouge. Par contre, il suggérera parfois, à la personne lymphatique dont la tension artérielle est basse, de vivre au milieu du rouge;
- d'autres, seront calmes et reposées dans une pièce tout de bleu décorée. Etant détendues, elles ont un meilleur caractère, donc une bonne nature tranquille;
- s'entourer d'objets aux tons vibrants, hauts en couleur, excite le tempérament de certaines personnes. Rien ne doit être dissimulé pour elles, chaque chose doit être placée bien en évidence. Avez-vous remarqué qu'un objet peinturé en noir ou en une couleur neutre paraitra beaucoup plus petit que s'il était peinturé en jaune acidulé ou orange éclatant? Ces couleurs, très vibrantes, en plus d'augmenter le volume des objets, augmentent aussi chez certains caractères un besoin d'exubérance. Vivacité expansive qui confère donc, à ces personnes un petit côté violent.

DES INVITES S'ANNONCENT — Même si vous ne disposez que d'un petit salon (8 x 9 pieds comme celui-ci), vous pourrez grâce à ce divan-lit, garder des invités à coucher. La housse de velours noir à larges côtes s'intègre à une audacieuse palette de rouge, de noir et de blanc. Les couleurs du papier-tenture à motif de pavots trouvent un rappel dans les tentures de velours côtelé à liséré rouge. D'énormes coussins carrés en velours côtelé rouges et noirs servent de sièges d'appoint.

Ne faites pas chou blanc

Le chou n'est pas un légume ordinaire, il a sa légende, ses histoires que l'on raconte aux enfants, comme la rose et les cigognes. Pour dire la vérité, le chou devient tout simplement un mets de choix si on le traite avec douceur et bonne humeur... Par exemple, si vous l'agrémentez de pommes et de canneberges ou si vous le faites gratiner au four, il sera honoré. En somme, le chou est un délice économique, dynamique et plein de santé... Et puis, avouons-le, il demeure sympathique et idéal pour régaler les copains à l'heure des repas.

Aussi, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada ont choisi pour vous les deux recettes suivantes: "Chou au gratin" et "Salade Gentilhomme". De quoi faire "vos choux gras" un jour d'hiver!

Chou au gratin

1 chou moyen (environ 2 livres)
2 c. à table de beurre
¼ tasse d'oignon haché
1 tasse (4 onces) de fromage cheddar transformé, râpé
⅓ tasse de lait
⅛ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de moutarde sèche
¼ tasse de chapelure beurrée

Couper le chou en sections et cuire à l'eau bouillante salée (½ tasse d'eau, ¾ c. à thé de sel) jusqu'à ce qu'il soit tendre. Egoutter et placer dans un plat à four beurré. Fondre le beurre dans la partie supérieure d'un bain-marie, y cuire l'oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent, environ 3 minutes. Ajouter fromage, lait et assaisonnements et brasser pour fondre le fromage. Verser sur le chou et garnir de chapelure. Dorer au grilloir, environ 3 minutes. 6 portions.

Salade "Gentilhomme"

4 tasses de chou filamenté
3 tasses de pommes rouges non pelées, en dés
1½ tasse de canneberges hachées
2 c. à table d'oignon haché
1 c. à table de jus de citron
2 c. à table de sucre
½ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
⅓ tasse de mayonnaise

Mêler tous les ingrédients sauf la mayonnaise. Réfrigérer. Avant de servir, ajouter la mayonnaise et mêler. 6 à 8 portions.

Courrier de Louise

Q. — J'aimerais étudier le Yoga. Pourriez-vous me dire où je devrais m'adresser? — **Intéressé.**

R. — Il m'a été impossible de me procurer l'information que vous me demandez. Je serais reconnaissante à tout ami du courrier qui me la transmettrait et la publierais avec plaisir. Tous mes regrets. "Intéressé" demeure dans la région du Winnipeg métropolitain.

☆ ☆ ☆

Q. — Quelles études devrais-je faire en vue d'entrer plus tard au service du ministère des Affaires étrangères? Je suis en première année du cours des Arts. Certains sujets me seraient-ils particulièrement utiles? Merci.
Jo-Jo.

R. — Complétez sérieusement votre présent cours en vous spécialisant dans les langues et si possible en économie politique. Je crois que si vous écriviez à la section "Information" du ministère même, on vous renseignerait très précisément. Vous savez naturellement que, vos études terminées, vous devrez subir les examens de la Commission du Service Civil dont les résultats révéleront votre compétence, vos aptitudes, etc. Je vous souhaite bonne chance et vous félicite de votre belle ambition. Servir son pays auprès des autres est quelque chose de noble et de très enrichissant.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon père vient de mourir, il y a un mois, et mon amie d'enfance doit se marier le mois prochain. Elle a très bien compris que je ne pouvais pas, dans les circonstances, être sa demoiselle d'honneur, mais elle insiste pour que j'aille au mariage, même si je ne reste pas pour la soirée dansante. Qu'en pensez-vous? Ma mère me laisse libre. — **En deuil.**

R. — Puisque votre mère vous laisse libre, je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous assistiez au mariage, sans rester pour la soirée dansante. Votre deuil est vraiment trop récent pour cette dernière.

☆ ☆ ☆

Q. — Ne pourriez-vous pas mentionner dans le courrier les frais ridicules qu'occasionnent de nos jours une mortalité. Des gens qui vivent de l'aide de l'assistance publique organisent des funérailles de grand luxe et, quand les comptes de ces dépenses exagérées ne sont pas payés, c'est le pauvre contribuable qui en paie le coup. Pourquoi de grâce les gens sont-ils influencés par un orgueil mal placé ou par des personnes "bien placées"?
Dégoûtés.

R. — Il y a longtemps, hélas, que, sous le coup d'une dure épreuve, les gens se laissent influencer par de vieux clichés tels que "c'est la dernière chose qu'on peut faire pour lui... ou pour elle", ou encore "il faut bien faire les choses, on nous croirait chiches", etc. C'est bien l'orgueil qui perce, même à travers une douleur sincère. Ce n'est pas pour rien qu'on parle de "pompes funèbres" et pourtant, il me semble que lorsque le deuil frappe une famille, quels que soient ses moyens, la simplicité et la dignité devraient dominer. N'allons pas, cependant, croire que les extravagances soient limitées aux funérailles fastueuses. Que dire des dépenses faites à l'occasion des mariages? Des jeunes qui n'ont pas le sou et dont les parents sont loin d'être riches exigent des noces franchement ridicules, et dans certains cas, comme vous le dites, les frais retombent sur le dos des contribuables. Le mode de vie de nos jours tend vers l'extravagance dans presque tous les domaines et la réclame exagérée à laquelle le public est soumis en est pour le moins partiellement responsable. Les personnes qui désirent des funérailles simples et moins coûteuses n'ont qu'à faire les arrangements nécessaires elles-mêmes. Vous n'êtes pas sans avoir entendu le slogan "payez maintenant, mourez plus tard".

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous que je puisse teindre une jupe à carreaux de différentes couleurs? — **Nini.**

R. — Les résultats que vous obtiendriez en teignant cette jupe ne seraient pas satisfaisants.

LOUISE

Le crédo du donneur de sang

Je crois en mon prochain, comme il croit en moi, à son désir de vivre, à son droit à l'espérance, à sa conviction que je l'aiderai dans le besoin, que je serai à son chevet, lui donnant le fluide de mes veines pour hâter sa guérison. Quand je lui aurai fait ce don, je pourrai poursuivre ma route, sachant que j'ai contribué à lui sauver la vie.

Je crois fermement en tout ceci, parce que je suis donneur de sang, je crois que c'est mon devoir d'aider celui dont la santé réclame mon sang vivifiant pour survivre.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 4

— J'ignorais qu'en Europe la mode était revenue aux tailles basses, dit-il négligemment.

Elle pensa étouffer de colère.

— Mais c'est l'uniforme du couvent.

— Ah! bon, fit-il, indifférent. Asseyez-vous, mademoiselle, je vous en prie.

Lui-même s'installa dans le fauteuil d'un air très décontracté.

— Qui êtes-vous?

Il eut un vague haussement d'épaules.

— Germain de Baumilly. Cela vous dit-il quelque chose? Votre père veut bien m'honorer du nom d'ami. Pour être franc, je suis l'ancien précepteur de votre frère. Maintenant qu'il est à l'université de cette ville, il n'a plus besoin de moi et je dirige l'hacienda (Propriété, exploitation rurale) de vos parents.

— Nous vivrons donc ensemble? Chic, alors!

— Cela vous fait tant plaisir?

— Oui, parce que vous ne paraissez pas né avec un manuel de savoir-vivre dans le cerveau.

Il ne cacha pas son amusement. Il avait un beau sourire qui découvrait des dents parfaites et éclairait son visage. Virginie le trouvait de plus en plus sympathique.

— Quel âge avez-vous? demanda-t-elle à brûle-pourpoint. Vous n'êtes plus très jeune.

— Jusqu'à quel âge un homme est-il jeune, d'après vous?

— Vingt-cinq ans. Après, il est rassis.

— Je suis rassis: vingt-huit ans, mais moralement beaucoup plus.

— Pourquoi?

Il eut un sourire un peu mélancolique et l'espace d'un instant son visage s'attrista.

— Parce que ma vie a été assez remplie.

— Oh! racontez, ce sera passionnant, supplia-t-elle.

Il se serait probablement récusé. Il n'en eut pas le loisir, car M. de Saint-Clair entra.

— Je vois que vous êtes bons amis, remarqua-t-il. Tant mieux. Ne bougez pas.

"Ma chère enfant, excusez-moi: avec cette affaire de sauf-conduit, j'ai oublié de faire les présentations. Je répare cet oubli: le comte Germain de Baumilly, votre fiancé."

Virginie posa un regard incrédule sur son père, puis sur Germain qui ne paraissait plus très à l'aise. Elle saisit un bref haussement d'épaules: ce devait être un tic chez lui, qui exprimait l'indifférence aussi bien que l'impatience. Ses traits avaient pris une expression fermée, maussade.

— Père, que dites-vous? Mon fiancé! Mais je ne le connais pas.

Le marquis eut un de ses sourires étroits qui n'égayaient pas sa physionomie.

— Votre mère et moi le connaissons bien, Virginie, et si nous l'avons choisi, croyez bien qu'il a toute notre estime.

Elle regarda le jeune homme. Il contemplait ses ongles d'un air absorbé; il avait perdu son aisance. Elle aurait voulu voir ses yeux pour deviner ce qu'il pensait, mais c'était peine perdue. Elle l'avait cru franc, pourtant; ce n'était donc que l'insolence d'un homme installé dans la place et sûr de lui. Par quelles intrigues avait-il pu capter la confiance du marquis? Elle le trouvait laid maintenant; elle avait dû mal le regarder. Vraiment, son père lui offrait quelqu'un de bien comme mari! Un aventurier, pauvre (n'aurait-il été précepteur, sans cela?) sans éducation et horrible à voir. De plus, il lui volait sa liberté, sa joie d'être courtisée, son bonheur d'aimer. Fallait-il qu'à peine sortie du couvent elle tombât sous la surveillance d'un fiancé?

En un instant, tous les principes péniblement inculqués par les religieuses dans son âme indépendante furent balayés par une violente révolte. Qu'importaient les convenances, le respect? C'était sa vie, son bonheur, qui étaient en jeu. Elle se leva, jeta par terre les gants qu'elle roulait entre ses paumes.

— Non, non et non!

Le marquis parut suffoqué: un "plait-il?" s'étrangla dans sa gorge. Germain leva la tête, et considéra froidement la jeune fille. Puis, très vite, l'intérêt s'alluma dans ses yeux et il ne la quitta plus du regard. Elle était très belle, dans cette indignation qui colorait ses pommettes, rendait ses yeux brillants, avec cette attitude fière et insoumise.

— J'ai dit: non. Je n'épouserai pas cet homme. Je n'ai rien contre lui, il est peut-être très honorable, mais il me déplait, et je ne deviendrai pas la femme d'un homme qui ne me plait pas.

— Virginie! s'écria son père horrifié.

— Il est inutile de me laisser le temps de réfléchir: demain et dans un an comme aujourd'hui je dirai "non", et si vous voulez me marier de force, je dirai "non" au pied de l'autel.

Germain restait assis. Il semblait tout à coup plus détendu et, s'appuyant au dossier, il croisa les jambes. Il tournait le dos au marquis et en profitait pour regarder obliquement Virginie, avec une ironie gentille. Les commissures de ses lèvres tremblaient d'un rire réprimé.

— Songez-vous à qui vous parlez, insolente? répliqua M. de Saint-Clair, qui suffoquait de colère et d'indignation. Jamais personne n'avait osé lui tenir tête et il fallait que ce fût sa fille qui commençât.

— Je n'oublie pas le respect que je vous dois, mon père, mais j'estime qu'il ne va pas jusqu'à épouser le premier venu pour vous plaire.

— Le premier venu! répéta-t-il. Le fils d'un homme qui m'a reçu autrefois dans mes voyages, le descendant d'une vieille famille!

"Enfin, Germain! s'exclama-t-il, tournant sa fureur contre le jeune homme. Défendez-vous, au lieu de rester coi et immobile dans ce fauteuil.

M. de Baumilly, comme à regret, extirpa son long corps du siège.

— Me défendre? Pourquoi, alors que vous le faites si bien? Ce qui n'est jamais qu'un juste dédommagement pour le rôle de sot que vous me faites jouer.

— Je suis heureuse que vous vous en rendiez compte, fit Virginie, acide.

— Voulez-vous mon avis, monsieur? Continua Germain calmement. Le moment était bien mal choisi à la fois pour annoncer une nouvelle de ce genre et pour faire une scène de famille.

— Je ne pensais pas que Virginie se montrerait aussi... aussi... s'écria le marquis dont la colère troublait les idées.

— Aussi surprise? Moi si, monsieur. Mon humble avis est qu'il vaudrait mieux remettre cette discussion à plus tard et présenter Mlle de Saint-Clair à nos hôtes.

Le marquis dut reconnaitre que Germain avait raison. Maintenant, ils se trouvaient tous trois dans une situation intolérable dont ils ne savaient comment sortir. C'était la faute de cette enfant indisciplinée. Il n'avait jamais pensé qu'elle pût lui parler sur ce ton. Il était persuadé qu'elle accepterait avec soumission le fiancé qu'il lui imposait; il comptait d'ailleurs lui accorder un délai raisonnable pour s'habituer à l'idée du mariage.

— Venez, Virginie, dit-il sèchement. Et plus un mot sur ce sujet.

— Soyez sûr que ce n'est pas moi qui en reparlerai la première, répliqua la jeune fille.

— Assez d'insolences. Taisez-vous.

Germain se planta devant elle et lui offrit ostensiblement son bras. Elle lui lança un regard mauvais et passa en ignorant son geste.

Elle le détestait. Il n'avait pas d'honneur, sinon il n'aurait pas prétendu de force à la main d'une jeune fille; pas de dignité, car il n'était même pas gêné après ce qu'elle avait dit. Elle était bien contente d'avoir parlé, en tout cas: ainsi il savait combien il était déplaisant. S'il n'avait pas compris, elle était décidée à le lui préciser. Elle se moquerait de lui, de sa laideur, de sa taille, de son accent. Elle lui montrerait un si mauvais caractère qu'il supplierait bientôt M. de Saint-Clair de renoncer à ses projets.

(à suivre)



Pour vos petites annonces, signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

TARIF 3 sous par mot. Minimum $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boite.



Vol. 56—No 39

ON DEMANDE — Gardienne pour 2 enfants, 5 jours par semaine, dans maison moderne sur ferme. Devra aussi faire un peu de travail domestique. Chambre privée. Composer après 6 heures: 422-5695, Ste-Anne. 39-617-40C.

DEMOISELLE CATHOLIQUE possédant de très belles qualités, âgée de 39 ans, désire rencontrer garçon catholique, ayant bonne position, aimant la danse et surtout ne buvant pas. Préférablement entre 40 à 50 ans. S'adresser à Boite 618, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 39-618-41C.

A LOUER — Boul. Provencher. Appartement: 3 pièces. Entièrement meublé. Libre: 1er février. Composer: 233-4727. 38-615-T.F.

A LOUER — Salle de réception pouvant accommoder 185 personnes. $30.00. Composer 247-8343. 37-600-39C.

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres, 1 grande, 1 petite. Stationnement si désiré. AUSSI A VENDRE Brûleur à l'huile et éventail pour fournaise. Bon état. Après 5 h., composer: 247-7384. 38-608-T.F.

A VENDRE — Quelques propriétés dans village. Choix varié. S'adresser à: Eugène Labelle, représentant d'Assurances Coopératives, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7758. 38-613-46P.

A VENDRE — St-Boniface Centre, près église, écoles et collège. Grand duplexe, 11 ans: 4 chambres à coucher en haut, 3 en bas; grands salons, cuisines, 3 salles de bain. Garage double. Bon revenu. Composer CH 7-6436. 37-602-39C.

A LOUER — 441, rue Des Meurons. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Place de stationnement. Pour une ou deux personnes qui travaillent. Libre: 1er février. 39-624-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Personnes âgées de préférence. Composer: CE 3-6104. 39-622-40C.

A VENDRE
STE-AGATHE
Bungalow de 9 ans, avec garage: 24' — 25' x 34'. 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Lot: 100' x 150'. Offre raisonnable. Appeler les jours de travail: 247-4851; le soir: 882-2392. 38-610-40C.

A VENDRE — La Broquerie. Un quart de section avec 110 acres en culture. Bonnes bâtisses modernes. Maison de 4 chambres et salle de bain. Chauffage: huile. Etable: 30' x 90' avec nettoyeur automatique, grange à foin: 26' x 60'. Bâtiment à machineries: 20' x 50'. Trois graineries dont une en métal. Laiterie avec équipement pour contrat de lait. Peut être acheté avec ou sans machineries. S'adresser à: Léo Nadeau, La Broquerie. Téléphone: 424-5257. 39-629-40P.

A VENDRE — Poêle de 1½ an, avec 4 éléments et grand four. $175.00. Composer: 233-2370. 39-223-40C.

A VENDRE
430 acres de terre près de St-Adolphe. Le tout en culture. $67,000. 375 boisseaux d'avoire à 42c du boisseau. S'adresser à: Edmond Brodeur, St-Adolphe, Man. Téléphone: 883-2356. 39-626-42C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer 256-0101. 18-414-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près Motel Le Chalet. Bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Belle salle de récréation. Etat et entretien parfaits. Fenêtres et portes en aluminium. Garage presque neuf. Chauffage: gaz. Grand terrain. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Joseph — Sud du village. 160 acres de terre de choix. Tout en culture. Idéal pour betteraves ou tous grains. Prix à l'acre: $172.00.

St-Boniface — De la Morénie. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Garage. $6,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Immeuble moderne: 9 logis. Revenu annuel brut: environ $11,300. Dépenses annuelles: environ $2,750. $25,000 comptant. Balance à termes.

Ste-Anne — Immeuble: 7 logis. Entrées privées. Chauffage: gaz. 3 garages. Lot: ¾ d'acre. Revenu mensuel: $550.00. Considérerait échange.

St-Charles — Bungalow moderne: 6 ans. 3 grandes chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au soubassement. Lot: 50' x 135'. Chauffage: gaz. Hypothèque avec intérêt à 6½%.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
37-604-39C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

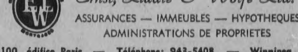
McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie





Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Vendeur digne de confiance
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: 772-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition



A VENDRE
ST-BONIFACE
Triplex: 15 ans. Revenu mensuel: $140, plus logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher pour propriétaire. Grand lot. Garage double. $21,500.
PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.
VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE
Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.
Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.
St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.
St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361
ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095
A VENDRE
ST-BONIFACE
Bungalow: 3 chambres à coucher. Près écoles et centre d'achats. Grand lot avec garage et "barbecue". Très bon achat. $1,000 comptant. Balance à termes.
ST-BONIFACE
Près école Provencher. Maison: 2 chambres à coucher. Belle grande cuisine et beau grand salon. Soubassement complet. Chauffage: gaz. $1,000 comptant.
GRANDE-POINTE
Bungalow moderne: 2 chambres à coucher. Puits privé. Réservoir septique. Lot: 100' x 150'. Taxe: $152.00.
39-627-39C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
St-Adolphe — 50 acres entre chemin Ste-Marie et Rivière Rouge. Bungalow neuf ainsi que maison de 2 étages: 8 pièces. Appeler pour plus d'informations.
St-Vital — Près école. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Seulemen:t $6,500.
PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-614-39C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
A VENDRE
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. En face du Parc Provencher. Maison: 3 chambres à coucher. Très propre. Chauffage: huile. Garage. Titre clair. Prix: $10,900. Sur rendez-vous seulement.
Pour information, appeler
M. BERNIER: 233-2027
39-625-40C.

PARC WINDSOR
Près école Lacerte. Magnifique maison de trois chambres à coucher construite par Senicki. Age: 9 ans. Hypothèque à 6%. $106.00 P.I.T. 1,200 pieds carrés. Plein prix: $19,900. Appeler McKague, Sigmar Ltd.: 256-4356.

PARC WINDSOR
Près école Lacerte. Maison d'un an à deux niveaux (Bi-level), avec 5 chambres à coucher, deux salles de bains. Garage double. Magnifique salle de loisirs familiale. Maison idéale pour famille nombreuse. Hypothèque de $17,500 à 7%. $146.00 P.I.T. Appeler McKague, Sigmar Ltd.: 256-4356.

À VENDRE OU À LOUER
à St-Claude, Manitoba
Bungalow complètement moderne, avec garage attenant. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. Soubassement fini, avec salle de loisirs plus 3 chambres à coucher supplémentaires et salle de bain. Près école, église et hôpital. Possession immédiate. $100.00 par mois, ou offres pour vente considérées. S'adresser à Société Centrale d'hypothèques et de Logement, 870, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba. Téléphone: 774-7491.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat, meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
273½, avenue Portage
Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Nomination de M. Alberto Bonomo

M. Alberto Bonomo, 25 ans, a été nommé directeur de la "Credit Union League of Manitoba", section de la perception, a annoncé M. Barney Martin, directeur de la Société.

M. Bonomo dirige cette section de la Société qui pourvoit au contrôle du crédit et à l'encaissement des prêts, pour les Caisses Populaires et les "Credit Unions" du Manitoba.

M. Bonomo est entré au "Credit Union League of Manitoba" en 1967, comme conseiller en assurances et comme travailleur spécialisé dans le transfert des biens. Auparavant il avait servi comme employé de banque, secrétaire départemental pour la Ville de St-Boniface et comptable commercial d'une importante Industrie Laitière.

Né en Belgique, M. Bonomo est un diplômé de l'Académie Provencher. Il est parfait trilingue: anglais, français et italien.

M. Bonomo demeure à St-Boniface depuis son arrivée au Manitoba, avec ses parents, en 1954. Il est marié et père de deux enfants. La famille appartient à la paroisse de la Cathédrale et se dévoue aux organisations paroissiales.

Le Canadian Register cesse de paraître

(Suite de la première page)

SITOR avant de lancer son propre hebdomadaire, le SUNDAY HERALD. Des difficultés financières forcèrent celui-ci à se fusionner en 1967 au CANADIAN REGISTER.

On croit savoir par ailleurs que d'autres diocèses qui ont conclu des arrangements, avec le CANADIAN REGISTER songent à imiter le geste de Winnipeg. Il semblerait que la direction de ce journal, dont les bureaux sont à Toronto mais les presses à Kingston, ferait la sourde oreille aux nombreuses suggestions d'amélioration qui lui sont faites de toutes parts.

Le diocèse de Winnipeg a constitué un comité spécial pour étudier une formule de remplacement qui continuerait à assurer à la population l'information catholique nécessaire.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	57.7
A—moyens	54.3
A—petits	42.1

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20-.20½
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.25-
Poules	
Moins de 4½ lb	.08-.09
4½-5¾ lb	.08-.09
Plus de 5¾ lb	.13-.15

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 15 janvier 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,400 bovins, 1,150 veaux, 2,900 porcs, 325 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 6,300 bovins, 1,500 veaux, 2,450 porcs, 240 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.50—27.50
Bons	$25.50—26.50
Moyens	$23.50—25.50
Communs	$20.00—23.00
Génisses	
Choix	$25.00—25.50
Bonnes	$24.00—25.00
Moyennes	$21.00—23.50
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$19.50—20.50
Moyennes	$18.00—19.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.00
Taureaux	
Bons	$21.00—22.00
Communs et gras	$15.00—20.50
Veaux	
Bons et choix	$36.00—46.00
Moyens	$30.00—35.00
Communs	$20.00—29.00

Porcs
Les porcs de $31.25—32.75 — $32.35 à la fermeture. Les truies de $20.50—20.90.

Agneaux et moutons	
Agneaux de bons poids	$28.00—29.00
Agneaux légers	$32.00—35.00

A la mémoire du R. P. Achille Granger, décédé à Montréal à l'âge de 82 ans

Le Père Achille Granger vient de mourir à l'âge de 82 ans. Prêtre depuis 52 ans, il était un des fils de Marie Immaculée, communauté française. Après un an passé au collège, il laissait le Manitoba pour aller continuer ses études dans les vieux pays: Angleterre, Belgique et France. Après neuf ans d'études, il revenait au Manitoba pour être ordonné prêtre, non pas dans son village natal, mais chez les Trappistes à St-Norbert, en compagnie d'un confrère. Il était le premier enfant de la paroisse de La Broquerie à devenir prêtre.

Le Père Granger fit du ministère pour une couple d'années au Manitoba pour aller ensuite rejoindre les autres Pères déjà installés à St-Hubert, Sask. Il fut chargé pendant plusieurs années des missions de Whitewood, St-Luc et Broadview. La langue anglaise qu'il parlait parfaitement, l'ayant apprise en Angleterre, lui donna l'occasion de rencontrer plusieurs personnes non-catholiques et devint le grand ami des pauvres comme des riches. Il eut la consolation d'être le responsable de plusieurs conversions mais, avec la grande humilité qu'on admirait en lui, il en gardait le silence.

Il avait appris le chant grégorien chez les Bénédictins de l'île de Wight en Angleterre et l'enseigna à plusieurs reprises une fois revenu au Canada. Il était musicien comme les autres membres de sa famille.

Durant ses dernières années il remplaçait au Dakota Nord les prêtres qui avaient besoin d'un repos bien mérité.

Le Père Granger passa ses vacances du mois d'août chez sa soeur à Edmonton et, à son retour, il eut la malchance de se fracturer une hanche et dut être alité jusqu'à sa mort. Après quatre mois de souffrances, il s'éteignait paisiblement le 10 janvier.

Du haut du ciel il prie sans doute pour tous ses anciens paroissiens qu'il aimait tant et pour ses parents.

Deux soeurs lui survivent: Mme Dr LeBlond, de Prince-Albert, Sask., et Mme J.-W. Brodeur, d'Edmonton, Alta.

A la conférence constitutionnelle . . .

(Suite de la première page)

droit à un standard de vie adéquat, le droit à la sécurité sociale, le droit à l'éducation et le droit au repos et aux loisirs.

Bill des droits de l'homme

"Il semble accepté de façon générale qu'il serait irréaliste de songer à insérer de tels droits dans une constitution.

"Il semble plutôt que ces droits pourraient être considérés comme des objectifs que le pays s'efforcerait de réaliser."

Le rapport analyse la charte des droits de l'homme proposée par le gouvernement fédéral et résume le débat du comité, qui a eu lieu à huis clos. La proposition du gouvernement fédéral implique l'insertion des droits du Bill des Droits de l'Homme dans la constitution.

Le rapport note "une variété de réactions, à l'idée d'insérer dans la constitution ces droits fondamentaux, réactions allant de l'accord de principe à l'accord avec réserves et même à l'opposition pure et simple".

Parmi les inquiétudes exprimées se trouvait celle concernant les effets possibles de la charte sur les juridictions provinciales. Afin de contourner la difficulté, on a suggéré que la distribution des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux soit d'abord réglée.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: 247-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 13 au 17 janvier 1969

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	89.4	89.4	89.4	89.4	89.4
C.W. No 3	85.6	85.6	85.6	85.6	85.6
Fourrage No 1	84.2	84.2	84.2	84.2	84.2
Fourrage No 2	81.2	81.2	81.2	81.2	81.2
Fourrage No 3	78.2	78.2	78.2	78.2	78.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	122.2	122.2	122.2	122.2	122.2
C.W. No 3 6 rangs	120.2	120.2	120.2	120.2	120.2
Fourrage No 1	107.2	017.2	107.2	107.2	106.6
Fourrage No 2	105.6	105.6	105.6	105.6	105.2
Fourrage No 3	102.6	102.6	102.6	102.6	102.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	122⅞	124.2	123⅞	123⅛	122.6
C.W. No 3	117⅞	119.2	118⅞	118⅛	117.6
C.W. 2 rej.	118⅞	120.2	119⅞	119⅛	118.6
C.W. No 4	106⅝	107.6	107⅝	106.4	106
Ergot	95⅞	97.2	96⅞	96	95.4
Sur voie net	122⅞	124.2	123⅞	123⅛	122.6
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	237	239.2	236⅛	235	232.4
Mars	236.4	238	236.4	235	233.4
Mai	236⅝	237.6	236.2	235	233
Juillet	235	238	237	235.6	234
AVOINE —					
Mai	87⅞	87⅞	87⅞	87⅞	87⅞
Juillet	87	87	86⅞	86⅞	86⅝
Octobre	87⅛	87⅛	87⅛	87.2	87⅛
ORGE —					
Mai	110.2	110.2	110.2	110⅛	110.2
Juillet	110	110	110	109⅞	109⅞
Octobre	110.4	110.4	110.4	110.4	110.2
LIN —					
Mai	327⅞	328.4	328⅞	330⅝	329
Juillet	319⅝	321⅛	322⅛	323.2	323.2
Octobre	318⅝	315.2	316⅝	317.4	319
SEIGLE —					
Mai	128⅝	129.6	129⅝	128.4	128
Juillet	126	127	126.6	125.6	123⅝
Octobre	129.4	129.4	128⅞	127⅝	127⅝

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JOSEPH RAYMOND LEOPOLD LABOSSIERE, late of the City of Winnipeg, in Manitoba, School Inspector, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 24th day of February, A.D. 1969.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 15th day of January, A.D. 1969.

MARCOUX, DUREAULT & CO.,
Solicitors for the Estate.



M. G. Patterson, président de Green Acres Memorial Chapel and Memorial Gardens, est heureux d'annoncer la nomination de M. Denis LaFrenière comme directeur des pompes funèbres.

Né à St-Jean-Baptiste, M. LaFrenière, qui est âgé de 38 ans, fit ses études à l'école Provencher et demeure à St-Vital.

Le nouveau directeur exerce sa profession depuis plusieurs années et apporte à sa nouvelle situation toute la compétence et la compréhension voulues. Il sera disponible pour donner des informations et faire les arrangements offerts par Green Acres Memorial Gardens.

***

Maison de produits de beauté, de renommée internationale,
CHERCHE REPRÉSENTANTE
pour aller s'établir à Montréal.

Expérience pas nécessaire. De bonne apparence, bien mise, désireuse de servir le public. Salaire exceptionnel et dépenses. Prière d'écrire à titre confidentiel donnant tous renseignements tels que âge, grandeur, poids, éducation, expérience et revenu actuel à **boite 628, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.**



Avant d'acheter ne manquez pas de voir
GASTON ROCHON
chez
Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923



TEXACO
CANADA LIMITED
OFFRE SUR BAIL

Une excellente station-service située à Saint-Boniface. Préférence sera donnée à une personne bilingue et d'origine française.

Avantages offerts:
- Secours financier d'importance
- Coopération dans les ventes
- Entraînement complet

Pour plus amples renseignements, svp:
téléphoner à **M. I. Bell (Winnipeg), no 774-4593**
ou écrire à: **TEXACO CANADA LIMITED, 986, avenue Powell — Winnipeg 21**

À VENDRE

314½ acres de très bonne terre de ferme à 1 mille au sud de St-Jean-Baptiste, Manitoba, sur grand-route no 75. — 70 acres en labour d'été, le reste en travaux d'automne. Bel ensemble de bâtiments de ferme bien entretenus, maison moderne de 3 chambres à coucher, garage, étable, hangar pour instruments aratoires, 3 grandes graineries et quelques-unes portatives. Machineries — Tracteur M.H. 1956, Diesel Case 1954, Moissonneuse-batteuse J.D. 1956, Ramasseur Versatile 1966 d'andains, Motoculteur (Tiller) Case 1965 à traction profonde, Charrue Cockshutt 1965 à disques.

Aux prix de $66,000 . . . Hypothèque de $20,000 disponible.

Pour plus d'information voyez:
G. H. Penner Insurance & Real Estate
Altona Téléphone: 324-5537

Emprunteurs disparus?
Recourir à la Société de Prêts Shrinkina?

Si votre CAISSE POPULAIRE a des problèmes de ce genre, adressez-vous à la "Credit Union League of Manitoba Collection Department". Que son directeur, M. Alberto BONOMO soit votre conseiller en la circonstance. Décrivez-lui vos difficultés; il vous donnera des chèques de crédit et vous rendra tous autres services désirés, soit en français, soit en anglais.

CREDIT UNION LEAGUE of MANITOBA
138, avenue Portage est, Winnipeg 1, Man.
Tél.: 947-0483